REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE

AVRIL-JUIN 1954

SOMMAIRE

(*Suite du sommaire au verso*)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

1954

SOMMAIRE (*suite*)

VARIÉTÉ

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VII[e].

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.200 francs) ; (Etranger : 2.500 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5[e]. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

Causerie faite au Cercle de l'Union à Paris, le 19 Mai 1954 par Sir Harold NICOLSON

En tout premier lieu, Monsieur le Président et Messieurs les membres du Cercle de l'Union, je dois vous remercier du grand honneur que vous me faites en m'invitant ici aujourd'hui. Je peux vous assurer que pour un Anglais qui, dans les périodes de calme ou de trouble, n'a jamais oublié l'immense dette de son pays envers la France, c'est un grand plaisir de se trouver, pour ainsi dire, membre temporaire de cet ancien et illustre Cercle.

Il y a trente-cinq ans, lorsque j'étais encore jeune, et plus timide que je ne le suis aujourd'hui, j'étais parfois invité à dîner ici par un de vos membres les plus célèbres, dont je garde toujours un excellent souvenir. C'était pendant la Conférence de Paix à Paris, à laquelle j'assistais, avec la délégation britannique, sous le titre quelque peu optimiste d'expert des affaires balkaniques. M. Jules Cambon était Président du Comité auquel je participais en ma qualité plus ou moins fictive d'expert des Balkans. De temps en temps, à la suite d'une longue et fatigante séance, il me disait : « Echappons-nous de tout ceci et allons prendre un bon dîner : on pourra alors parler de choses qui sont plus importantes, peut-être, et qui vont certainement durer plus longtemps que tout ceci... ». En prononçant les mots « tout ceci », il souriait, non d'un sourire cynique, mais sagement, doucement, en indiquant les cartes, les notes, les statistiques de population, les listes d'importations et d'exportations,

qui encombraient la table devant nous. Ainsi nous allions dîner seuls au Cercle de l'Union.

Je dois peut-être expliquer que l'honneur que me faisait M. Jules Cambon n'était pas dû à un mérite spécial de ma part, ni à une compétence remarquable qu'il avait découverte en moi. C'était parce qu'il avait été un collègue de mon père lorsqu'ils étaient tous deux Ambassadeurs à Madrid. Par la suite ils étaient restés bons amis, et quand mon père était Ambassadeur en Russie et M. Cambon Ambassadeur à Berlin, mon père se faisait une habitude de rompre son voyage à St-Petersbourg et de passer une soirée chez son ancien collègue au Parizer Platz à Berlin. Vous pouvez vous imaginer que cette curieuse habitude établie entre ces deux diplomates vétérans de France et d'Angleterre, attira l'attention de la police prussienne, de la presse allemande et aussi de l'Empereur. Quelques articles désobligeants ont paru dans les journaux de Berlin et quand mon père rencontra l'Empereur alors qu'il séjournait à Windsor, sa Majesté lui demanda : « Est-ce exprès que vous dînez toujours à l'Ambassade de France quand vous passez par Berlin ? » — « Oui, Sire », répondit mon père.

C'est pour cela que M. Cambon était si gentil pendant la conférence, pour le fils de son ancien collègue. J'aimais beaucoup ces dîners. Comme tous les hommes d'une intelligence supérieure, M. Cambon était très indiscret. Il me parlait des relations entre M. Clemenceau et M. Pichon, ainsi que de celles entre M. Clemenceau et le Secrétaire général de la Conférence, M. Dutasta. Il me disait combien il détestait M. Lloyd George et combien il aimait M. Balfour. A son avis, une des tragédies de l'Europe était que l'Empereur et le Ministère des Affaires Etrangères allemand prêtaient trop d'attention aux rapports de leurs attachés militaires et navals, mais pas assez aux dépêches de leurs Ambassadeurs. Il parlait avec esprit et imagination du devoir d'un diplomate. Il me disait, comme me le disait mon père, qu'un diplomate ne doit jamais chercher à être astucieux, mais doit toujours essayer d'être sincère et exact. « Nous devons agir, m'a-t-il dit une fois, comme si nous étions en même temps des savants et des banquiers. D'une part nous

devons nous donner la peine d'obtenir des prémisses corrects ; d'autre part, nous devons établir du crédit. Vous n'avez pas idée, mon cher jeune homme, combien il faut être intelligent pour gagner la confiance, et de votre propre gouvernement et de celui auprès duquel vous êtes accrédité ». Oui, c'était M. Jules Cambon qui m'avait appris que la diplomatie est en même temps une science et un art. Aujourd'hui on considère que la connaissance est peu importante et même peu démocratique : et l'art d'un diplomate se transforme rapidement en celui de la vedette de télévision ou de chanteur de cabaret.

J'écoutais ses conseils avec reconnaissance et respect. Mais M. Jules Cambon, malgré l'éclat de sa renommée, malgré le scepticisme de son attitude, n'était pas du tout un homme alarmant. Son niveau moral et intellectuel était si élevé que toute idée de concurrence était éloignée. Avec lui on respirait un air plus pur. Même un timide expert anglais oubliait sa timidité et sa crainte. « Monsieur l'Ambassadeur », j'osais lui demander une fois, « Que pensez-vous qu'il résultera de cette conférence de paix ? » « Je vous dirai », répondit-il, « *Une improvisation* ».

Par moments de découragement, par moments où je sentais que ma vieille profession avait cessé d'exister et que la diplomatie n'était devenue qu'un échange d'insultes devant un micro, j'ai pris un petit livre qu'il m'avait donné, et j'ai lu un de mes passages préférés. Le livre s'intitule « Le Diplomate », par Jules Cambon, de l'Académie Française. Le passage, vous le reconnaîtrez, est celui-ci :

« Diplomatie nouvelle, vieille diplomatie, ce sont des mots qui ne répondent à rien de réel. Ce qui tend à se modifier, c'est l'extérieur, ou, si l'on veut, la parure de la diplomatie. Le fond restera, parce que la nature humaine ne change pas, que les nations n'auront jamais qu'une même façon de régler entre elles leurs différends, et que la parole d'un honnête homme sera toujours le meilleur instrument dont un Gouvernement puisse se servir pour faire triompher ses vues. »

« La parole d'un honnête homme » — certes, Jules Cambon posséda ce don, plus que la majorité des hommes de sa génération. C'était par sa probité, son intelligence, sa courtoisie, son esprit, son réalisme et son noble idéal qu'il avait gagné, plus

que n'importe quel autre homme que j'ai pu connaître, ce titre, le plus noble de tous : « Ambassadeur de France ».

Les diplomates des générations précédentes sont parfois dénoncés comme étant choisis dans l'aristocratie, et ne connaissant que les intérêts et préjugés de leur propre rang. Je dirais plutôt qu'on n'attachait pas d'importance à leurs origines : il était important qu'eux-mêmes soient hommes du monde. Le Duc de Wellington, malgré le fait qu'on l'appelait, ici à Paris, le Duc de Vilain Ton, était un vrai gentleman. On lui demanda une fois, son avis sur Hudson Lowe, qui, comme vous le savez, a été très critiqué aussi bien à Paris qu'à Londres pour la façon dont il a traité l'illustre prisonnier qui avait été confié à sa charge. « Eh bien, » répondit le Duc, « Hudson Lowe est un bon soldat, un soldat digne de confiance, un soldat d'honneur, mais ce n'est pas un homme du monde. Et je sais par expérience que les gens qui ne sont pas hommes du monde, ont tendance à devenir méfiants ». Que cela est vrai, et comment il est nécessaire d'effacer la méfiance du cœur et de l'esprit de tout diplomate ! Je me souviens de mon tout premier jour au Foreign Office en 1929. Par hasard, à déjeuner, j'ai rencontré mon nouveau chef, Sir Edward Grey. Il m'a félicité sur l'événement, et a évidemment pensé qu'il fallait le marquer par un conseil solennel. Il n'a pas dit : « Surtout pas de zèle ». Il a dit : « Rappelez-vous que la crédulité vaut mieux que la méfiance ». Je n'ai jamais oublié ces paroles.

Je suis d'accord avec M. Jules Cambon : l'art de la négociation est éternel et quels que soient les changements des conditions externes, il conserve toujours ses propres règles. Par exemple, bien que je croie que la politique doit toujours être franche, en ce sens que les traités secrets ne doivent pas exister, je crois aussi que la négociation doit être, et sera toujours, confidentielle. Permettez-moi de citer Jules Cambon encore une fois... « Le jour où il n'y aurait plus de secret dans la négociation, il n'y aurait plus de négociation du tout ». Donc, bien que les conférences actuelles ne soient guère plus que la diplomatie menée par l'échange d'insultes, nous savons très bien que ce ne sont que des hommages formels à la diplomatie,

et que la vraie négociation, comme elle l'a toujours été, et comme elle le sera toujours, est menée à huis clos.

Ce n'est pas que je craigne la méthode actuelle des conférences ouvertes, bien qu'elles me semblent manquer de dignité et être trompeuses. Ce que je crains, c'est plutôt que le système même de conférence ne devienne un abus. Il y a évidemment des moments où ceux qui sont responsables de la politique doivent se réunir autour d'une table. Mais ces réunions ne doivent être ni trop fréquentes, ni trop dramatiques. Il y a toujours un danger que l'avion, le téléphone, ou l'appareil photographique nuisent aux méthodes de la diplomatie. Les éléments essentiels de cet art sont la patience, la discrétion, la courtoisie et la confiance. Quand les Ministres vont et viennent en avion ils n'ont pas le temps d'être patients. Lorsque, épuisés par leurs voyages rapides, il leur faut donner des conférences de presse, il y a peu d'espoir de discrétion. Quand le désir de faire de la propagande pour leur propre opinion sur la vie est plus fort que leur désir de parvenir à un accord, il y a peu d'occasions pour la courtoisie. Je ne vois pas non plus comment établir la confiance, quand les deux côtés agissent dans un brouillard épais de méfiance. Même les plus brillants des discours publics d'hommes d'Etat sont d'une valeur moindre que les paroles lentes et bien pesées d'un Ambassadeur honnête.

Il y a une autre leçon que M. Jules Cambon m'a apprise. La connaissance, la sympathie, la compréhension, si essentielles qu'elles soient, ne sont que les lubrifiants de la machine des relations internationales. Le carburant qui fait marcher cette machine est communauté d'intérêts. C'est ainsi que, pendant cinquante ans, la Grande-Bretagne et la France ont été liées par la grande œuvre de Delcassé, l'Entente Cordiale. Lorsque nos intérêts ont divergé temporairement, ce lien, je le sais bien, est devenu très faible. Mais dès qu'un danger nous menace, il s'est toujours renforcé, et a servi à sauvegarder l'Europe pendant deux grandes guerres. Les Alliances ne sont pas basées sur le sentiment. Elles sont basées sur des faits concrets et souvent déplaisants. Mais il arrive parfois que le sentiment devienne un fait. Je me réjouis de ce que l'union entre nos

deux pays soit basée sur le fait indéniable que nous sommes devenus, si je peux ainsi dire, une nécessité géographique et presque physique l'un pour l'autre. Mais n'y a-t-il pas un autre fait, un fait sentimental qui renforce et facilite cette coopération ? Le fait que nous sommes, en toute vérité, les gardiens de cet héritage gréco-romain qu'on appelle la civilisation européenne. A cet héritage la France a ajouté les grands trésors de son esprit logique et l'Angleterre la couleur de son imagination. La civilisation de l'Europe, quoi qu'en disent les Scythes et les Chérokées, fut la plus grande civilisation que le monde ait jamais vue. Que nous le préservions de la vulgarité et de la décadence !

En disant ces mots, il me semble voir le sourire amusé et sceptique de M. Jules Cambon et entendre sa voix : « Magnifique. Mais pouvez-vous le faire ? ». Et je réponds à ce cher et respecté homme d'Etat : « Oui, Monsieur l'Ambassadeur, je crois que nous pouvons ».

Monsieur le Président, et Messieurs les membres du Cercle de l'Union, je vous remercie de m'avoir donné cette occasion d'exprimer à Paris des pensées et des sentiments dans lesquels j'ai une croyance profonde. Je vous suis très reconnaissant du grand honneur que vous m'avez fait.

LES MÉMOIRES
DE
Mme DU HAUSSET

Parmi les Anglais qui furent de fervents Parisiens, il en est un, Quentin Craufurd, qui a joué, en coulisse, un petit rôle dans la Révolution française et qui tient dans nos lettres une place honorable, au moins par l'amour qu'il leur a porté. Né en 1743, en Ecosse, cadet d'une famille ancienne, nombreuse et peu fortunée, il entra au service de la compagnie des Indes, prit part à l'expédition de Manille, devint le représentant de la compagnie pour les Philippines, fit bien ses affaires et les siennes, reçut d'importantes missions aux Indes et, jeune encore, puissamment riche, vint, aussitôt après la paix de Versailles, se fixer à Paris. Il acheta l'hôtel Rouillé d'Orfeuil rue de Clichy, reçut tout ce qui se piquait d'anglomanie, prêta de l'argent à Talleyrand et fut présenté à la Cour. En 1790, il publia en anglais deux volumes très nourris sur l'Inde et sa civilisation que le comte de Montesquiou, le futur conquérant de la Savoie, traduisit en français. M. Emile Dard, de l'Institut, a raconté dans un petit livre érudit et rapide (1) comment Craufurd se prit d'un dévouement passionné pour Marie-Antoinette, comment il fit la connaissance de Fersen, comment il joua un rôle actif dans la préparation du voyage clandestin de la famille royale vers Metz, comment la monumentale berline préparée à cet effet fut entreposée dans son hôtel de la rue de Clichy, comment enfin, tandis que Louis XVI et les siens étaient arrêtés à Va-

(1) Emide Dard, de l'Institut, *Un rival de Fersen : Quentin Craufurd*, 1 vol. in-12, Paris, 1947.

rennes, lui-même gagnait la frontière du Nord, la plus proche, par le plus court chemin. Il eut le courage de revenir à Paris en décembre 91, puis lorsque la guerre fut déclarée le 20 avril 92 s'éloigna, cette fois, pour dix ans.

Il eut pu rentrer dans sa patrie, mais ce parti convenait mal à une tête romanesque. On retrouve Craufurd à Bruxelles, à Dusseldorf, faisant des plans pour l'évasion de la reine, à la suite de l'armée autrichienne, de nouveau à Bruxelles, à Francfort, enfin à Vienne où il vit dans la société du prince de Ligne et des émigrés français, surtout Sénac de Meilhan.

Après tant d'aventures et de désillusions, Craufurd, qui approchait de la soixantaine, n'aspirait plus qu'à rentrer à Paris. En 1798, il publie en français une *Histoire de la Bastille* et le 28 mai 1799, il adresse de Francfort aux autorités directoriales une demande pour obtenir sa radiation définitive de la liste des émigrés, faisant valoir sa qualité d'étranger, sa double résidence à Paris et à Londres, ses commandes et ses libéralités aux artistes. Sa demande d'abord repoussée par le Directoire fut accueillie par Napoléon Bonaparte. Quentin Craufurd trouva sa maison démolie, ses collections dispersées. Mais sa fortune restait considérable puisqu'il put s'installer rue de Varennes, hôtel Matignon, qu'il échangea ensuite contre l'hôtel de la rue d'Anjou qu'occupait Talleyrand. Il constitua une nouvelle collection, des portraits de grands hommes, parmi lesquels se trouvait le portrait de Bossuet par Rigaud. L'amitié de Talleyrand, la protection de l'impératrice Joséphine lui permirent, après une courte résidence en Touraine, de demeurer chez lui à Paris, en dépit de la guerre. Une note de police de 1804, le représente comm un homme fatigué, usé, inoffensif et tranquille, qui a placé un million en rente française. En 1803, il publia des *Essais sur la littérature française* qui s'ouvrent par un éloge de notre langue, imité de Rivarol et en 1809, des *Mélanges d'histoire et de littérature,* composés presque uniquement de citations de Sénac de Meilhan. Craufurd mourut en 1819, ayant obtenu de Louis XVIII une indemnité pour la démolition de sa maison de la rue de Clichy et récupéré deux de ses anciens tableaux, un *Prométhée* et un *Hercule* retrouvés au ministère de la Justice.

Craufurd intéresse l'historien de Louis XV à un autre titre. Dans les *Mélanges d'histoire et de littérature* se trouve inséré un texte qui a été beaucoup lu, beaucoup utilisé, par l'histoire anecdotique et par le roman, *Les Mémoires de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour.* Ces mémoires ne nous sont connus par aucun manuscrit. Ils n'existent que par Craufurd. La vie privée, la vie intime de Louis XV n'est qu'un très petit chapitre dans l'histoire du XVIIIe siècle, mais, lorsqu'on s'en tient aux témoins sûrs, aux témoins proches, aux personnes qui ont vu et entendu ce qu'elles rapportent, on se rend compte bien vite que ces témoins sont très peu nombreux et que, pour le temps de Mme de Pompadour en particulier, on les compte sur les doigts de la main : l'honnête duc de Luynes qui ne faisait pas partie des Amis du roi, mais qui était renseigné de bonne source ; l'introducteur des ambassadeurs Dufort de Cheverny, qui avait accès au bureau du roi et aux cabinets intérieurs ; le prince de Croy enfin, invité habituel des soupers, le seul qui ait pu les raconter sans inventer. On comprend donc quel prix ont les mémoires de Mme du Hausset, ou plutôt quel prix ils auraient, car il faudrait d'abord en démontrer l'authenticité.

Mme de Pompadour a bien eu une femme de chambre de ce nom. D'ingénieux chercheurs ont réuni sur elle tout ce qu'on pouvait savoir, c'est-à-dire pas grand chose. Elle n'apparaît dans aucun texte, dans aucun libellé, dans aucun recueil d'anecdotes, dans aucune gazette, ni même dans aucun mémoire secret. Elle nous dit que Mme de Pompadour avait en elle une confiance totale, que le Roi l'admettait en tiers lorsqu'il venait bavarder avec sa maîtresse, nous n'avons aucun moyen de recouper ces affirmations qui ne laissent pas d'étonner lorsqu'on connaît la méfiance de Louis XV qui passa sa vie à se cacher (1).

Les mémoires eux-mêmes se présentent comme un recueil d'anecdotes, d'anas, d'historiettes, sans ordre, ni date ; ce qui rend, une fois encore, la vérification impossible. Enfin, la façon

(1) « Il me voyait dans l'appartement, disait-il à Madame, comme on y voit un tableau ou un statue muette, et ne se gênait pas pour moi. » Ed. Barrière, p. 66.

dont Craufurd prétend les avoir reçus est tellement invraisemblable qu'elle est inadmissible.

A l'en croire, Mme du Hausset aurait écrit ses mémoires à une date non précisée et en aurait fait don au frère de son ancienne maîtresse, le marquis de Marigny. Voilà qui est bien étrange : le marquis de Marigny en savait sur sa sœur, sur le roi et sur la Cour beaucoup plus que la femme de chambre. En second lieu, avec un ton bienveillant et volontiers compatissant, Mme du Hausset rapporte quelques détails pénibles pour son ancienne maîtresse, notamment ses interventions à propos des accouchements du Parc aux Cerfs, son régime d'aphrodisiaques, son incapacité à satisfaire les désirs amoureux du roi (1). Je doute qu'un frère ait accepté de recueil. Je doute qu'une femme entendue ait òsé le lui présenter.

Autre invraisemblance. Marigny aurait fait cadeau du cahier à Sénac de Meilhan qui aimait les anecdotes. Voilà donc un frère, intéressé plus que personne à garder à la prodigieuse aventure de sa sœur une certaine tenue, une dignité apparente, qui se charge lui-même de mettre en circulation de petits secrets d'alcôve, les uns pitoyables, les autres malpropres, tous susceptibles de ternir sa propre fortune et son propre personnage. On ne peut le croire.

Dernière circonstance inadmissible. Lors de son émigration, Sénac aurait emporté le cahier de Mme du Hausset à Vienne et l'aurait gardé dix ans par devers lui. Non. Lorsqu'on quitte son pays chassé par une révolution, on emporte de l'argent, des valeurs, des vêtements, du linge, des bijoux, des choses vendables, ses propres ouvrages et ses propres papiers, mais pas un recueil d'anecdotes sur une favorite morte depuis trente-cinq ans, que des événements d'une grandeur apocalyptique repoussent plus loin encore dans le passé.

La clef de ce petit problème nous est donnée par Sénac lui-même. Sainte-Beuve lui a consacré deux Lundis, auxquels on pourrait beaucoup ajouter en ce qui concerne la carrière admi-

(1) Sur ces points, Ed. Barrière, pp. 78-79, pp. 70-71. Voir aussi p. 146, la promenade au bois de Boulogne pour voir le fils de Mlle de Romans, dont le baptême est d'ailleurs rapporté de façon inexacte.

nistrative de Sénac, mais qui ne laissent rien dans l'ombre de ses écrits, ni de ses idées. Né en 1736, il était fils d'un médecin de Louis XV. Il fut avocat, maître des requêtes au Conseil d'Etat, intendant à La Rochelle, en Provence et à Valenciennes. A la mort de Louis XV, il se crut mûr pour de très grands emplois, brigua le contrôle général, se posa en anti-Necker et ne réussit pas. C'était un brillant causeur, un homme d'esprit, une intelligence à facettes, tourmenté par le désir des applaudissements, avec une affectation à laisser croire qu'il avait l'esprit au-dessus de son emploi, bien différent en cela des très grands administrateurs du siècle, un Trudaine, un d'Ormesson, un Tourny, un La Galaizière, qui avaient le profond respect de leurs fonctions. Deux de ses livres méritent d'être mis hors de pair. *L'Emigré,* un roman par lettres paru à Brunswick en 1797, roman cosmopolite, plus vivant, plus vrai que *Corinne,* enfin *Du gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution,* étude de la société française à la fin de l'Ancien Régime, où est décrite par un témoin la dissolution progressive de l'autorité.

Réfugié à Vienne, Sénac peu argenté vivait de ses souvenirs, de ses bons mots, de l'agrément qu'il mettait dans les sociétés, de sa conversation en feu d'artifice. Qu'il ait ébloui le bon Craufurd, qu'il lui en ait parfois conté, qu'il l'ait quelque peu mystifié en lui remettant comme les précieux mémoires de Mme du Hausset, un recueil d'historiettes, écrites par lui au courant de la plume, les unes vraies, les autres fausses, celles-ci arrangées et relevées d'un peu de piquant, les autres puisées dans le fonds commun des médisances d'autrefois, quoi de plus vraisemblable ?

Le genre était très à la mode. Deux libraires, au moins, sous la Révolution, ont fait fortune à publier de faux mémoires du maréchal de Richelieu, de Maurepas, du duc d'Aiguillon, de Choiseul, de Massillon, de Mme de Pompadour, la correspondance secrète du cardinal de Tencin, etc... Sénac de Meilhan lui-même n'en était pas à son coup d'essai. En 1786, ayant beaucoup lu les auteurs des deux premiers tiers du XVIIe siècle, il avait début par une supercherie du même ordre, *Les Mémoires*

d'Anne de Gonzague, princesse palatine, écrits dans un style pastiché de Retz.

J'incline donc à croire que les mémoires de Mme du Hausset furent le dernier amusement de Sénac. En tout cas, il est prudent de les ranger au nombre des textes ambigus, suspects, qu'on manie avec précaution et qu'on ne cite qu'appuyé d'autres preuves. Je m'arrête, car je m'aperçois que je suis en pleine inactualité. S'intéresser à Mme du Hausset alors que la civilisation est en danger ! L'amour du vrai se réfugie où il peut et la critique des témoignages, si elle est la partie obscure et ingrate de l'histoire, n'en est pas moins une partie nécessaire. Quant au romanesque Craufurd, on lui pardonnera d'avoir mis en circulation un texte apocryphe, en considération du bien que, lui, Anglais, a dit de notre langue, en qui il discernait une inépuisable vertu de renouvellement.

Pierre Gaxotte,
de l'Académie Française.

LES DERNIERS JOURS DU ROYAUME D'ETRURIE

(Novembre-Décembre 1807)

En signant à Tilsitt le 7 juillet 1807 les articles secrets qui promettaient aux Français la cession du pays de Cattaro et des Iles Ioniennes, le tsar Alexandre de Russie donna à Napoléon toute liberté d'action dans l'Europe méditerranéenne. Le traité de Fontainebleau, conclu le 27 octobre 1807 entre l'Espagne et la France, décida la disparition du Royaume d'Etrurie, confié en 1801 à la famille des Bourbons de Parme ; depuis 1803, Marie-Louise d'Espagne, veuve de Louis Ier, exerçait la régence pour son fils Charles-Louis. Napoléon approchait de son but : « Exercer en Italie une influence exclusive ». Peut-être pensa-t-il réaliser plus aisément ses plans encore secrets en allant lui-même dans le nord de la péninsule.

Au seul bruit de la venue de l'Empereur, la Régente d'Etrurie, qui depuis des mois multipliait les gestes de déférence envers lui, lui envoya ses compliments (1) le 28 octobre 1807 ; ignorant le sort qui lui était préparé, elle souhaitait que Napoléon vînt

Sources. — Le royaume d'Etrurie n'a pas manqué d'historiens. En Italie, l'ouvrage de G. Drei, *Il Regno d'Etruria* (Modène, 1935) est ordonné et solidement fondé sur des documents d'archives italiennes. En France, les livres de P. Marmottan, *Le Royaume d'Etrurie* (Paris, 1896) et *Documents sur le Royaume d'Etrurie* (Paris, 1900) présentent quelques erreurs de fait et d'interprétation. Nous voudrions corriger celles qui se rapportent aux derniers jours du royaume en nous aidant surtout d'un minutieux dépouillement des Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Paris (Toscane, Correspondance Politique, n° 1593) et de quelques sondages aux Archives du Vatican à Rome et à l'Archivio di Stato à Florence. — M. A. Fugier, dans son *Napoléon et l'Espagne* (1799-1808), Paris, 1930, a donné un exposé remarquable des pensées et des actes de l'Empereur relatifs à l'Etrurie.

(1) Aff. Etr., *loc. cit.*, f° 168.

à Florence et comptait partir le 1er novembre pour Milan afin de l'y rencontrer et de l'inviter. La nouvelle de l'arrivée du souverain se révéla fausse et Marie-Louise expédia un de ses gardes à Milan pour connaître la date du voyage. Le vice-roi Eugène Napoléon répondit le 4 novembre qu'il l'ignorait (1), mais promit de prévenir la Régente sitôt informé, ajoutant qu'il lui serait très agréable de veiller lui-même à ce que toutes les villes du Royaume d'Italie reçussent dignement la souveraine d'Etrurie. Des lettres de l'Empereur (2) bouleversèrent ces projets. L'une, datée de Fontainebleau, 2 novembre, parlait à Eugène du traité conclu avec l'Espagne, sans lui en communiquer le texte : « Le royaume d'Etrurie m'est cédé en toute propriété ». Les ratifications échangées à Madrid, l'empereur signa le 11 novembre deux autres lettres ; une ordonnait à Champagny, ministre des Affaires Etrangères, d'envoyer le jour même le traité au vice-roi par Marescalchi, son représentant à Paris ; l'autre informait Eugène de l'avenir de la Toscane : « Mon intention est de la réunir au royaume d'Italie ». La fin du royaume d'Etrurie était proche.

La France était représentée à Florence par le marquis Hector d'Aubusson La Feuillade. Napoléon, le 11 novembre, chargea Champagny d'envoyer le traité au diplomate français « pour qu'il en cause avec la reine et lui fasse connaître qu'il va bientôt recevoir son exécution ». D'Aubusson reçut le texte le 22 et rendit compte (3) par une courte page le 24 et un long rapport le 25. Dès le 23 au matin, il s'était rendu auprès de la Reine à Castello, maison de campagne située à trois milles de Florence. Le traité ne semblait pas avoir surpris la souveraine : tant de bruits avaient couru ! Elle en était affectée cependant, d'autant plus qu'elle se trouvait sans nouvelles de Madrid. Elle écrivit le 24 à sa mère la Reine d'Espagne ; elle s'adressa en même temps à Napoléon (4) : sa première pensée, dit-elle, aurait

(1) Drei, *op. cit.*, pp. 219-220.

(2) Celle du 2 novembre in Napoléon, *Corr.*, t. XVI, n° 13321 ; celles du 11 novembre in Napoléon, *Lettres inédites*, éd. Brotonne, p. 92, et *Corr.*, t. XVI, n° 13346.

(3) Aff. Etr., *loc. cit.*, f°s 229 et 232-238. Il n'y a pas de minute de la lettre de Champagny dont la teneur reste inconnue.

(4) Aff. Etr., *loc. cit.*, f° 230.

été d'attendre un avis de ses parents pour fixer sa conduite avant un si long voyage avec de jeunes enfants et pour prendre congé de ses sujets ; mais, puisque l'empereur semblait ne pas vouloir différer l'exécution du traité, elle se mettait dans ses mains et demandait ses intentions... Le désir prêté à Napoléon de réaliser vite le changement de domination (1) ne trouvait donc pas d'obstacle. Mais l'autorité de la Régente ne devait pas être brusquement réduite à rien et Marie-Louise avait demandé le secret à d'Aubusson « pour faciliter les arrangemens de finances qui deviendraient pénibles sans cette précaution ». Le diplomate y avait consenti, mais la nouvelle n'en courait pas moins Florence quatre heures plus tard : la reine avait envoyé chercher le premier ministre et son collègue des Finances ; elle avait aussi parlé à quelques confidentes qui ne s'étaient pas tues davantage. Dès lors d'Aubusson jugea inutile de retarder la communication officielle du traité et avertit le premier ministre Mozzi par une note le 23 novembre au soir (2).

La nouvelle du prochain changement de souverain étant ainsi répandue en Toscane, bien que non publiée par les journaux (3), un autre problème se posait pour lequel d'Aubusson était laissé sans ordres, comme si, sur ce point, Napoléon et Champagny n'avaient pas prévu les effets de la publicité. Un interrègne s'ouvrait, et même plus qu'un interrègne : non seulement le souverain allait changer, mais encore sans doute les ministres et peut-être les agents de l'Etat ; ils pouvaient se considérer comme découronnés en même temps que leur roi et libérés en fait de toute responsabilité. On risquait des désordres et des dilapidations. D'Aubusson eut le mérite de prendre les mesures nécessaires.

La tranquillité ne fut pas troublée à Florence dans les premières heures du 24 novembre, ni plus tard, mais on avisa le

(1) Valentini, agent du Saint-Siège à Florence, écrivit au Cardinal Casoni le 24 novembre : « L'entrée des Français dans cette capitale est fixée à aujourd'hui... » (Arch. du Vatican, Nonciature de Florence, 189, f° 285).

(2) Le récit fait par d'Aubusson à son chef peut être recoupé par une narration des faits, rédigée le 7 décembre, par un secrétaire de Mozzi probablement (Archivio Stato, Florence, Esteri 3047, n° 1).

(3) La *Gazetta Universale* se tut jusqu'au 12 décembre.

ministre de France que certaines personnes se préparaient à profiter des circonstances dans leur intérêt aux dépens de l'Etat. « J'ai cru devoir m'emparer en quelque sorte de l'autorité, dit-il à Champagny ; j'ai fait assembler Messieurs du Conseil d'Etat le 24 à trois heures et je leur ai déclaré que dans les circonstances actuelles, je croyais nécessaire pour l'avantage du service de S.M.I. et R. de les sommer, comme dans le fait je les sommais tous et chacun en particulier : 1° de continuer provisoirement leurs fonctions ; 2° de répondre personnellement et sur leur tête de toutes les dégradations, pillage et désordres qui pourraient arriver, chacun dans le département qui les concernait. Je les ai priés de faire les mêmes injonctions à leurs subordonnés ». Cette sommation devait être exprimée dans une note publiée par affiches au nom de la Régente et de d'Aubusson lui-même. Marie-Louise voulut être seule ; le diplomate y consentit, se bornant à proposer de déclarer qu'il rendrait compte à l'empereur de la conduite de chacun. La reine approuva d'abord, puis se reprit, déclarant qu'elle ne signerait rien avant d'avoir réponse de l'empereur : plutôt partir sur le champ et sans argent... Le ministre de France n'insista pas, mais écrivit sur le champ à Mozzi une note résumant ses avertissements. « Ce matin, écrivit-il à Champagny le 25 novembre (1), cette note est connue de tout le monde ; j'ai lieu de croire qu'elle fera à peu près le même effet que si elle était imprimée ». En pareille circonstance une police sévère et vigilante était indispensable ; d'Aubusson, qui s'était souvent plaint des mauvais procédés du président du Buon Governo, d'ailleurs fort malade, exigea de Mozzi le remplacement du titulaire par son assesseur Piamonti. Tous s'attendaient aussi à voir d'un moment à l'autre quelques troupes françaises arriver dans Florence. « Jusqu'à présent, écrivait le représentant de l'empereur, leur présence n'aurait point été nécessaire, mais il est à croire pourtant que ce serait une précaution utile. S.M. aura sûrement donné des ordres à cet égard, mais je ne sache pas que du moins que le général Miollis (2) en ait reçu ». En somme, si gouverner c'est prévoir, on

(1) Aff. Etr., *loc. cit.*, f°s 239 et 240.
(2) Miollis occupait Livourne avec ses troupes depuis le 29 août.

peut dire que d'Aubusson gouverna la Toscane pendant quelques jours, suppléant fort habilement aux lacunes des lettres ministérielles (1).

Le calme, on peut dire l'indifférence, du peuple toscan rendit plus facile la tâche du diplomate. Il n'y eut d'émotion qu'autour de la Régente à Castello d'abord, puis au Palais Pitti où la cour revint dans la soirée du 24 novembre. Agitation aussi chez quelques fonctionnaires : « ceux qui craignent pour leurs emplois paraissent les seuls désespérés ». La souveraine semblait avoir pris son parti de l'événement (2). Elle hésitait cependant sur ce qu'elle devait faire. Partir promptement ? En l'y poussant, d'Aubusson croyait bien faire, mais la légation d'Espagne publiait que la Régente attendait le duc de Frias qui lui communiquerait le traité et l'accompagnerait en Espagne. Marie-Louise semblait aussi désirer s'arrêter à Milan et voir l'Empereur, passer par Paris et y séjourner quelque temps. L'obstacle principal à son départ était le manque d'argent. Averti par elle, d'Aubusson écrivit à Mozzi (3) que l'Empereur ne trouverait pas mauvais la remise par les trésoriers des sommes nécessaires au voyage en vue. « La Reine, écrivait-il dans le même rapport, semble vouloir mettre la plus grande modération dans tout ce qu'elle veut emporter avec elle ou faire venir ensuite. Il est convenu qu'elle n'emportera rien de ce qu'elle a trouvé dans les palais et endroits publics au moment de son arrivée ».

D'Aubusson terminait cet important compte rendu en exprimant à Champagny l'espoir d'être approuvé et en demandant des ordres précis : Le gouvernement toscan actuel devait-il être maintenu provisoirement en attendant un autre souverain ? Y aurait-il au contraire nouvelle organisation ? Dans ce cas, si

(1) Champagny aurait pu facilement y remédier puisque, parti de Fontainebleau avec l'Empereur le 16 novembre, il arriva à Milan le 21 et n'en repartit que le 26 pour Venise.

(2) D'Aubusson rapporte d'elle une plainte curieuse : « La Comtesse Guicciardini, nouvellement mariée, confidente intime de la Reine, m'a répété assez sérieusement dans la conversation ces propres paroles : « Comment l'Empereur n'a-t-il pas pensé à marier la Reine ? Elle le désirait et elle l'espérait ». Or il a été généralement écrit que Napoléon y songea, sans obtenir de réponse de Marie-Louise.

(3) Aff. Etr., *loc. cit.*, f° 239 v° (24 novembre 1807).

l'Empereur le jugeait bon, bien que ce fût « une charge pénible que d'organiser un nouveau pays », d'Aubusson l'accepterait : « J'ai le bonheur de n'être pas détesté à Florence, peut-être y serais-je plus utile qu'un autre ». Si l'Empereur désignait une autre personne, le diplomate demandait à ne pas demeurer à Florence en second et sollicitait un autre poste ou un congé ; il confia son courrier pour Champagny à Cenami, grand chambellan d'Elisa Bacciochi, laquelle, allant rejoindre Napoléon à Venise, dîna le 26 à la légation de France à Florence.

La Toscane vivait donc en fait sous un gouvernement provisoire. Le 27, Valentini (1) écrivait au Cardinal Casoni : « J'ai dû dès hier soir viser un passeport pour Pérouse fait au nom du gouvernement civil et militaire de Toscane, tel qu'il semble que S.M. la Reine ait abandonné les rênes du gouvernement d'Etrurie ». Le lendemain il mandait que la Régente était toujours à Florence, qu'elle avait signé quelques édits accordant des faveurs ; il traduisait l'ignorance générale de l'avenir : « Il y a jusqu'à maintenant un mystère impénétrable et l'on ne peut savoir de personne qui prendra la succession au trône de Toscane ». Peut-être n'était-ce pas sans intention qu'il indiquait le passage d'Elisa...

La lettre que de Milan Champagny envoya à d'Aubusson est perdue ; ce dernier se plaignit de n'y avoir pas trouvé d'instructions précises et demanda un accusé de réception du rapport du 25 ; son message du 30 insista là-dessus : « En tout, depuis le 23 novembre, j'ai dû mettre dans ma conduite un air de fermeté et de décision que je n'avais nullement puisque V.E. ne m'a envoyé aucun ordre dont je puisse m'appuyer et que je pourrais être blâmé dans toutes mes démarches. Je me suis donc trouvé depuis le 23 novembre et je suis encore dans *la plus pénible position* où l'on puisse se trouver, craignant de déplaire à S.M.I. et R. en agissant et craignant de nuire grandement à ses intérêts en n'agissant pas ». Il avait dû prendre des initiatives pour lesquelles il sollicitait l'approbation de son chef. L'une était la requête faite à Miollis d'envoyer de Livourne

(1) Arch. Nat., *loc. cit.*, f°s 286 et 288.

quelques troupes : une compagnie de dragons arriva à Florence le 28.

Plus importantes étaient les décisions d'ordre politique et financier. Au premier moment, Régente et ministres avaient subi l'ascendant de d'Aubusson ; la surprise passée, ils essayèrent de freiner l'action du diplomate. Il est d'usage, remarqua Mozzi le 28, que la souveraineté d'un état cédé reste au souverain qui en a la possession jusqu'à ce que la cession en soit faite à une personne investie des pleins pouvoirs du nouveau souverain (1). D'Aubusson répliqua par note du 29 : Oui, c'était là le principe, mais le cas actuel sort de l'ordinaire ; la Reine l'avait bien senti, elle qui, dès le 24 novembre, avait prié le ministre de France d'appuyer ses propres demandes d'argent, puis avait consenti au remplacement du chef de la police. Lui-même ne prétendit jamais méconnaître l'autorité de la Reine et réclama de tous égards et respect pour elle. Pressé par divers personnages, il avait voulu arrêter les dilapidations des subalternes, faire sentir leur responsabilité à tous les fonctionnaires ; cela ne blessait pas la souveraineté de la Régente. Il louait tous les membres du Conseil d'Etat qui s'étaient sentis en quelque sorte les ministres de l'Empereur depuis le 23 novembre. A quoi bon se demander en Conseil si la Reine pouvait continuer à donner des ordres ? Depuis le 23 novembre, tout devait être ratifié par S.M.I. et R. Il convenait donc de ne faire que l'indispensable et d'en tenir registre à part, surtout pour les grâces nombreuses que la reine s'était vue demander (gratifications, places, commanderies) ; l'empereur aurait à confirmer tout cela. A cette argumentation, qu'un juriste rejetterait peut-être, d'Aubusson ajoutait un appel à la reine qu'il entourait des roses du sentiment : Qu'elle res-

(1) Cet argument fut fourni au premier ministre toscan par Labrador, représentant de l'Espagne à Florence, cf. Arch. Stato Florence, *loc. cit.* Ce récit d'un toscan ajoute quelques faits nouveaux à ceux que d'Aubusson rapporta : Marie-Louise voulant emporter de l'or, ses banquiers florentins en firent le change à Livourne. Miollis, informé, en avertit d'Aubusson qui, dans la nuit du 1er décembre, exigea, avec quelque vivacité, l'arrestation du porteur et le séquestre de l'or. Cela s'apaisa grâce aux explications de la Régente : l'or aurait été acheté sur ses ordres pour 30.000 sequins ; elle ne prendrait dans la Trésor que 20 à 22.000 sequins ; elle promettait de rendre ce que Napoléon jugerait excessif.

treigne la bonté de son cœur afin qu'après son départ le peuple ne maudisse pas les dépenses faites !

La note de Mozzi et la réponse de d'Aubusson furent, au dire de ce dernier à Champagny, faites d'accord entre le Toscan et le Français. Mugnaï, ministre des Finances, et d'autres avec lui « étaient désespérés de voir que les caisses se vidaient et que, par la conduite de la Reine, l'on serait peut-être dans l'impossibilité de pourvoir aux premières dépenses d'un nouveau gouvernement sans recourir à des emprunts onéreux ». Mozzi appelait biens de l'Etat l'argenterie, le linge et les meubles que Marie-Louise allait emporter ; elle laissait pour 100.000 piastres de dettes, assuraient certains, et devait laisser aussi de quoi les payer. D'Aubusson se donna les gants d'être généreux, répéta que la Reine devait être respectée et que, si elle laissait dans les palais ce qu'elle y avait trouvé en arrivant, il n'y avait rien à dire ; d'ailleurs l'Empereur donnerait bientôt ses ordres et il était toujours à même de faire tout rendre et tout rembourser. Le diplomate réclama cependant à Champagny des ordres précis et rapides : ne fallait-il pas être plus exigeant envers la Régente ? ne garderait-on pas l'argenterie, le linge, les batteries de cuisine, les lits et les petits meubles qui allaient être donnés ou emportés et dont le rachat entraînerait de grandes dépenses ? Cela ne pouvait-il être retenu à titre de compensation pour les sommes que Marie-Louise retirait des caisses toscanes ? Il s'agissait de 20.000 sequins, peut-être même 30.000, qu'elle désirait ajouter aux 25.000 de son trésor particulier. Elle voulait toujours partir au plus tôt, mais attendait la décision de l'Empereur sur la route qu'elle suivrait comme sur le moment de son départ ; or son courrier parti le 24 novembre n'était point encore revenu le 30 ; d'autre part aucune nouvelle n'était arrivée d'Espagne.

Somme toute la dynastie des Bourbons était déracinée de la terre toscane sans difficulté. D'Aubusson disait encore : « La Reine n'est nullement regrettée par le peuple et par la majeure partie de la noblesse. L'on est enchanté de la voir partir. L'esprit des troupes et du peuple est excellent et tout à fait pour nous. Les prêtres seuls regrettent le régime espagnol, mais ils n'auront point le temps d'agiter les esprits et d'ailleurs je les fais

beaucoup surveiller ». Et, quelques lignes plus loin : « La reine Marie-Louise... est si peu aimée que l'on a lieu de craindre qu'elle ne soit huée à son départ... Il sera peut-être bon que nous l'engagions à partir de nuit... On débite qu'elle emporte et dévaste tout, ce qui n'est pas vrai. L'on s'est permis des propos et quelques chansons fort indécentes ». Le chef de la police jugea utile la venue de soldats français ; la compagnie de dragons envoyée par Miollis fut logée en ville et très bien reçue par les troupes toscanes et par le peuple. A en croire d'Aubusson, la reine le tenait pour « son défenseur et son chevalier contre ses propres sujets » ; elle allait lui envoyer, avec le cadeau d'usage, une lettre de remerciements ; peut-être même la ferait-elle imprimer et afficher ! Il se disait aussi assez aimé du peuple et de la noblesse et refusait la précaution d'un dragon de garde à sa porte. Au fond, tout se déroulait sans incident malgré l'absence d'ordres venus de l'Empereur. D'Aubusson s'en plaignait bien haut, mais sa lettre du 30 révélait une sorte de joie à répéter puisque tout s'était bien passé : *Adsum qui feci... !*

Dans Florence le gouvernement était en sommeil. Marie-Louise, toujours dans son palais, signait encore des édits accordant emplois et commanderies ; la date de son départ demeurait ignorée ; le ministre d'Espagne préparait le sien. La fête anniversaire du Couronnement de Napoléon eut moins d'éclat que de coutume. Les théâtres furent illuminés, mais la Reine ne reçut pas. D'Aubusson fit illuminer sa demeure, donna à dîner, mais pas de bal et il offrit à boire aux dragons français et toscans en leurs casernes.

Tout était en suspens en attendant les ordres de l'Empereur. Ils vinrent enfin, non par le courrier de la reine retourné de Venise les mains vides, mais par le général de division Reille arrivé à Florence le 7 décembre. Premier aide de camp de Napoléon, il était le Commissaire désigné pour prendre possession de l'Etrurie au nom de l'Empereur. Sa première mission, accomplie le jour même, fut de remettre à la Régente la réponse impériale : brève missive, datée du 5 décembre (1), où se lisaient

(1) Napoléon, *Corr.*, t. XVI, n° 13375.

l'encouragement à un prompt départ, la promesse des honneurs dus en Italie et en France ainsi que d'une entrevue à Milan ou à Turin si Marie-Louise s'y trouvait avant le 18 décembre ; la lettre finissait par une phrase qui n'avait pas besoin de commentaire : « A l'heure qu'il est, mes troupes doivent être entrées à Lisbonne et s'être emparées du Portugal... ».

Le même jour (1), Champagny envoya les ordres tant demandés à d'Aubusson qui y trouva l'approbation d'ensemble de ses actes, bien que non formulée explicitement. L'Empereur ne voulait « aucune chicane pour les affaires intérieures », aucune retenue d'argent, aucun marchandage de meubles « indignes de lui ». Pour le départ de la Reine, ce passage très net : « L'Empereur ne veut point que la Reine parte la nuit. Son départ doit avoir lieu le jour : vous l'accompagnerez à une petite distance de Florence. Des troupes françaises l'escorteront. Ce départ doit avoir lieu sans mystère et sans éclat ; il faut surtout veiller à ce qu'il ne donne occasion à aucune scène publique, soit par une manifestation de regrets exagérés, soit par des transports d'une joie indécente. L'Empereur veut que jusqu'au dernier moment, la Reine soit considérée comme la souveraine de l'Etrurie et traitée avec le respect dû à son rang ».

Le départ des Bourbons était sans conteste la première chose à faire. Des voitures avaient déjà quitté Florence, tel le carrosse de gala dirigé sur Bologne le 7 décembre. Marie-Louise, ayant reçu Reille et d'Aubusson le 8, parut fort contente de voir finir son indécision, car elle était toujours sans nouvelles d'Espagne (2). Elle parla de partir le 10 avant la nuit. Mozzi, par une lettre du 9, confirma la nouvelle à d'Aubusson et l'invita pour le jour même à une dernière réunion du corps diplomatique au Palais : La Régente voulait « remercier le ministre de France de la délicatesse montrée dans sa correspondance et de l'intérêt obligeant avec lequel il avait toujours contribué à consolider les plus heureux rapports entre les deux gouvernements ». Ces mots

(1) Aff. Etr., *loc. cit.*, f° 290.

(2) Elle ne devait recevoir qu'à Milan la réponse de sa mère, datée du 12 décembre, dont le texte est dans Drei, *op. cit.*, p. 250.

firent sans doute grimacer qui les écrivit et sourire qui les reçut, mais il fallait ménager les Français (1).

Le 10 décembre, 2.000 soldats français arrivèrent de Livourne à Florence. D'Aubusson les jugeait « nullement nécessaires... au maintien de la tranquillité » et ajoutait « quelques troupes françaises paraîtront plutôt pour faire honneur à la Reine que par précaution ». Ce même jour, Marie-Louise signa pour son fils une proclamation annonçant aux Toscans la cession accomplie et les déliant de toute fidélité au jeune roi Charles-Louis ; en remerciant ses sujets pour l'obéissance toujours montrée, la Reine ajoutait que sa tristesse de les quitter était adoucie par le fait que l'Etrurie allait avoir un souverain, à la fois héros et père de ses peuples. Jusqu'au dernier moment, Marie-Louise évita les mots et les gestes qui pouvaient déplaire au nouveau maître du pays. Elle contint ses sentiments, s'ils avaient quelque vivacité (2), ce dont les lettres de d'Aubusson feraient douter : « Elle a paru, dit-il le 23 décembre, plus affectée le dernier jour que les précédents. Les adieux de ses gens ont paru la toucher... ».

Dans l'après-midi du 10 décembre, vers quatre heures du soir, Charles-Louis et sa mère quittèrent Florence. Un peuple immense remplissait la place du Palais et toutes les rues par où devait passer le cortège, mais il n'y eut aucun cri d'allégresse ni de chagrin. « La police, nota d'Aubusson, avait pris des précautions qui ont été toutefois inutiles ». Au moment du départ, il n'y avait pas de gardes du corps pour accompagner les souverains et le ministre de France se vanta de leur avoir rappelé leurs devoirs. Il jugeait d'ailleurs qu'un désordre incroyable régnait dans le cortège, faute d'un organisateur capable ; il fallait quatre-vingt chevaux de relais par poste et d'Aubusson con-

(1) Contrairement à l'usage, d'Aubusson fut le seul des diplomates accrédités à Florence à recevoir des cadeaux : médaille d'or de 60 sequins, portrait de la Reine peint par elle-même, une paire de mules du haras royal.

(2) Ils apparaissent tout autres dans les *Mémoires* de la Reine d'Etrurie (éd. Michaud, p. 297), mais leur rédaction fut faite après 1814 et leur publication en 1823. Cela, et la vie de Marie-Louise entre 1808 et 1814, font comprendre le changement de ton.

seilla vainement de diviser le cortège en trois. Escortées par les gardes du corps à cheval et par des détachements de dragons toscans et français, les voitures sortirent de Florence par la route de Bologne. Reille, d'Aubusson et Tassoni, représentant du Royaume d'Italie, accompagnèrent Marie-Louise et son fils ; à deux milles environ des portes, au lieu dit La Pietra, ils mirent pied à terre et présentèrent encore une fois leurs hommages à la Reine. Le lendemain, une voiture isolée emporta le corps du défunt roi Louis I[er]. Ainsi prit fin le bref passage des Bourbons sur le trône de Toscane.

Ferdinand Boyer.

LE BARON MASSIAS [1]
DIPLOMATE ET PHILOSOPHE
(1764-1848)

III

Massias et l'affaire du duc d'Enghien

Nous voici arrivés à l'année 1804 et rien d'important n'étant à signaler pendant les deux premiers mois de l'année, la suite chronologique des événements nous oblige à examiner de près la tragique destinée du duc d'Enghien. Sa vie à Ettenheim et son arrestation ont été souvent racontées, aussi nous contenterons-nous d'examiner aussi attentivement que possible l'attitude de Massias en face de cét affreux drame.

Pour prendre du recul, examinons d'abord ce qu'il en a dit plus tard. En 1830 avaient paru les *Mémoires* de Bourrienne, ce diplomate qui avait été le condisciple et le secrétaire de Napoléon, puis l'ayant trahi, ménage peu l'empereur. Comme ses mémoires comportent beaucoup d'erreurs manifestes, un certain nombre de personnages, visés plus ou moins directement, lui adressèrent des lettres de rectification, plus tard réũnies en volume. Massiss fut du nombre et dans une lettre à lui adressée le 30 juin 1830 et extrait du livre « *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires ou observations sur ses mémoires* », il s'exprime en ces termes sur le rôle qu'il a joué lors de l'arrestation du duc : « Dans mes lettres qu'en ma qualité

(1) V. 1953, p. 266 et s. ; 1954, p. 46 et s.

de chargé d'affaires j'adressai antérieurement et postérieurement à l'horrible catastrophe et desquelles il est facile de vérifier le contenu si on ne les a pas fait disparaître, puisqu'elles étaient toutes numérotées, je rendis compte au ministre des affaires étrangères de l'insignifiance de l'intrigue de certains émigrés qui se trouvaient dans ma légation, de la résidence du duc d'Enghien à Ettenheim, des motifs qui l'y retenaient, de la vie paisible qu'il y menait. Quoique ces objets eussent fait la matière de plusieurs de mes dépêches, lorsque je fus à Aix-la-Chapelle devant Bonaparte, il me parla comme si je n'avais fait aucun rapport au sujet du prince et des émigrés ».

Les rapports de Massias compris entre le 1er janvier et le 21 mars 1804, numérotés comme il le dit, sont au complet aux archives des Affaires étrangères. Or dans les lettres antérieures au 10 mars, il n'est qu'incidemment parlé des émigrés français se trouvant dans le pays de Bade et nullement du duc d'Enghien. La seule fois où Massias cite le nom du descendant des Condé est une lettre datée du 28 fructidor an IX (17 septembre 1801) où il disait purement et simplement : « J'apprends que le duc d'Enghien est à Ettenheim chez le prince de Rohan ». Nous sommes d'autant plus certain que son nom ne fut jamais mentionné par Massias depuis que, dans sa lettre du 23 mars 1804 dont nous parlerons plus loin, il rappelle la phrase écrite à cette époque. Il avait été en effet très habile de sa part d'agir ainsi, il avait averti le gouvernement et s'était ainsi mis à couvert, mais d'un autre côté il n'avait nullement l'intention d'attirer spécialement l'attention, qu'il savait devoir être malveillante, du ministre sur le prince.

Que signifie donc cette assertion de la lettre à Bourienne où il parle de plusieurs dépêches consacrées aux émigrés ? On pourrait supposer qu'il a écrit ces mots pour se faire bien voir du gouvernement royal d'alors en se donnant le beau rôle d'avoir soutenu autant que cela lui était possible les réfugiés français de l'autre côté du Rhin. Connaissant son caractère, il est beaucoup plus vraisemblable de penser qu'écrivant ces lignes plus de vingt-cinq ans après l'événement et n'ayant pas sous les yeux sa correspondance d'alors, il ait cru sincèrement avoir

envoyé plusieurs rapports, alors que le petit nombre des émigrés et l'insignifiance de leurs intrigues l'avaient incité à traiter leurs propos et leurs actes par le mépris et le silence.

Si les rapports de Massias pour cette époque sont complets, il n'en est pas de même des lettres que Talleyrand lui envoie. Ainsi une missive du ministre datée du 19 ventôse an XIII (11 mars 1804) figurant au dossier ne comprend plus une annexe adressée au baron d'Edelsheim dans laquelle il devait parler en termes très virulents des émigrés qui conspiraient contre Napoléon, « La connaissance que vous aurez prise de cette note vous mettra à même de presser la décision du gouvernement électoral et de favoriser de tous les moyens qui seront en votre pouvoir l'extradition des personnes désignées dans le rapport du grand juge et leur remise aux officiers chargés de les recevoir à Strasbourg ». Cette liste devant comporter le nom du duc d'Enghien, les historiens admettent d'ordinaire que c'est le 7 mars qu'aurait été décidée son arrestation.

Massias répondant à cette note le 24 ventôse (16 mars), dit que le baron d'Edelsheim lui a promis que tous les émigrés sans exception allaient recevoir l'ordre de quitter l'électorat de Bade. Au sujet du duc, il dit simplement « L'arrestation par les troupes françaises du duc d'Enghien et de divers autres émigrés a produit un grand effet sur l'électeur et ses ministres » (On sait que le duc avait été arrêté la veille au matin).

Entre temps, c'est-à-dire entre le 13 et le 16 mars, qu'avait dit Massias dans ses rapports ? Le 13 il avait écrit à Talleyrand avoir reçu une lettre du préfet du département du Bas-Rhin, Shée, lui disant qu'il venait de recevoir l'ordre du gouvernement de faire arrêter la baronne de Reich impliquée dans la dernière conspiration contre la République et se trouvant actuellement à Offenbourg dans l'électorat de Bade. Le même jour Edelsheim faisait savoir à notre représentant qu'il avait donné son autorisation pour l'arrestation demandée. Le 15 mars, Massias remercie Edelsheim de l'empressement qu'il a mis à faire arrêter la baronne qui, dit-il, est impliquée dans un complot dirigé contre la sûreté de la République et la vie de son premier magistrat.

Ainsi pendant ces trois jours le nom du duc d'Enghien n'est même pas prononcé et toute l'activité diplomatique semble concentrée sur la baronne. Ce ne devait pourtant pas être un personnage bien dangereux ou représentatif. Au dire de Massias (lettre du 23 mars) « Le petit nombre d'émigrés qui pouvait se trouver à Offenbourg m'était si bien connu par leur insuffisance et leur bavardage indiscret que j'aurais eu honte de les présenter à Votre Excellence comme des conspirateurs ». Parmi ces émigrés se trouvaient des nobles dont un La Rochefoucauld sur lequel il semble que l'attention aurait pu être davantage attirée. Nous pensons que l'arrestation de Madame de Reich ne fut demandée par Talleyrand que pour être désagréable à Massias et le mettre dans une situation difficile. En effet, Cécile Eléonore, veuve de François Conrad Reich de Platz, née à Strasbourg, était née Boecklin von Boecklinsau, donc présumée parente de la femme de notre représentant. Ainsi Talleyrand, dont la fourberie est connue, avait probablement cherché par ce moyen à mettre Massias dans une situation délicate en le forçant à obtempérer de mauvaise grâce à cet ordre ou à sacrifier un membre de sa famille. Un rapport de police du 19 thermidor an XII (7 août 1804) dit : « Elle était avant le commencement même de la guerre à Offenbourg le centre des intrigues anglaises dont elle payait même certains pensionnaires. Son séjour à Offenbourg lui offrait une sorte d'impunité. Elle est tante de Mme Massias, épouse du ministre français à la cour électorale de Bade et il paraît qu'elle n'a pas joui avec assez de discrétion de cet avantage ». Elle avait, dit-elle, 67 ans et s'était plaint le 14 thermidor de sa détention prolongée aux Madelonnettes à Paris, d'où elle ne semble avoir été délivrée que deux ans plus tard. L'instruction de son affaire prouva qu'elle n'avait pas été en relations avec Pichegru ; remise en liberté en 1806, elle ne peut résider à moins de vingt lieues de Strasbourg et se réfugie à Epinal (1).

Talleyrand dût être bien dépité lorsqu'il apprit que Massias n'avait pas fait la moindre objection à cette arrestation. Non satisfait de l'exécution de l'ordre donné, il cherche à embarras-

(1) Archives nationales, F 7 6418 B.

ser son agent en lui demandant le 10 germinal (31 mars) si Mlle de Boecklin, qu'il a épousée, est parente de la baronne de Reich, et à quel degré ? La chose n'offre plus aucun intérêt puisqu'elle a été remise aux autorités françaises, mais il veut mettre son subordonné dans l'embarras. Massias lui répond par retour du courrier que la baronne de Reich, quoique née Boecklin, n'est parente à aucun degré de sa femme qui ne l'a jamais vue.

Les commentateurs allemands de la « *Correspondance politique de Charles-Frédéric de Bade* » se sont penchés sur ce problème généalogique. Charlotte Massias, femme de notre représentant, appartenait à la branche d'Oberheim de la famille Boecklin von Boecklinsau et n'était qu'une parente extrêmement éloignée de la baronne de Reich qui descendait de la branche de Morburg, habitant Kehl. Massias ne faisait donc guère d'entorse à la vérité en niant la parenté. Cette histoire aura encore un rebondissement lors de l'entrevue de Massias et de Napoléon à Aix-la-Chapelle où l'empereur demandera encore des précisions sur cette soi-disant parenté.

Reprenons le résumé des dépêches de Massias pendant cette période. Le 17 mars il écrit à Talleyrand que M. de Lagerbjeke, ministre du roi de Suède, lui a présenté des observations au sujet de l'arrestation du duc d'Enghien. Massias remarqua qu'il n'a agi que par ordre et que le gouvernement français a obtenu l'autorisation du gouvernement badois pour l'extradition du duc. Enfin le 22 mars notre chargé d'affaires fait savoir au ministre que le roi de Suède, lorsqu'il apprit que les troupes françaises avaient passé le Rhin, envoya un messager à Ettenheim pour prévenir le duc d'Enghien, mais il n'arriva qu'après son arrestation.

Comme on le voit, il est très peu question du duc d'Enghien dans les rapports de Massias. Il n'avait aucune observation péjorative à formuler contre lui et ne désirait pas attirer l'attention du gouvernement sur son compte, d'autre part, en fonctionnaire du régime qui gouvernait alors la France, il ne pouvait pas refuser d'obéir aux ordres qui lui étaient donnés, d'où son attitude de parfaite neutralité, la seule raisonnable.

Mais voici que le 2 germinal an XII (23 mars 1804) il écrit une lettre à Talleyrand où sortant de sa réserve habituelle, il déclare sans ambages que le prince n'a jamais trahi et est absolument innocent. Ce changement d'attitude est provoqué par une lettre du ministre qu'il venait de recevoir datée du 26 ventôse (18 mars) (lettre aujourd'hui perdue) et qui lui reprochait en termes violents sa conduite. Nous savons seulement que Talleyrand faisait semblant de tenir pour véridiques les bruits les moins fondés comme la présence à Ettenheim du général Dumouriez avec un état-major et un rassemblement armé d'émigrés dans le grand duché de Bade.

La lettre de Massiàs du 23 mars, arrivée à Paris le 29 ou le 30, était de nature à faire réfléchir le gouvernement et à lui montrer la loyauté et le caractère généreux du prince si les choses s'étaient passées normalement, et si le prince n'avait été fusillé la nuit même de son arrivée à Vincennes, fait à peu près unique dans les annales de la justice.

Voici la célèbre lettre de Massias dont des passages sont souvent cités dans les livres écrits sur le duc d'Enghien :

« Carlsruhe, le 2 germinal an XIII (23 mars 1804).

Citoyen ministre,

Je reçois la lettre que votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 26 ventôse an XII. Elle renferme une désapprobation de ma conduite à laquelle j'ai été d'autant plus sensible que je ne crois point l'avoir méritée. Votre Excellence me blâme de ne point lui avoir donné avis que le général Dumouriez et le duc d'Enghien avaient fait quelque séjour à Ettenheim, je l'avais néanmoins prévenu du séjour de ce dernier dans l'électorat dans mon n° 40, 29 fructidor an IX, en ces propres termes « J'apprends que le duc d'Enghien est à Ettenheim chez le prince de Rohan », et pour arrêter l'attention de Votre Excellence sur ce fait, je lui écrivis le lendemain 30 fructidor n° 41 « La princesse de Nassau est passée il y a quelques jours par Dourlach pour aller à Ettenheim ». Je ne reçus aucune réponse à ces deux avis. Il ne m'appartient pas d'interpréter les intentions du gouvernement et d'être plus sévère que lui.

Quant au séjour de Dumouriez dans l'électorat de Bade, les renseignements les plus minutieux que j'ai pris à cet égard depuis l'arrestation du ci-devant duc d'Enghien m'ont convaincu que s'il y a véritablement séjourné pendant quelque temps, c'est avec les mêmes précautions et le même secret que Georges et Pichegru sont restés en France et à Paris pendant plusieurs mois. De toutes les

personnes de l'électorat qui ont mis quelque intérêt à examiner cette affaire, je pense qu'il n'en est pas une seule qui ne soit persuadée que le nom d'un aide de camp du ci devant duc d'Enghien que les uns appellent Lemercier, les autres Dumoutiers l'a fait confondre avec Dumouriez. Si j'ai été dans l'erreur à cet égard, elle a été involontaire et j'ose le dire presque invincible. Je suis bien loin néanmoins de concevoir l'idée prochaine ou éloignée d'infirmer en quoi que ce soit les renseignements de Son Excellence le grand juge et ses moyens sont tels relativement aux miens que la vérité de son rapport n'implique en rien avec ma justification.

J'applique au comité d'Offenbourg ce que j'ai dit du général Dumouriez. A l'exception de Musset dont j'ignorais le nom et le domicile, le petit nombre d'émigrés qui pouvait se trouver à Offenbourg m'était si bien connus par leur insuffisance et leur bavardage indiscret que j'aurais eu honte de les présenter à Votre Excellence comme des conspirateurs après l'avoir surtout prévenu que le ci devant duc d'Enghien existait à Ettenheim et ne point avoir obtenu de réponse à cet égard. C'est dans ce sens que j'ai parlé de ce comité au préfet du département du Bas-Rhin la dernière fois que j'eus l'honneur de le voir. J'ai eu en outre l'honneur d'observer à Votre Excellence que le ci devant comte de Toulouse et la baronne de Reich, qu'on dit membres de ce comité, étaient domiciliés à Strasbourg...

Que peut faire de plus un agent dont Votre Excellence a reconnu la modicité des appointements et dans un pays où il est entouré de personnes dont aucun service n'est désintéressé ? Je dois un aveu à Votre Excellence, citoyen ministre, auquel le caractère du premier consul m'empêche d'attacher une idée de courage, c'est que des informations multipliées qui me sont parvenues sur le caractère du ci devant duc d'Enghien, il résulte qu'il est un royaliste plein de loyauté, haïssant l'Angleterre, humilié d'en recevoir une pension, économisant pour pouvoir s'en passer, vivant à Ettenheim avec la plus grande simplicité, faisant à des malheureux des largesses conformes à sa situation, peu fait pour l'intrigue, ennemi de toute lâcheté et abhorrant les assassins. Ces informations, citoyen ministre ne me viennent ni de la cour ni des courtisans ; je les avais déjà lorsqu'il n'avait pas besoin de justification et leur communication est dans tous les sens désintéressée ; *nec beneficio, nec injuria cognitus*. Si par événement les papiers qui sont entre les mains du grand juge, ministre de la justice, déposent contre lui, je conviens que l'erreur a fait sur moi la même impression que la vérité et qu'à l'intrigue et à la lâcheté il joint une profonde hypocrisie. Je sais, citoyen ministre, que si je m'étais interdit cette justification, tous mes devoirs m'auraient été pénibles à l'avenir et que je la devais à mon respect pour Votre Excellence et à mon dévouement pour la personne du premier consul.

Salut et respect. »

N. Massias.

Analysant cette lettre dans son ouvrage « *Le duc d'Enghien* », Welschinger dit : « le langage loyal tenu par un agent du gouvernement consulaire à un ministre aussi peu scrupuleux que Talleyrand, ce langage contrariant par là même les vues politiques du Consul et du ministre, n'était-il pas fait pour porter la conviction dans les esprits... A la bonne heure, voilà enfin un honnête homme. On sent que la vérité est là et qu'elle est défendue par un noble cœur. Comme l'avait pensé Massias, les papiers du duc d'Enghien n'ont rien démontré contre lui. Le complot dont on l'accusait n'a été qu'une invention de la basse police et de l'intrigue ».

Il est certain que par cette lettre Massias jouait sa carrière et même sa liberté ; une légende a d'ailleurs couru dans sa famille d'après laquelle il aurait été arrêté, mais il ne s'agit là que d'une légende. Ce qui est certain c'est qu'aucun fonctionnaire de l'époque ne s'est permis de prendre position avec une telle netteté.

Pendant ce temps, que se passait-il à Paris ou du moins comment la conduite de Massias était-elle jugée ? Il est bien certain que si le duc d'Enghien ne conspirait pas, trop de gens gravitant autour de Bonaparte avaient intérêt à le lui faire croire pour qu'il n'en eût pas été convaincu. Devant cette soi-disant conspiration, on raconte qu'il entra dans des colères épouvantables contre la police et contre son représentant à Carlsruhe. « Que fait donc Massias ? » se serait-il écrié furieux à plusieurs reprises. Talleyrand, au lieu de disculper son subordonné, l'accusa d'inertie et de lâcheté. Mais, dira-t-on, comment dans ces conditions Bonaparte qui n'admettait pas qu'on discute ses ordres, n'a-t-il pas ordonné le rappel de Massias ? Or il l'a ordonné mais cet ordre n'a pas été suivi d'exécution, les événements ayant marché trop vite. En effet dans une lettre adressée de La Malmaison à Talleyrand, le 13 mars 1804, le premier consul s'exprime ainsi :

« Je vous envoie, citoyen ministre, le rapport d'un officier de gendarmerie qui a été envoyé à Carlsruhe. Il y a dans ce rapport des choses que j'entends répéter depuis quinze jours que le baron d'Edelsheim n'est pas notre ami. Proposez-moi

l'envoi d'un agent à Bade sur lequel nous puissions compter et le rappel de celui qui y est. »

Cette note a été ignorée de la plupart des historiens du duc d'Enghien car elle n'a été publiée que récemment (1). Elle est extraite de la correspondance échangée entre Napoléon et Talleyrand entre 1799 et 1807. Ce dernier l'avait vendue au gouvernement autrichien et elle a été publiée par Emile Dard. Le rapport du capitaine de Berckheim qui y est joint dit qu'il se rendit à Carlsruhe sur les ordres du général Caulincourt pour remettre une dépêche de Talleyrand à l'envoyé de France. Celui-ci étant malade engagea Berckheim à aller porter la dépêche qui était relative à l'arrestation du duc d'Enghien au baron d'Edelsheim. Ce dernier apprit à Berckheim que le prince était arrêté et se trouvait à Strasbourg.

Dans les livres où Massias nous parle de l'affaire du duc d'Enghien, il ne mentionne nullement qu'il ait été malade à ce moment là ; nous n'avons aucune raison de penser, d'autre part, que cette maladie ait été un simple prétexte pour ne pas faire une démarche désagréable ; puisque le duc n'était plus à cette heure sur le territoire de Bade, Massias n'avait plus aucun désagrément à craindre. Une maladie réelle expliquerait pourquoi il retarda jusqu'au 23 mars la lettre où il décharge sa conscience.

S'il ne fut pas rappelé à ce moment là c'est certainement parce que Bonaparte et Talleyrand étant arrivés à leurs fins en ce qui concernait le prince, leur colère contre Massias se calma par le fait même. Sans oser l'avouer, ils durent admirer son courage et sa loyauté et ils ne désirèrent plus se séparer des services d'un tel agent.

Trois jours après l'assassinat du duc d'Enghien, Talleyrand convoquait Dalberg, ministre de Bade à Paris. Il lui reproche assez vivement les jugements défavorables portés dans son pays contre le gouvernement français alors que Bonaparte a toujours témoigné de beaucoup d'intérêt et de sympathie pour l'électeur. Talleyrand ajoute qu'il va exiger que tous les émi-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1934.

grés quittent le pays de Bade. Dalberg qui écrit cela à Edelsheim ajoute qu'à Paris on se montre très sévère vis-à-vis de Charles-Frédéric tandis que lui ne perd aucune occasion de dire que l'électeur n'avait été instruit de rien et qu'il était reconnaissant à la France d'avoir opéré cette arrestation à son insu. « La mort du duc d'Enghien produit une sensation que je ne puis rendre, dit-il en finissant sa lettre. Il est mort comme un héros, les détails qui accompagnent sa mort sont touchants ; on n'ose les écrire, on n'ose les nommer ».

Examiner le degré plus ou moins grand de responsabilité du margrave et du gouvernement badois dans cette affaire nous entraînerait trop loin, Massias n'en parle d'ailleurs guère, il nous faut pourtant dire un mot de l'attitude du roi de Suède, Gustave IV, qui avait épousé la petite-fille du margrave et se trouvait alors à Carlsruhe. Massias l'avait déjà rencontré à Mannheim en 1803 et il le dépeint comme animé de bons sentiments envers la France. Ce qu'alors tout le monde pensait à Carlsruhe au sujet de l'arrestation du duc d'Enghien mais n'osait exprimer, Gustave IV le disait sans ambages. Le 18 mars, au cours d'une réception à la cour de Bade où se trouvait notre représentant, il l'interpelle à haute voix : « Vous avez eu avant-hier de mauvaises nouvelles ». Et comme Massias faisait semblant de ne pas comprendre, il ajouta : « Oui, mauvaises puisque votre gouvernement a été dans le cas de ne pas respecter le droit des gens » (1). Cette attitude était d'autant plus maladroite que notre agent était mal vu à Paris pour n'avoir pas obtempéré avec assez de zèle aux injonctions du gouvernement. Le roi demanda également à Massias de réclamer au premier consul le testament du duc d'Enghien qui devait se trouver parmi les papiers saisis. Il estimait que cette pièce ne pouvait intéresser que peu de personnes et qu'il avait été assez intime avec le duc pour pouvoir prétendre l'obtenir. Massias écrivit à ce sujet à Talleyrand qui répondit que comme nous ne nous occupons pas des affaires de Suède on n'a pas à s'occuper des nôtres.

(1) Anecdote racontée par Boulay de la Meurthe dans *Les Dernières années du duc d'Enghien.*

Après la tragédie du donjon de Vincennes, Massias se tint éloigné de la cour pendant une quinzaine de jours. Edelsheim note le tact de notre chargé d'affaires et écrit au baron de Dalberg le 6 avril : « Il faut lui rendre cette justice qu'il a répondu à tout cela avec une discrétion infiniment délicate et convenable ».

Quelques mois après la mort du duc d'Enghien, Napoléon se rendit à Aix-la-Chapelle. Massias fut prié d'y aller pour expliquer et justifier sa conduite. L'empereur avait d'abord eu l'intention de se rendre à Strasbourg en août 1804 ; il n'y vint pas ; nous savons seulement qu'une entrevue eut lieu entre Napoléon et le grand duc de Bade à Mayence au milieu de septembre. Massias fut convoqué à Aix-la-Chapelle par une lettre du 28 août 1804 et il était de retour à son poste le 14 septembre. C'est donc au début de ce mois qu'eut lieu l'entrevue que Massias nous a retracée en détails dans son livre « *Napoléon jugé par lui-même* ».

« Quelques jours après la catastrophe (il s'agit en réalité de plusieurs mois) je reçus une lettre du ministre des affaires étrangères qui me donnait l'ordre d'aller à Aix-la-Chapelle où je trouvais l'empereur auquel j'avais à rendre compte de ma conduite. En arrivant j'allai trouver le maréchal Lannes, avec qui j'avais fait la guerre d'Espagne et d'Italie, à l'amitié duquel je devais ma place et toutes mes espérance. Il m'apprit que j'étais accusé d'avoir épousé la proche parente d'une intrigante dangereuse et d'avoir favorisé la conspiration du duc d'Enghien. Il me connaissait si bien qu'il ne souffrit même pas que je lui donnasse des explications sur ma conduite et qu'il me dit qu'avant de m'avoir vu il avait répondu de moi à l'empereur.

Sorti de chez lui, j'allai chez le ministre des affaires étrangères auquel je rappelai ce dont l'avait instruit ma correspondance, à savoir la vie simple, paisible et innocente du prince et la non parenté de ma femme avec la baronne de Reich, fait dont il était assuré par un certificat bien en règle que je lui avais envoyé. Il me dit que tout s'arrangerait. Le jour de mon audience étant fixé, je fus introduit avec lui dans le cabinet de l'empereur. Il me fut d'abord facile de voir qu'il ne me considérait pas comme un conspirateur ; je n'en crus pas moins devoir me tenir sur mes gardes, connaissant son adresse et l'intérêt qu'il avait à ce que je n'eusse point tout à fait raison. Il commença par me demander des nouvelles du grand duc et de sa famille et sans autre transition :

— Comment, M. Massias, me dit-il, vous que j'ai traité avec bonté,

avez-vous pu entrer dans les misérables intrigues des ennemis de la France ?

Je connaissais, comme je l'ai dit, son adresse et son habileté. Je sentis que si j'entrais sans autre motif dans ma justification, il profiterait de certaines circonstances pour en tirer des inductions sur lesquelles je n'avais point le moyen de donner des éclaircissements catégoriques. Je pris donc parti de faire l'étonné et comme si je ne comprenais point ce qu'il voulait dire.

— En vérité, s'écria-t-il avec un geste et en faisant un pas en arrière, on dirait qu'il ne sait pas ce dont je veux lui parler !

Même étonnement, même signe d'ignorance de ma part.

— Comment ! ajouta-t-il vivement, mais sans colère, n'avez-vous pas épousé une proche parente d'une misérable intrigante, la baronne de Reich ?

— Sire, lui dis-je, monsieur que voilà (en lui montrant le ministre) a indignement trompé la religion de votre majesté. Il a su de moi que ma femme n'était point parente de cette baronne de Reich, et je lui en avais antérieurement envoyé le certificat bien en règle.

A ces mots, l'empereur recula en souriant, marcha à droite et à gauche dans son cabinet, toujours en nous regardant, puis se rapprochant de moi, il me dit d'un ton radouci :

— Vous avez néanmoins souffert les rassemblements d'émigrés à Offenbourg ?

— J'ai rendu fidèlement compte de ce qui se passait dans ma légation. Comment me serais-je avisé de persécuter quelques malheureux, tandis qu'avec votre autorisation, ils passaient le Rhin par centaines et par milliers ? Je ne faisais qu'entrer dans l'esprit de votre gouvernement.

— Vous auriez pourtant dû empêcher les trames que le duc d'Enghien ourdissait à Ettenheim ?

— Sire, je suis trop avancé en âge pour apprendre à mentir ; on a encore trompé sur ce point la religion de votre majesté.

— Croyez-vous donc, me dit-il en s'animant, que si la conspiration de Georges et de Pichegru avait réussi, il n'aurait point passé le Rhin et ne serait point venu en poste à Paris ?

Je baissai la tête et me tus.

Prenant alors un air dégagé, il me parla de Carlsruhe, de quelques objets peu intéressants et me congédia.

Le lendemain il fit une distribution publique et solennelle de croix de la Légion d'honneur qu'il avait nouvellement instituée. D'après les règlements j'y avais droit et comme chargé d'affaires et comme portant les épaulettes de colonel ; il la distribua à tous mes collègues présents et je fus le seul à qui il ne la donna pas. Le général Lannes que je vis le soir me dit que l'empereur avait été très content de mon courage et de ma probité, mais qu'il avait voulu punir mon manque de respect envers mon supérieur. »

Avant de clore ce chapitre, il nous faut citer les certificats accordés par un des compagnons du duc d'Enghien, et par le père et le grand-père de celui-ci pour sa noble conduite.

« Je soussigné colonel aide de camp et secrétaire des commandements de feu Mgr le duc d'Enghien, certifie qu'il est en ma connaissance que M. de Massias, alors chargé d'affaires du gouvernement français près la cour de Bade, lors de l'enlèvement de S.A.S. Mgr le duc d'Enghien à Ettenheim, s'est conduit en homme d'honneur ; qu'il n'a pas dépendu de lui d'en prévenir les funestes effets et que, par sa conduite, il a éprouvé des désagréments de la part du gouvernement français. Je certifie en outre qu'après ma sortie de prison, je fus conduit outre-Rhin et que ne pouvant résider qu'à trente lieues des frontières, M. de Massias prit sur ses responsabilités de m'autoriser à rester à Ettenheim qui n'en est éloigné que d'une lieue où je suis resté plusieurs années sans être inquiété. En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat et ai apposé le sceau de S.A.S.

Fait à Paris le 27 janvier 1817.

Signé : Le baron DE SAINT-JACQUES.

En considération de la conduite honorable que M. le baron de Massias a tenue en 1804 et 1805, lorsqu'il était chargé d'affaires près la cour de Bade et pour laquelle il a été disgracié, je le recommande avec un vif intérêt et je prie M. le ministre des relations extérieures d'appuyer sa demande et je serai reconnaissant de ses bons offices.

Palais Bourbon, le 11 octobre 1819.

Signé : L.H.J. DE BOURBON.

Je renouvelle avec plaisir la recommandation que j'ai donnée à M. le baron Massias en considération des sentiments qu'il a manifesté en 1804 et 1805 et des services qu'il a rendus l'année suivante lorsqui'l était chargé d'affaires près la cour de Bade et pour lesquels il a été disgracié. Je prie M. le ministre des affaires étrangères d'accueillir favorablement sa demande.

Paris, le 5 août 1822. »

Signé : Le duc DE BOURBON.

Il est dommage que les certificats émanés des princes contiennent des erreurs aussi flagrantes qu'il est inutile de réfuter. Vivant l'un et l'autre en émigration, ils étaient alors excusables d'ignorer bien des choses, il n'en était plus de même sous la Restauration et on se demande qui a pu les rédiger et à quoi peuvent faire allusion les dates de 1805 et 1806. Quant à sa disgrâce elle est purement imaginaire.

Il nous reste à dire très brièvement ce que Massias a pensé des responsabilités de Napoléon dans l'exécution du duc d'Enghien. Il a traité ce sujet dans deux ouvrages : l'un, « *Napoléon jugé par lui-même, ses amis et ses ennemis* » publié en 1823 est une réponse au « Mémorial de Sainte-Hélène » de Las Cases. Il résume ainsi son opinion :

« Si comme Bonaparte le dit dans ses Mémoires publiées par M. de Monholon, le duc d'Enghien périt parce qu'il était un des acteurs principaux de la conspiration de Georges, Pichegru et Moreau, pourquoi la mort de ce prince lui est-elle restée sur le cœur, plus que celle des autres conspirateurs ? pourquoi traiterait-il si souvent ce sujet ? pourquoi s'apitoie-t-il sur le sort d'un assassin ? pourquoi est-il sensible à son estime et à son admiration ? Disons-le, il n'est que trop probable que dans ce cas l'homme privé avait raison lorsqu'il se débattait contre l'homme public. »

Revenant sur ce même sujet en 1830 dans « *Bourrienne et ses erreurs* », il résume son opinion dans les trois propositions suivantes :

1° *Bonaparte a été trompé par ses polices.* Etant sur les lieux, je fus, dit-il, à même de voir les autorités françaises des bords du Rhin s'évertuer à découvrir et arranger des complots. Aucune, sans doute par crainte de perdre le fruit de la priorité d'invention, ne s'adressa à moi pour avoir le fil de ces trames, bien que rien ne fut plus naturel et plus convenable. Les spéculateurs politiques avaient déjà disposé de ma place, j'ai connu celui qu'ils avaient destiné à être mon successeur.

2° *On a laissé ignorer à Bonaparte la conduite inoffensive du prince.*

3° *On lui a donné comme réelle la présence à Ettenheim du général Dumouriez avec son état-major et d'un rassemblement armé d'émigrés dans le pays de Bade.*

On aurait aimé que Massias fut moins laconique sur cette affaire sur laquelle il connaissait bien des détails qui ne furent jamais consignés, mais ce n'était pas un historien et il était davantage porté vers les études philosophiques.

MISSION EN PAYS DE BADE
(*Suite et fin, 1804-1808*)

Massias avait pu rentrer à Carlsruhe la tête haute. Sa franchise avait fait forte impression sur Napoléon, et celui-ci lui ayant accordé la continuation de sa confiance, il pouvait reprendre ses fonctions en toute tranquillité. Pourtant les difficultés n'allaient pas lui manquer, le pays de Bade étant de plus en plus un foyer d'intrigues, du fait des ambitions de la comtesse de Hochberg et de sa rivalité avec la princesse Amélie, veuve du fils aîné du margrave.

Charles-Frédéric étant allé à Mayence en septembre 1804 présenter ses hommages à Napoléon avec son petit-fils Charles, la comtesse exigea de l'accompagner. Elle fit la leçon à son mari pour qu'il dise un mot à l'empereur au sujet de la possibilité de succession au trône de ses fils, mais Napoléon éluda la question et se contenta d'inviter le fils et le petit-fils du duc à son couronnement. Un peu plus tard la comtesse obtenait du duc que ses fils obtiennent une dotation et des biens domaniaux en Palatinat, d'où mécontentement de la princesse Amélie, belle-fille du duc qui emmena son petit-fils à Brunswick ; il fallut une démarche pressante de Massias pour qu'il revienne en hâte afin d'assister au couronnement de Napoléon.

L'oncle et le neveu eurent le 1er décembre une audience de l'empereur au cours de laquelle ils remirent sur le tapis la question de la succession au trône de Bade à propos de laquelle la comtesse de Hochberg les avait endoctrinés. L'empereur resta dans le vague, mais le 27 décembre, à la veille de leur départ, Napoléon convoqua seul le prince Louis, lui disant combien il aimerait voir rompre les fiançailles du prince électoral Charles avec la princesse Auguste de Bavière dont il était fortement question. Le plan de l'empereur était de faire épouser cette princesse à son beau-fils Eugène de Beauharnais.

A cette époque (mai 1805) Massias se trouvait en congé à Paris pour raisons de santé, ayant fait pressentir Talleyrand que si son état ne s'améliorait pas, il serait peut-être obligé de prendre sa retraite. « Il ne se passe guère de semaine sans que

je souffre cruellement d'un mal qui me tourmente depuis plusieurs années. Ma situation est telle que ne pouvant avoir qu'un secrétaire uniquement employé à expédier les passeports que je délivre ou que je vise chaque jour (leur nombre est habituellement de trente à quarante) et étant obligé de remplir par moi-même les autres fonctions de ma place, je ne pourrais continuer ces fonctions auxquelles me lie mon respectueux dévouement à Sa Majesté sans aggraver mon incommodité et la rendre peut-être incurable ».

Pour hâter la réalisation de son projet, Napoléon envoya à Carlsruhe M. de Thiard. Celui-ci dit dans ses mémoires : « Soit effet du hasard, soit prudence de M. de Talleyrand qui peut-être avait voulu éviter une espèce de conflit, M. Massias, notre chargé d'affaires, était parti pour Paris peu de jours avant mon arrivée. Si c'est le dernier motif qui a décidé son voyage, il était bien inutile. M. Massias, s'il s'était trouvé à Carlsruhe, eut parfaitement compris le caractère de ma mission, et j'ai la conviction qu'il eut cherché de tous ses moyens à la faire réussir, comme il m'a d'ailleurs aidé de sa coopération dans celle qui l'a suivie. J'ai rarement rencontré d'homme exempt du sentiment de la basse jalousie et plus animé de l'amour de son pays. Il y a donc là une nouvelle preuve de la volonté de l'Empereur que ma mission restât secrète et qu'il ne parut y avoir aucune part ».

La négociation qui a suivi à laquelle il est fait allusion dans ce texte est une demande de levée d'un contingent de trois mille Badois dans la guerre dite de troisième coalition. L'accord avait été signé entre Thiard et Edelsheim en septembre 1805 ; le duc s'engageait en outre à interdire tout achat de chevaux, armes et vivres pour le compte des ennemis de la France. Napoléon promet de son côté un accroissement proportionné aux avantages qui résulteront de la guerre. Massias apprenant ces nouvelles se hâta de rejoindre son poste, les Autrichiens étant entrés en Bavière et l'opinion de toute l'Allemagne étant très montée contre eux. Des notes assez aigres-douces sont échangées entre la France et le pays de Bade ; celui-ci remplit avec lenteur et mauvaise grâce les engagements

de l'alliance, de plus il y a beaucoup de déserteurs, au moins une soixantaine rien que dans le bataillon de Rastadt, mais le gouvernement badois réplique que la France enfreint aussi les clauses en faisant des réquisitions abusives.

Les maladresses de la margrave Amélie et son animosité contre Napoléon coutèrent à son beau-père la couronne royale qu'obtinrent les souverains de Bavière et de Wurtemberg et son territoire qui fut porté jusqu'au lac de Constance ne comporta que la moitié de Brisgau. A cette occasion, Napoléon écrivait au grand duc : « Voilà la seconde fois que j'ai le plaisir de procurer à Sa Maison un accroissement qui aujourd'hui la met au niveau des grandes puissances. Plus que personne Elle connaît l'intérêt que je porte à Sa Maison et j'espère qu'Elle et ses enfants continueront d'avoir pour la France les sentiments qui nous ont depuis longtemps réunis ».

Nous avons retrouvé dans la *Correspondance politique de Charles-Frédéric de Bade* les accroissements territoriaux que ses dirigeants auraient voulu obtenir :

« Il faudrait retrancher de l'état de Bade toutes les possessions éparses du côté du lac de Constance et lui donner tous les pays compris entre le Rhin et la ligne de démarcation de l'électorat de Wurtemberg, cette ligne devant se prolonger jusqu'à la ligne du Bas-Mein, puisqu'il sera très convenable à la France de n'avoir qu'un seul voisin depuis Bâle jusqu'à Mayence. L'électorat de Bade aurait alors une très belle consistance et pourrait entretenir un corps d'armée de vingt à vingt-quatre mille hommes. »

Si ces perspectives avaient pu se réaliser, le territoire et la population du pays de Bade auraient à peu près doublé, mais pour que ce projet d'agrandissement fut pris en considération et adopté par la France, il fallait que quelqu'un en parle à Napoléon. Or il existe une lettre très confidentielle de Reitzenstein à Charles-Frédéric datée du 18 novembre 1805 où la chose est exposée en détail. Quant au personnage qui est jugé le plus capable de défendre les intérêts du duché auprès du gouvernement français, c'est Massias lui-même. Voici d'ailleurs le passage le plus intéressant de cette note :

« Il est indispensable de faire de grands sacrifices pécuniaires, mais une réquisition de six lieues carrées de plus vaut certainement

un million de florins de dépense... J'ai examiné, Monseigneur, le plus mûrement qu'il m'a été possible la manière la plus avantageuse de placer cette avance ; il m'a paru, vu la nécessité indispensable de mettre dans ces intérêts une personne de confiance pour frayer les premières avances, qu'il n'y aurait rien de mieux à faire que de proposer à M. Massias une fortune toute faite pour sa vie, c'est-à-dire pas moins de deux cent mille florins, s'il parviendra (*sic*) à faire adopter et exécuter définitivement l'un ou l'autre des deux projets. Cette proposition devra être faite très secrètement et il ne faudra mettre en confidence personne hors celui qui a l'honneur d'être employé à cette écriture et dont le signataire me répondra (1). Il faudra encore dire à M. Massias qu'outre les deux cent mille florins pour lui, on a encore destiné une somme additionnelle de six à huit cent mille florins pour les autres dépenses secrètes dont il pourrait indiquer l'emploi le plus utile. »

Mais les événements militaires marchèrent plus vite que les négociations diplomatiques, celles dont il vient d'être question n'ayant jamais été abordées directement. Il est donc infiniment probable que Massias ne fut jamais mis au courant du pont d'or qui lui était proposé. Aussitôt après la victoire d'Austerlitz, Reitzenstein essaya bien d'obtenir la totalité du Brisgau, mais Talleyrand qui le reçut fut intraitable déclarant que l'autre moitié était attribuée au Wurtemberg d'une façon irrévocable. La mésintelligence qui ne cessait de croître entre la comtesse de Hochberg, celle-ci toujours prévenante pour Napoléon et Joséphine lors de leurs séjours dans la région et la margrave Amélie, belle-fille du duc, d'une froideur presque impertinente envers le couple impérial, avait dû exercer son contre-coup sur les remaniements territoriaux.

Pourtant Napoléon était loin de se désintéresser de ce pays ; ayant réussi dans sa tentative de rupture des fiançailles de Charles de Bade, petit-fils du duc et héritier de la couronne, il se proposa de lui faire épouser Stéphanie de Beauharnais, fille d'un cousin germain du premier mari de Joséphine. Agée seulement de seize ans, elle était orpheline de père et de mère. Ce fut encore Thiard qui fut chargé des négociations ; la margrave Amélie, mère du futur époux, se mit en travers du projet, comme Massias nous le fait savoir dans sa correspondance officielle, car elle exigeait qu'il épousât une princesse allemande.

(1) Le conseiller de légation Groos.

Enfin, Napoléon dans un court séjour qu'il fit à Carlsruhe en janvier 1806, parvint à réaliser ce projet de mariage. Etant sur place, Napoléon se rendit compte que la comtesse de Hochberg faisait des dépenses tout à fait inconsidérées (Massias parle dans une lettre de dettes se montant à six cent mille florins) et il exigea que les choses soient modifiées sans quoi aucun territoire supplémentaire ne serait accordé à l'occasion du mariage.

Celui-ci eut lieu à Paris le 7 avril 1806, Stéphanie ayant été élevée au rang de fille adoptive de l'empereur. Le couple resta quelque temps en France ; pendant ce temps des négociations furent continuées avec la comtesse de Hochberg au sujet des droits éventuels de ses fils au trône, l'empereur disant catégoriquement que cette question était liée à l'arrêt des dilapidations de la comtesse, ce qui eut le talent de la mettre en fureur.

Stéphanie et son mari firent leur entrée à Carlsruhe le 4 juillet 1806. Ils avaient hâté leur retour, le grand duc (1) venant d'être très dangereusement malade (il devait vivre encore cinq ans). Napoléon avait chargé Massias de veiller particulièrement sur sa fille adoptive et comme il se méfiait de Talleyrand, il avait demandé que notre chargé d'affaires renseignât Duroc, grand maréchal du palais de l'Empereur, et correspondit avec lui pour tout ce qui concernait les affaires du ménage. Il observa ponctuellement ces prescriptions et plusieurs dépêches ont trait aux mésintelligences qui ne font que s'accentuer entre les membres de la maison de Bade. Stéphanie était mal vue de la margrave Amélie qui la considérait comme de trop petite noblesse, elle cherchait à l'humilier et il fallut que Napoléon exigeât que sa fille adoptive obtienne la préséance sur la comtesse de Hochberg et Amélie. Le grand duc, de plus en plus affaibli par l'âge et la maladie, laissait tout aller (2) et le gouvernement était en fait exercé par le margrave Louis et la comtesse bien qu'ils fissent semblant d'être mal ensemble.

(1) C'est seulement à partir du 12 juillet 1806 que le margrave puis grand électeur Charles-Frédéric obtint ce titre ainsi que son petit-fils par le traité qui établissait la confédération du Rhin.

(2) « Quand il a du chagrin, dit Massias, on lui donne pour le consoler un oculiste illuminé qui lui lit la Bible et par ses visions le distrait de la réalité. »

Comme pour compliquer encore les choses, la mésintelligence ne tarda pas à se manifester dans le nouveau ménage. Charles était un débauché et se plaisait surtout dans les milieux les plus vulgaires. Dès le 29 juillet 1806, Massias écrivait à Duroc : « Il est certain qu'il n'y a rien moins que de la confiance et de l'intimité entre les nouveaux époux. De là résultera nécessairement une désunion et une inimitié formelle si on n'écarte les conseillers du prince électoral ».

Quand la guerre se ralluma entre la France et la Prusse, Charles crut de bonne diplomatie de s'engager ; il assista à la bataille d'Iéna (14 octobre 1806), entra dans Berlin avec les troupes françaises et commanda le contingent badois qui fut engagé dans le siège de Dantzig. Après cette campagne il ne se hâta pas de rentrer à Carlsruhe et fut ainsi éloigné de sa femme pendant neuf mois.

La comtesse de Hochberg qui nourrissait toujours des projets ambitieux pour ses fils, voyant le peu d'intérêt que Charles prenait aux affaires publiques et constatant le mauvais assortiment du ménage, forma le projet audacieux de faire donner soit immédiatement, soit après la mort du grand duc une partie des territoires du grand duché de Bade à ses fils. Stéphanie fut très troublée à cette nouvelle, et comme elle résidait alors à Mannheim, elle pria Massias de l'y rencontrer. Celui-ci ne put que confirmer ces rumeurs, mais fit remarquer que ce projet était inexécutable actuellement. Ce qui est certain c'est que la comtesse de Hochberg et le prince Louis s'étaient ligués pour gérer les affaires publiques au détriment de Charles qui n'avait ni assez d'autorité ni assez le goût de la politique pour imposer ses droits.

Un grave événement allait se produire à la fin de 1807. Charles qui souvent se laissait aller au dévergondage, fut impliqué dans une affaire de mœurs qui ne put être cachée, ce qui provoqua naturellement un gros scandale. Stéphanie, instruite de la chose, devint dangereusement malade, elle souffrit de terribles attaques nerveuses accompagnées de violents accès de fièvre dont elle ne se remit qu'au bout de deux mois. Pendant ces accès de délire, elle se répandait en imprécations contre

son mari et aussi contre Napoléon qui avait été l'instigateur de ce mariage.

La dernière personne à être impressionnée de ces événements fut la margrave Amélie dont le secret désir était qu'à la faveur de ces événements une rupture suivie de divorce éclatât entre les époux. On ne tarda pas d'en être informé à Paris où justement Massias arriva en décembre en congé régulier. Napoléon envoya sur place pour se renseigner Auguste de Talleyrand, cousin du ministre et chambellan de l'empereur, qui fut chargé de mettre au courant le vieux duc que l'on avait tenu dans l'ignorance la plus complète. L'empereur disait se repentir d'avoir favorisé ce mariage, mais il rejetait la principale culpabilité sur le margrave Louis qui n'aurait donné que de mauvais conseils à son neveu qui était un faible. Il y eut alors rapprochement au moins apparent entre les époux qui résidèrent surtout à Mannheim. Massias note que le 31 mars 1808 le grand duc et la grande duchesse lui firent l'honneur de venir déjeuner chez lui, dans une propriété qu'il possédait près de Mannheim. Ce fut probablement un repas d'adieu car il n'allait pas tarder à changer de poste.

C'est en effet par une lettre officielle datée du 8 avril que lui fut notifiée sa nomination comme consul général à Dantzig ; une lettre du même jour adressée au général Rapp, gouverneur de Dantzig, l'en avertissait également. Massias recevait l'ordre de ne pas quitter son poste avant l'arrivée de son successeur, Auguste de Talleyrand, qui arriva vers le 20 mai.

Auguste de Talleyrand avait déjà été chargé de deux missions successives auprès de Stéphanie et Napoléon pensait être agréable à sa fille adoptive en le nommant à ce poste, mais c'est tout le contraire qui se produisit. Dans sa mission précédente, il avait suggéré à Stéphanie de changer complètement le haut personnel de sa maison, demandant principalement qu'on lui donnât comme grand écuyer le comte de Coudenhove qu'il lui destinait en secret comme amant étant donné la froideur du grand duc Charles à son égard. Cette lettre envoyée par Stéphanie fut portée à Paris par Massias, mais Napoléon avait alors d'autres préoccupations plus importantes, occupé qu'il était par

l'expédition d'Espagne. Champagny, ministre des relations extérieures, consulta Massias sur ce point, mais celui-ci déconseilla tout changement. Il était en effet de la coterie d'Amélie, amie de sa femme, et il ne voulait lui faire aucune peine en éliminant des personnes qu'elle appréciait.

Auguste de Talleyrand ne resta pas longtemps en fonction à Carlsruhe. Un mois à peine après son arrivée, l'hostilité de Stéphanie à son égard était déjà si accusée qu'elle demandait son départ. Edmond Bapst dans son livre « *A la conquête du trône de Bade* » suppose qu'il tenta de supplanter le comte de Coudenhove dans la faveur de la princesse, ce qui est certain, c'est que comme il tardait à regagner Paris, un ordre formel lui arriva à la fin d'août de quitter son poste. Une preuve évidente de la difficulté qu'éprouvait n'importe quel diplomate français à naviguer au milieu de tant d'écueils, c'est qu'après Talleyrand, quatre représentants français se succédèrent en quatre ans.

Pour en revenir à Massias, disons seulement qu'avant de quitter son poste il avait fait une nouvelle démarche pour obtenir la Légion d'honneur (celle-ci ne lui sera accordée qu'au moment de sa mise à la retraite). Ses dépêches ayant pour objet presque unique la situation à la cour de Bade, nous ne voyons à signaler qu'une affaire de fraude commise par des Français qui avaient acheté le monopole des jeux dans tout le grand duché et avaient émis de faux louis d'or (1).

(1) Pour l'intelligence de ce qui précède nous avons cru bon de reproduire une petite généalogie de la famille grand ducale de Bade.

CHARLES-FRÉDÉRIC
1728-1811
Margrave puis grand duc de Bade

Marié : 1° à Caroline Louise de Hesse-Darmstadt † 1783			2° en 1788 à Louise Geyer comtesse de Hochberg † 1820		
Charles-Louis 1755-1801 marié en 1774 à Amélie de Hesse-Darmstadt † 1832	Frédéric 1756-1817 marié à Christiane de Nassau	Louis 1763-1830 grand duc de Bade en 1818	Léopold 1790-1852 grand duc en 1830 marié à Sophie Wasa	Guillaume 1792 margrave de Bade en 1817	Amélie 1794 mariée à Charles de Furstemberg

↓

Charles, 1786-1818, grand duc en 1811, marié en 1806 à Stéphanie de Beauharnais (1789-1860).

Consul général a Dantzig

Dantzig avait occupé la vedette l'année précédente. En effet lors de la quatrième coalition contre la France qui groupait la Prusse, l'Angleterre et la Russie, après la prise d'Iéna et l'entrée des Français à Berlin, la Prusse était entièrement ouverte à l'invasion. L'armée assiégeante apparut devant Dantzig en mars 1807 ; elle était forte de 13.000 hommes sous le commandement du maréchal Lefebvre. Les troupes de défense se montaient à 14.000 Prussiens et 4.000 Russes. Ce fut le siège le plus mémorable que cette ville eut à subir. Elle capitula le 27 mai 1807. A la paix de Tilsitt, Dantzig devint ville libre avec un territoire de deux lieues à la ronde. Rappelons que parmi les troupes françaises combattit un contingent badois à la tête duquel se trouvait le prince Charles de Bade.

Le précédent consul français à Dantzig, La Chevardière, avait été brusquement renvoyé pour malversations, l'intérim était assuré par Chopin, intendant du port. Il avait été question alors de ne pas avoir de représentant diplomatique à Dantzig, mais de rattacher ce poste à celui de Varsovie. Napoléon avait changé d'avis, se rendant compte que cela occasionnerait des déplacements continuels entre ces deux villes, et que les affaires à traiter avec ce territoire étaient suffisamment importantes pour nécessiter l'envoi d'un agent spécial. Un des principaux objets de la mission de Massias était de veiller à la stricte observation du blocus continental.

La dernière lettre de Massias datée de Carlsruhe est du 24 mai 1808 ; il dit avoir remis à Auguste de Talleyrand tous les papiers et archives qu'il avait en sa possession ; il se rend alors à Oggersheim dans le département du Mont Tonnerre (dont le chef-lieu était Mayence) où sa femme avait une propriété pour mettre ordre à ses affaires, se tenant prêt à gagner Dantzig dès que l'ordre lui en serait donné.

Il y arriva le 14 juillet, se présenta le lendemain au général Rapp, gouverneur de la ville, et remit ses lettres de créance au

président du Sénat, M. de Zernieke le 21 du même mois. Voici l'allocution qu'il prononça à cette occasion :

« Monsieur le Président du Sénat,
Messieurs les sénateurs,

Sa Majesté l'empereur et roi en daignant me nommer résident et consul général dans votre ville m'a donné une preuve bien précieuse de sa confiance. Ce témoignage honorable me touchera surtout particulièrement lorsque ma mission me mettra à même de seconder les vues de bienveillance et de haute protection de cet auguste monarque à qui la ville doit son existence politique, comme la France lui doit son bonheur et l'Europe sa tranquillité. Puissé-je trouver de fréquentes occasions d'être utile à votre pays et mériter par là l'estime de ses magistrats qui à la sagesse, à la stricte probité et à toutes les vertus qui honorent et font prospérer le commerce savent joindre une juste haine contre les ennemis du commerce du toutes les nations. »

Dès son arrivée, Massias se trouva en conflit avec l'intendant Chopin, chargé des intérêts de l'armée et qui avait été chargé de l'intérim du consulat. Celui-ci prétendait que ses attributions consistaient également à vérifier les papiers de bord des navires entrant dans le port de Dantzig, Massias affirmait catégoriquement qu'il avait été principalement nommé pour veiller à l'exécution du blocus continental dans cette ville, et il envoya une plainte à ce sujet à Champagny, ministre des relations extérieures. Celui-ci donna raison à Massias et le fit nommer presque aussitôt intendant du port, fonction qu'il cumulera avec celle de résident et de consul général. Chopin devait être nommé à un autre poste mais il s'arrangea pour rester encore plusieurs mois à Dantzig, ce qui naturellement exaspéra Massias. A l'en croire, Chopin aurait fait des malversations en exigeant de la ville une somme de cinq cent mille francs pour fournitures destinées à l'armée. Cette somme était manifestement exagérée et Chopin devait toucher une grosse commission ; il craignait certainement que cet argent ne lui soit pas versé et c'est pourquoi il retardait toujours son départ, prétendant être chargé d'une mission extraordinaire à Dantzig. A partir de 1809, il ne sera plus question de lui.

Presque tous les rapports de Massias ont trait à la situation

financière de la ville. Ce territoire, lorsque fut proclamée son indépendance, dut s'engager à payer à la France, par annuités, une somme de dix-huit millions. Les agents du gouvernement français pressuraient la ville autant qu'ils le pouvaient, or elle était terriblement endettée, son commerce extrêmement réduit, baucoup d'habitants ruinés, Massias ne cesse de se faire leur interprète auprès des bureaux de Paris pour qu'il leur soit accordé des délais et une atténuation de leur dette, mais ceux-ci font la sourde oreille et il est obligé de revenir constamment à la charge. Il insiste également sur le fait que les mesures prises sont très impolitiques et qu'elles n'auraient pour effet que de nous aliéner une population dont toutes les sympathies vont naturellement à notre pays.

Il serait fastidieux d'analyser les rapports de Massias ayant trait à la situation économique et financière de Dantzig. Une rapide esquisse suffira.

Le siège avait été très meurtrier, puis en février 1808, un violent incendie avait détruit quatre-vingts maisons, occasionnant quatre cent mille francs de dégâts. Les députés de la ville réclament une diminution de la contribution et le retrait partiel des troupes. Le commerce est nul, les gros négociants sont ruinés, le port est dans le marasme le plus absolu. Il faut, dit Massias, user de beaucoup de ménagements. Obligés de payer trois millions avec intérêts, somme qui paraît d'ailleurs excéder les possibilités municipales, les habitants se trouveront dans l'impossibilité de le faire deux ans de suite. Si on use de rigueur envers les principaux négociants, on achèvera de ruiner leur crédit et le reste de la fortune publique, ainsi on tuera, dit-il, la poule aux œufs d'or. De telles mesures auraient pour effet d'alarmer les habitants et les inciteraient à envoyer leurs capitaux en Angleterre, opération qui se pratique déjà sur une grande échelle, et qu'il serait funeste de voir se généraliser. Le trafic du port est presque inexistant. Les navires entrant dans la Baltique préfèrent se rendre dans les ports de Memel ou de Kœnigsberg où l'on n'exige pas de cautionnement.

Ces détails nous sont confirmés par Röschin dans son livre

sur *Les sièges de Dantzig et l'occupation française.* Il ajoute à ce tableau les renseignements suivants :

« On exigeait avec une dûreté qui touchait presque au despotisme oriental les fournitures à faire aux hôpitaux, la décoration princière de la maison du gouverneur, l'établissement de grandes casernes pour les troupes, le paiement comptant des frais de table du gouverneur, des intendants, des chefs de troupes. Quand le conseil ne pouvait réunir les sommes énormes destinées à faire face aux dépenses, le gouvernement venait à son aide en lui indiquant dans les cas urgents un plus ou moins grand nombre de riches citoyens en mesure de remédier en un laps de temps déterminé à la détresse des finances. »

Enfin, selon Massias, une autre cause de la crise que subit Dantzig est la mauvaise administration municipale. La constitution aurait besoin d'être entièrement revisée. Il formule à ce sujet des suggestions qu'il soumet à son gouvernement bien que cela excède ses attributions. S'inspirant de la constitution octroyée en 1750 par Auguste III de Pologne et voulant sauvegarder le paiement de la dette due à la France, il adresse en mars 1810 un nouveau projet comprenant quarante-quatre articles. Le sénat serait composé de dix-huit membres, dix choisis par les souverains protecteurs de la ville (France, Prusse et Saxe), les huit autres élus par leurs concitoyens. Le sénat serait divisé en quatre sections ou ministères : finances, police, justice et navigation et le code Napoléon rendu obligatoire.

A la même époque Massias, Vegeseck résident pour le roi de Prusse et Dankelman résident pour le roi de Saxe, avisèrent conjointement leurs gouvernements qu'étant donné l'incapacité des membres du gouvernement de Dantzig et la mauvaise gestion des finances, il était urgent d'aviser si l'on voulait éviter la ruine complète de la ville.

En 1810, à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise, Massias reçoit l'ordre d'organiser une grande fête. Son compte rendu raconte en détail les différentes manifestations qui se sont déroulées : la veille, salves d'artillerie et spectacle gratuit ; le jour même, réceptions des autorités au consulat, messe militaire, inauguration de la place Napoléon avec défilé de troupes, repas gratuit offert aux pauvres, déjeuner au con-

sulat où sont invitées toutes les autorités ; le soir, concert, feu d'artifice, souper de quatre cents personnes et illumination de toute la ville.

Quelques mois plus tard, Massias était obligé de donner sa démission pour raison de santé. Dès la fin de 1808, il avait envoyé à Champagny, ministre des relations extérieures une assez longue note signalant son caractère défectueux. Pendant la campagne d'Italie, il avait eu en bivouaquant sur les montagnes du Dego, la main droite gelée, de ce fait il en a perdu presque constamment l'usage. Or le climat de Dantzig est rigoureux et sujet à de brusques changements de température qui affectent sa poitrine. Sollicitant du ministre un assez long congé qu'il passerait dans la terre qui lui appartient à Oggersheim, près de Spire, il désirerait à son expiration bénéficier d'une autre affectation. Il ne quittera son poste qu'avec beaucoup de regret et remercie le ministre de le lui avoir confié. Ses appointements étaient certainement très beaux, il exprime en effet sa gratitude au gouverneur qui lui avait alloué 36.000 francs pour ses fonctions d'intendant. Comme consul général il devait toucher une somme au moins égale.

Satisfaction n'ayant pu lui être donnée, sa démission fut acceptée en décembre 1810.

Retraite et dernières années

Après sa retraite Massias partagea son temps entre Dachstein, près de Molsheim en Alsace, Paris et sa banlieue. Une de ses brochures est datée de Thiais près Choisy-le-Roi en 1825. Il habita également Vitry-sur-Seine, un de ses fils ayant épousé une fille du comte Dubois, préfet de police sous l'Empire et propriétaire du château.

Revenant à la philosophie qu'il avait enseignée dans sa jeunesse, il occupa ses loisirs à composer divers ouvrages : le plus important est le « *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*, 4 vol. complétés par *Problème de l'esprit humain ou origine, développement et certitude de nos connais-*

sances. Dans le premier il analyse les grands faits qui constituent la nature humaine : la sensibilité, l'intelligence, la sociabilité et la moralité ; dans le second il définit les lois de l'instinct, le gouvernement naturel et la morale. Dans son *Traité de philosophie psycho-physiologique*, il admet trois grands principes : les rois naissent des peuples ; la morale a ses racines dans la religion ; le christianisme sans fanatisme ni superstition sera la religion du genre humain.

Un célèbre philosophe de son temps, Damiron, juge ainsi son œuvre :

« Si on se demande quelle est la couleur de cette doctrine, on n'aura pas de peine à voir que c'est celle du spiritualisme. L'auteur a consacré des notes très étendues à la réfutation des diverses doctrines matérialistes. Il les attaque avec autant de force que de bonne foi et c'est sans esprit de parti, sans préjugé ni aveuglément ». Un autre philosophe, Tissot, estime que « les idées de Massias sur la nature divine et ses rapports avec le monde ne manquent pas de grandeur ni d'élévation... Si la philosophie consiste essentiellement dans l'amour de la vérité, il est assurément un des hommes de notre temps qui ont le mieux mérité l'estime toujours due au désintéressement et à la plus entière bonne foi dans le culte persévérant du vrai ».

Il fut en relations avec le baron d'Eckstein et Maine de Biran et rompit des lances avec le docteur Broussais dont l'œuvre est extrêmement teintée de matérialisme. En dehors de ses ouvrages de philosophie, Massias a composé un grand nombre de brochures sur des sujets divers : politique, sociologie, religion, finances, questions actuelles, etc. Dans sa *Lettre sur Strasbourg et l'Alsace*, il donne d'intéressants renseignements sur le pays et ses habitants. Se penchant sur le problème de la colonisation de l'Algérie, bien loin encore d'être terminée (il écrit en 1840) il serait d'avis de faire une muraille « partant de la baie de l'est, passant au sud derrière Koléa et Bélida, et longeant le versant septentrional du petit Atlas, ferait un coude à gauche en face du cap Matifou et aboutirait à la mer ». Dans cette enceinte longue de quatre cents kilomètres, les colons pourraient vivre et travailler en sécurité. Les rendements magnifiques qu'ils obtiendraient inciteraient les Arabes à se mettre sous leur dépendance. Nous ne pouvons analyser les quarante-huit ouvrages

ou brochures de Massias. Disons seulement que dans « *Questions sur la peine de mort* » écrit au lendemain de la révolution de 1830, il répond par la négative aux deux questions d'une brûlante actualité : La peine de mort doit-elle être appliquée aux délits politiques ? et Les ex-ministres coupables des ordonnances du 25 jujillet sont-ils passibles de la peine de mort ?

Massias fit l'acquisition d'une importante galerie de tableaux dont le catalogue fut composé en 1815 par Landon, peintre et conservateur du musée du Louvre. Cette galerie comprenant des tableaux de peintres tels que Rembrandt, Rubens, Le Titien, Tintoret, on serait tenté de supposer qu'ils proviennent en majeure partie des musées d'Italie pillés pendant les guerres de la Révolution. Mais cette hypothèse est purement gratuite et ne résiste pas à un examen un peu attentif de cette collection. Comme le dit Landon dans sa préface, ces tableaux furent certainement acquis successivement de loin en loin soit chez les marchands, soit dans les ventes publiques. Un assez grand nombre de tableaux sont indiqués comme provenant du cabinet Lebrun. Ce Lebrun, mari de Mme Vigée Lebrun, était critique d'art, expert et grand marchand de tableaux. Comme la plupart des amateurs de cette époque, Massias lui a acheté un certain nombre de toiles. Cette galerie était entièrement formée en 1815. Il est certain que Massias s'est défait peut-être totalement, au moins en partie, de sa galerie dès 1825. En effet, Charles Blanc, dans son « *Histoire des peintres* », signale une vente Massias en 1825 avec les prix obtenus pour les tableaux du Guide et de Jules Romains. Il est probable que Charles Blanc n'a signalé que les plus importants et ceux ayant atteint les prix les plus élevés. Comme les tableaux des grands maîtres ne sont pas mentionnés, on est assez tenté de croire que les œuvres qui représentaient ces peintres dans la collection étaient inférieures ou d'une authenticité douteuse. Un tableau provenant de la galerie Massias est passé à la vente Sedelmayer en 1907. C'est un portrait de femme de François Miéris qui ne paraît pas remarquable et n'a d'ailleurs atteint que 1.100 francs.

Massias mourut à Paris en 1848 d'après la *Nouvelle biographie universelle ;* les annotations de la *Correspondance politique*

de Charles-Frédéric de Bade assurent qu'il mourut à Baden-Baden. Il avait été créé baron d'Empire par décret du 25 janvier 1814. Ce titre lui fut renouvelé héréditairement par Louis XVIII par lettres patentes du 3 février 1819 avec institution d'un majorat ou rente sur l'Etat et règlement d'armoiries : « D'azur à la bande d'or chargée d'un cœur de gueules en abîme ». Ce sont les armoiries mêmes de la ville de Carlsruhe où le mot *Fidelitas* est inscrit sur la bande. Massias remplaça le mot par un cœur, symbole de la fidélité. Quant à sa devise, il adopta : « *A Dieu, au Roi, à la Patrie* ». Or il est raconté dans l'ouvrage du baron de Maricourt sur le duc d'Enghien que celui-ci avait gravé à l'aide d'un diamant les mots : « Dieu, la Patrie, le Roy » sur les vitres de la salle à manger du palais du cardinal de Rohan à Ettenheim. La devise de Massias serait-elle une réminiscence de celle du duc d'Enghien ? Le rapprochement est en tout cas curieux. Fidélité à Dieu, il l'a manifestée par son passage chez les Oratoriens et sa doctrine philosophique hautement spiritualiste, fidélité au roi et aux princes par sa défense du duc d'Enghien qui comportait de si grands risques; fidélité à la patrie qu'il servit toujours avec dévouement et loyauté.

Jean ARVENGAS.

VARIÉTÉS

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE PALMERSTON

DE 1830 A 1841 (1)

III

La question d'Orient entrait dans une autre phase. Elle dépendait désormais du concert européen et ne pouvait être résolue que par lui. Aucune des cinq puissances ne se risqua à désavouer l'action de son représentant, mais déjà deux désaccords apparaissaient, l'un entre l'Autriche et la Russie, l'autre entre la France et l'Angleterre. Le premier se manifesta aussitôt ; le tsar avait perdu sa confiance en Metternich. Les discussions de Vienne relatives à l'entrée éventuelle dans les Dardanelles des flottes française et anglaise, accompagnées de quelques vaisseaux autrichiens, avaient paru à Nicolas une menace dirigée plus contre la Russie que contre Mehemet Ali ; il refusa de continuer à prendre part aux négociations de Vienne, et Ficquelmont, ambassadeur d'Autriche à Pétersbourg dut prendre un congé. Metternich vit disparaître en un instant son rêve de faire de Vienne le centre diplomatique de l'Europe ; il en fut tellement affecté qu'il tomba malade et dut prendre un long repos. Les relations entre l'Autriche et la Russie ne furent cependant pas troublées d'une ma-

(1) V. *R.H.D.*, I, 1954, p. 74 et s.

nière durable par cet incident. Le second différend fut de toute autre nature. Il débuta par des divergences de peu d'envergure qui se développèrent constamment jusqu'à amener la rupture de l'entente de la France et de l'Angleterre. Ce résultat fut dû à l'action personnelle, persistante et tenace de Palmerston. De même qu'il s'était juré la perte de Dom Miguel, il s'attacha à chasser Méhémet Ali de la Syrie et, en sacrifiant l'alliance française, il y parvint. Il fut aidé, il est vrai, par les faiblesses et les maladresses de la politique de Louis-Philippe. Palmerston comprit de suite l'importance primordiale et le caractère définitif de la note collective qui avait affirmé l'union des grandes puissances pour le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman ; il y vit plus qu'un engagement de défendre le Sultan contre de nouvelles attaques, celui aussi de faire rendre par Méhémet Ali les territoires indûment occupés par lui. C'est là que les thèses anglaise et française s'opposèrent.

Les Français s'étaient pris pour Méhémet Ali d'un de ces engouements qui, fondés sur des penchants sentimentaux, écartant l'usage de la raison, finissent, les passions s'en mêlant, par devenir une force dans la politique extérieure et intérieure d'un pays, et paraissent d'autant plus désintéressés qu'ils sont moins justifiés. La possession de la Syrie par Méhémet Ali n'était certes pas un intérêt majeur de la France ; la défense des prétentions du Pacha pas davantage ; et, pourtant, l'opinion française se monta à un tel point que la paix générale fut compromise, la France prit des mesures qui pesèrent lourdement sur son avenir et Thiers découvrit à sa confusion qu'il était « plus méhémetaliste que Méhémet Ali » (1). La responsabilité de Louis-Philippe dans la fausse orientation de la politique française à l'égard du Pacha d'Egypte est grave. D'après des documents encore inédits, et que Sir Charles n'a pas connus, je peux éclairer ce point : Sainte-Aulaire, ambassadeur à Vienne, avait déclaré dans une dépêche qu'« il ne verrait qu'avec *une peine extrême* le Gouvernement du Roi s'interdire l'emploi de la force contre Méhémet Ali : les cinq puissances, ajoutait-il, par la note collective remise

(1) François Charles-Roux, *Thiers et Méhémet Ali*, Paris, 1951, p. 206.

au Divan ont contracté à cet égard un *devoir positif* qu'elles étaient maîtresses de ne pas contracter mais qui maintenant les lie d'honneur à contraindre la soumission du vassal par toute voie y compris la force ». Le Roi trouva cet exposé si contraire à sa politique que, du château d'Eu, où il résidait alors, il pria l'un de ses ministres, Villemain, qui rentrait à Paris de faire connaître son avis à Soult. Il estimait que Sainte-Aulaire déviait des instructions qui lui avaient données, à savoir que « dans aucun cas, *excepté la défense immédiate* du Sultan, la France n'agisse à force ouverte contre le Pacha d'Egypte », car, en ce faisant, elle ferait du même coup une chose impopulaire et une chose imprudente. Pour Louis-Philippe, l'important évidemment était la popularité. Méhémet était le favori de la gauche et des bonapartistes à cause du souvenir de l'expédition d'Egypte ; le Roi voulait ménager cette partie de l'opinion. La crainte d'être imprudent était fondée sur des données fausses : une exagération de la puissance du Pacha, qu'il supposait prêt à reprendre une marche victorieuse, et une insuffisante compréhension du changement apporté au problème d'Orient par la note collective. Après la signature de ce document une intervention armée russe contre Méhémet Ali changeait entièrement de caractère ; la Russie agirait, dans ce cas, comme mandataire de l'Europe, et non comme unique puissance protectrice de la Turquie ; son action serait par conséquent comparable à celle de l'armée française à Anvers. En outre le mot de vassal, que l'on employait à tort en parlant du Pacha, entraînait, comme chaque fois l'imprécision du langage, une appréciation erronée de la situation juridique du Pacha. Celui-ci, bien loin d'être un vassal, ce qui suppose des droits de propriété et une succession héréditaire, était un simple fonctionnaire qui s'était rendu quasi-indépendant par suite de la faiblesse du pouvoir dont il dépendait, mais dont la nomination ne comportait aucun droit à la succession, ni même aucune possession viagère ; la simple menace d'une révocation suffit pour lui faire réduire ses prétentions jusqu'à les rendre acceptables. Mais la résolution de Louis-Philippe de n'appuyer en aucun cas des mesures de coercition contre le Pacha d'Egypte rendit stériles les efforts de la diplo-

matie française. Ainsi engagé, le dialogue entre Palmerston, entêté et résolu, et les représentants de la France qui s'épuisèrent à rechercher des solutions condamnées d'avance, s'aigrit très vite. Les questions secondaires de savoir si l'amour-propre de Méhémet Ali serait satisfait par telle ou telle décision, si la possession de telle ou telle portion d'Asie Mineure lui resterait à titre héréditaire, viager ou temporaire, cédèrent rapidement le pas à deux questions beaucoup plus importantes : la première, l'entente entre la France et l'Angleterre subsisterait-elle, et celle-ci disparue, le concert européen se formerait-il sans la France ou même contre elle pour aboutir à une conflagration générale ? L'enjeu pour une telle partie était dérisoire. Comme l'observe Sir Charles Webster les faits ont été racontés maintes fois ; nous n'y reviendrons pas. On peut cependant noter quelques points. En refusant de s'associer à des mesures de coercition contre Méhémet Ali les ministres français obtinrent des résultats opposés à ceux qu'ils cherchaient : le premier d'encourager Méhémet Ali à persévérer dans ses demandes les plus excessives ; le second de se mettre soi-même à l'écart des mesures prises par les puissances et de s'exclure pour ainsi dire volontairement du concert européen. Pour remédier à ces inconvénients ils essayèrent de faciliter un accord direct entre Constantinople et Le Caire ; leurs efforts furent vains car, après la note collective, il ne pouvait être question d'accord que sanctionné par les puissances.

On lira avec intérêt le récit de ces péripéties dans le livre de Sir Charles, notamment de celles qui amenèrent, à l'insu de la France, la signature de la convention du 15 juillet 1840 qui surprit si fort le gouvernement de Louis-Philippe et Guizot son ambassadeur à Londres. Le roi des Français aurait été moins étonné de se voir mis à l'écart du concert européen par l'initiative de Palmerston, lequel n'hésita pas à mettre son portefeuille dans la balance pour obtenir l'agrément du cabinet, s'il s'était souvenu d'une pareille manœuvre du même ministre envers son alliée, déjouée à la dernière minute, en décembre 1831, par le flair de Talleyrand à propos du démantèlement des forteresses belges. Palmerston qui s'indignait constamment de la duplicité

des autres dès qu'ils n'étaient plus de son avis avait évidemment une morale à lui dont il convenait de ne pas oublier l'existence. Il avait aussi une confiance en lui qui lui permit de ne tenir aucun compte des objections et des résistances, non seulement de ses adversaires mais de ses amis : ses collègues du cabinet britannique et les puissances signataires de la convention. Il enleva par sa tactique favorite, la surprise, qui lui avait déjà si bien réussi, le consentement du cabinet malgré la réluctance de la plupart des ministres et l'opposition formelle de deux d'entre eux qui prirent soin par une démarche tout à fait inhabituelle de faire consigner leur avis défavorable ; il résista aux conseils de Metternich et de la Prusse qui désiraient une formule capable d'entraîner l'adhésion de la France. Comme Sir Charles Webster le fait ressortir en citant une phrase de Lord Melbourne : « Jamais, je m'en porte garant, une grande décision fut prise avec un soutien si mince et si fragile ». Le Premier Ministre se rendait compte du danger de la situation ; il écrivit à Palmerston que si une solution n'était pas trouvée rapidement, la dissolution du ministère s'ensuivrait ; il ajoutait : « Ce sera un malheur pour notre pays car cela semblera montrer, et ce sera vrai, que le gouvernement anglais aura été changé à cause des clameurs de la presse et de la populace de Paris et sur la simple crainte d'un différend sérieux avec la France » (1). En effet le péril grandissait ; depuis l'arrivée de Thiers au pouvoir, la France faisait des préparatifs militaires et le gouvernement avait pris une décision qui devait avoir de grandes conséquences : celle de fortifier Paris. L'annonce de la convention du 15 juillet qui fixait, sans le concours de la France, les modalités de la coercition à exercer contre Méhémet Ali, avait déchaîné dans la presse et la population française un émoi et une colère dont Thiers et Louis-Philippe n'étaient plus maîtres ; tout est à craindre dans des circonstances pareilles. Seul Palmerston poursuivait imperturbablement son plan et il réussit, alors qu'il était presque unique à croire que ce fût possible. Avec quelques soldats turcs, quelques marins anglais et un archiduc autrichien, il fit en peu

(1) Lettre du 14 septembre 1840, p. 712.

de semaines la preuve de la vulnérabilité de la puissance militaire égyptienne ; la prise de Beyrouth et celle de Saint-Jean-d'Acre, la retraite d'Ibrahim montrèrent les illusions des partisans de Méhémet Ali. Avant même la confirmation du succès des mesures de coercition, Louis-Philippe avait refusé d'approuver le discours du trône préparé par Thiers et celui-ci avait donné sa démission. Il fut remplacé le 29 octobre 1840 par Soult qui offrit le portefeuille des Affaires étrangères à Guizot. Palmerston poussa ses avantages et, en définitive, Méhémet Ali, fort alarmé de sa destitution prononcée par le Sultan et de la nomination d'un remplaçant pour occuper son poste, fut heureux de renoncer à ses conquêtes extérieures pour conserver l'Egypte héréditaire. Palmerston n'eut pas le triomphe modeste et on regrette pour lui qu'il l'ait marqué par des écarts de langage indignes d'un véritable homme d'Etat (1).

Guizot opposait au cynisme du ministre britannique une attitude pleine de dignité. Convaincu avec raison de l'avantage pour les puissances de la rentrée de la France dans le concert européen et certain du désir de plusieurs d'entre elles de revenir à des conditions plus normales, il attendit le moment où ces conditions amèneraient une reprise des relations interrompues. Appuyé sur les avis de Desages, qui considérait la question de Méhémet Ali comme un incident de la politique française analogue à la Quadruple Alliance ou au traité de 1827 avec la Grèce, il refusa de signer un traité sur n'importe quel aspect de la question d'Orient avant que le Sultan et les quatre puissances n'eussent déclaré solennellement atteint l'objet de la convention du 15 juillet 1840, reconnaissant par là qu'il n'existait plus aucun engagement entre elles dont la France fût exclue. Après de longues discussions, dans lesquelles la France fut représentée avec tact et intelligence par le baron de Bourqueney, chargé d'affaires depuis le départ de Guizot, le gouvernement de Louis-Philippe eut la satisfaction de voir les autres puissances reconnaître par un protocole spécial du 10 juillet 1841 que les conditions qui avaient amené la conclusion de la convention du 15 juil-

(1) Par exemple quand il parle de la « salutary moral humiliation » de la France, p. 736.

let 1840 n'existaient plus. La France pouvait dès lors adhérer à la convention des Détroits qui fut signée le 13 juillet ; on sait que celle-ci eut une perennité peu fréquente pour les textes diplomatiques ; elle fut un élément important pour le maintien de la paix en Méditerranée en mettant à la fois la Russie à l'abri d'une attaque venant de la Méditerranée et les pays méditerranéens à l'abri d'une attaque venant de la Mer Noire. On ne marchandera pas la part de Palmerston dans son élaboration et sa réalisation ; il était inutile toutefois, ce que Sir Charles reconnaît (1), de traiter l'alliée de la Grande-Bretagne avec si peu d'égards. L'excitation de la lutte, et peut-être les angoisses qu'il avait eues sur la réussite de sa politique, semblent avoir fait perdre à Palmerston la sûreté de son jugement. On ne peut expliquer autrement son discours à ses électeurs de Tiverton quelques semaines avant de cesser d'être ministre ; rajeunissant la vieille parabole de la paille et de la poutre, il choisit de faire en termes offensants un parallèle entre l'administration de l'Angleterre aux Indes, qu'il couvrit de fleurs, et l'administration de la France en Algérie, qu'il critiqua vivement. Sir Charles Webster le lui reproche à juste titre (2) en se servant de l'argument qui aurait sans doute le plus touché le ministre de la reine Victoria : à savoir que comme à ce moment il avait besoin de Guizot pour d'autres affaires il était peu opportun de l'indisposer. Heureusement Guizot et la France ne confondaient pas Palmerston et l'Angleterre et quand, peu après, Aberdeen prit possession du Foreign Office, ce ministre n'eut pas de difficultés à rétablir les bonnes relations antérieures entre les deux pays.

Avec la conclusion de la Convention des Détroits prend fin l'ouvrage de Sir Charles Webster, mais non, comme il nous en avertit, la carrière de Palmerston qui se prolongea encore longtemps puisqu'il devait vivre près de vingt-cinq ans de plus et mourir Premier Ministre. Non sans raison son biographe réserve son jugement d'ensemble sur l'homme d'Etat britannique jusqu'au moment où, comme sa première partie, la vie entière de

(1) P. 792.
(2) P. 776.

celui-ci aura été étudiée ; mais on souscrira volontiers à l'opinion de l'historien : quel que soit le verdict de la postérité, qu'il soit ou non élogieux, Palmerston a été l'un des plus notables ministres des Affaires étrangères de la Grande-Bretagne. Ceci fait désirer d'autant plus ardemment que Sir Charles, malgré les autres travaux dont il est accablé, notamment sa participation à l'histoire officielle de la dernière guerre, nous donne rapidement la suite de cette captivante biographie. C'est, je crois, la preuve la plus grande d'intérêt et l'éloge le plus sincère que l'on puisse faire de cet excellent ouvrage.

André ARTONNE.

CONGRÈS INTERNATIONAL DES SCIENCES HISTORIQUES

Le Congrès International des Sciences Historiques se tiendra à Rome du 4 au 11 septembre 1955. Le Secrétaire général du Comité Français est M. Didier Ozanam, 4, rue Ruhmkorff, Paris (17e).

CINQUIÈME SECTION

Histoire contemporaine

1. L'historien et l'histoire contemporaine (M. Langer, Harvard) ; Vom nationalismus des XIX. Jahrhunderts zum Welstaat-system des XX. Jahrhunderts (M. Schieder, Cologne) ; Origini e vicende diplomatiche della secunda guerra mondiale (M. Toscano, Rome).

2. La technique et la préparation des traités de paix aux XIXe et XXe siècles (Sir Charles Webster, Londres).

3. Problèmes d'histoire sociale au XIXe siècle (MM. Bourgin-Maitron, Paris ; Demarco, Rome).

4. Le problème de l'Atlantique du XVIIIe au XXe siècles (MM. Godechot, Toulouse ; Palmer, Princeton).

5. The impact of Science and Technology on Oriental and Far East Culture (M. Fairbanks, Harvard ; La storia moderna dei paesi arabi (M. Gabrieli, Rome).

COMPTES RENDUS

Henry Marc-Bonnet. — *Les Papes de la Renaissance,* 1 v., 127, p., Presses Universitaires de France, 1953. Marcel Brion. — *Le Pape et le Prince,* 1 v. in-16, 318 p., Paris, Hachette, 1953. Bernard Nabonne. — *La vie privée de Lucrèce Borgia,* 1 v. in-16, 256 p., Paris, Hachette, 1953.

Il n'est pas, je crois, dans l'histoire moderne, de période plus captivante que celle de la Renaissance italienne. Grands hommes, drames individuels, magnifique floraison des arts. Trois travaux parmi beaucoup d'autres l'ont encore récemment évoquée : *Les Papes de la Renaissance* par Henry Marc-Bonnet ; *Le Pape et le Prince* de Marcel Brion ; *La vie privée de Lucrèce Borgia* de Bernard Nabonne.

Comme beaucoup d'ouvrages de la collection « Que Sais-Je ? » qui en contient tant d'utiles dans leur substantielle brièveté, celui de M. Henry Marc-Bonnet, spécialiste de l'histoire religieuse, sur *les Papes de la Renaissance* est un livre très pertinant. De 1447 à 1527, nous voyons se succéder douze pontifes dont quelques-uns comptent parmi les plus fameux sinon les plus édifiants qui se soient assis sur le trône de Saint-Pierre, Alexandre VI, Jules II, Léon X. « Jamais peut-être, sauf au x[e] siècle, dit notre auteur, la papauté n'a été aussi près de se séculariser, de devenir le jouet d'une faction, la proie d'une famille, de se réduire aux dimensions d'un pouvoir local purement romain ou italien, universel seulement par la haine et le mépris qu'il inspirait ? ».

Il n'en a rien été cependant et ce n'est pas le fait le moins surprenant de cette époque de mœurs brutales et dissolues que les hontes et les scandales n'atteignent pas l'Eglise encore que la parole de Savonarole annonce la révolte de Luther. Dans la brève période de soixante-quinze ans qu'étudie M. Marc-Bonnet, le roman le dispute à l'histoire et les grands problèmes de l'avenir se laissent déjà pressentir.

Le roman. M. Marcel Brion dont je n'ose dire qu'il est le spécialiste de la Renaissance italienne car on ne sait vraiment quels domaines lui sont étrangers (1), après Franz Funck-Brentano, Gonza-

(1) V. *R.H.D.*, 19.

gue Truc et Fred Bérence, s'attache à nous restituer les Borgia tels qu'ils furent et non tels que la légende nous en a transmis le portrait. Tendance contemporaine aux réhabilitations, dira-t-on, qui va d'Alexandre VI à Louis XV ? Nullement. Les générations précédentes, empruntant leurs armes à l'opposition, ont fait plus souvent état des calomnies répandues par les factions rivales que d'une documentation impartiale. Si paradoxal que cela puisse paraître, il est piquant de constater que l'Italie du quattrocento trouve son expression la plus accomplie dans une famille espagnole, le neveu de Calixte III étant venu comme lui de la péninsule ibérique où son fils trouvera la mort. César Borgia — c'est de lui qu'il s'agit — serait-il d'ailleurs aussi célèbre s'il n'avait servi de modèle à Machiavel dont M. Brion nous a donné également une excellente biographie ?

Et pouvons-nous oublier si nous voulons bien comprendre cette époque que par rapport à nos cités modernes, les villes italiennes de la première Renaissance sont de très petites villes — Rome compte trente mille habitants à la fin du siècle — où le contact quotidien exacerbe les passions et où l'assassinat demeure endémique. Enfin, ce que nous sommes parfois tentés de perdre de vue, les plus fameux personnages sortent souvent à peine de l'adolescence et chez eux l'âge n'a pas encore diminué la fougue d'un jeune sang...

César meurt à vingt-neuf ans, sa sœur en a vingt et un quand elle épouse Alphonse d'Este, mariage qui clôt la période romanesque de son existence.

Du regretté Bernard Nabonne, *La vie privée de Lucrèce Borgia* nous introduit agréablement dans l'intimité de la fille d'Alexandre VI. Complétant l'ouvrage de M. Brion, il nous la montre comme celui-ci, victime des ambitions et des machinations de son frère. Elle achèvera sa vie honorée et respectée à la cour de Ferrare. « Dès son arrivée et durant son long règne, puisqu'elle ne mourra qu'en 1519, écrit l'auteur de le *Pape et le Prince,* il n'est fait état que de ses qualités et de ses vertus. Qualités réelles et évidentes... vertus profondes et sérieuses ; dans les jugements que l'on porte sur elle, ce n'est pas tant sa beauté que l'on loue que sa perfection morale. Sa bonne grâce, sa gaieté, sa gentillesse la faisaient aimer de tous, mais les plus perspicaces apprécient surtout en elle son intelligence, son caractère raisonnable, son goût de la culture — elle possède une excellent bibliothèque, dont nous connaissons l'inventaire, et où les livres de piété voisinent avec les poèmes, les traités de philosophie, et les meilleurs ouvrages des écrivains anciens et modernes ». Nous sommes loin du drame de Victor Hugo.

Sur Alexandre VI, M. Brion cite des jugements qui montrent bien la qualité du politique que les vices de l'homme nous feraient volontiers méconnaître. A la vérité, les Etats de l'Eglise ne pouvaient guère différer des autres Etats de la péninsule et la papauté n'échappera aux servitudes qu'implique tout gouvernement qu'en 1870, quand disparaîtra le pouvoir temporel. Il est, d'autre part, curieux d'observer que les aspirations vers l'unité tendent déjà à se concrétiser. Elle apparaît comme le seul moyen de soustraire l'Italie aux entre-

prises étrangères. Envisagée par César Borgia, Ludovic le More a rêvé de la réaliser « avec l'aide des Français qu'il serait facile, pensait-il, de renvoyer dans leur pays, une fois qu'ils auraient prêté leur concours ». Cela ne fait-il pas penser à Napoléon III et à Cavour ?

René DOLLOT.

Régine PERROUD. — *Vie et mort de Jeanne d'Arc. Les témoignages du procès de réhabilitation (1450-1453)*, 1 v. 284 p., Paris, Hachette, 1953.

Lointaine et toujours présente, la figure de Jeanne d'Arc est celle qu'il ne faut pas se lasser d'évoquer. Nous ignorions jusqu'ici — du moins n'était-il à la disposition que des latinistes — un document capital de l'histoire de la pucelle d'Orléans : les pièces du procès de réhabilitation. Mlle Régine Perroud, connue déjà par d'importants travaux, s'est acquis un titre particulier à notre gratitude en nous restituant, encadré d'un texte succinct mais qui ne laisse rien dans l'ombre de ce qu'il importe de savoir, les témoignages des survivants du drame de 1431 auxquels elle a su rendre leur saveur primitive.

Depuis la publication de son livre, M. Raymond Oursel, Archiviste de la Haute-Savoie, qui a récemment procuré l'édition du *Procès de condamnation,* nous a donné la traduction intégrale du *Procès de réhabilitation* (1). C'est l'ouvrage auquel se référeront les érudits ; plus accessible, le volume de Mlle Régine Perroud est celui que nous voudrions voir dans toute bibliothèque française.

On sait que, lorsqu'après trente ans d'occupation étrangère, Rouen eût été libérée, une des premières préoccupations de Charles VII qui y fit son entrée solennelle, le 10 décembre 1449, fut d'ordonner une enquête sur la manière dont avait procédé le jugement de condamnation. Si pour le public, Jeanne est en effet, un envoyé du ciel et une martyre, elle n'est légalement, « ne considérant les faits que dans leur réalité objective, qu'une hérétique qu'un tribunal ecclésiastique a régulièrement condamnée ». Sa réhabilitation importe particulièrement au roi dont elle confirmera la légitimité. « Au vu et su de tout le monde connu, écrit Mlle Perroud, c'est à Jeanne que Charles VII doit d'avoir reçu, à Reims, l'onction et la couronne qui font le roi de France ; si l'on peut prouver que cette fille extraordinaire n'est qu'une misérable hérétique, et que sa pré-

(1) *Le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc,* traduit (on sait qu'il n'existait qu'en latin dans le texte publié par Quicherat en 1841), présenté et annoté par Raymond Oursel (réserve faite de l'appareil procédurier) ; illustré d'après des gravures sur bois du XVe siècle, 1 v. relié au Club du meilleur livre. Collection Dossier de l'histoire.

tendue mission n'est qu'une imposture, c'en est fini à tout jamais de la cause royale, et, par contre coup, c'est la double monarchie anglaise, réunie entre les mains de son neveu Henri VI, qui se trouve consacrée ».

Au seuil de la deuxième guerre mondiale, nous avons vu se poser le problème de la double nationalité entre la France et l'Angleterre. Il s'agissait alors d'assurer la sauvegarde de l'Occident. N'est-il pas curieux de penser que la fusion des deux Etats qui constituait alors une menace contre l'indépendance de la France, a été envisagée au cours de la guerre de Cent Ans et qu'il appartint à Jeanne d'Arc d'écarter de nous ce péril ?

Si les débats qui se déroulèrent à Paris de 1450 à 1456 dissipèrent toutes les suspicions formulées contre la pureté de la vierge de Domrémy et mirent en lumière l'étonnant pragmatisme de son exaltation mystique, ils provoquèrent la révélation des irrégularités du premier procès que n'avaient pas soupçonné les contemporains. Car le procès de réhabilitation est aussi le procès des juges, de Cauchon et des autres seides des Anglais. Savions-nous que Jeanne avait été envoyée au bûcher sans qu'aucune condamnation eût été prononcée ? Il n'est pas certain aussi bien que, publié avant la dernière guerre, le livre de Mlle Perroud aurait présenté la valeur d'enseignement que lui confèrent les plus récents événements. Sans qu'un seul mot nous y incite à un rapprochement, l'occupation d'il y a cinq siècles évoque constamment pour nous l'occupation d'hier.

Et quoi de plus vivant que les interrogatoires des témoins ? Ce qu'il pourrait y avoir parfois d'un peu lassant dans certaines redites augmente ici la crédibilité. Il est vrai d'autre part que notre conception de l'histoire a beaucoup changé. De même que nous préférons souvent la spontanéité de l'esquisse au fini du tableau, les artifices de la rhétorique nous touchent moins que l'accent direct. Rien n'est émouvant à cet égard, dans leur naïve expression, que les dépositions de ceux qui approchèrent Jeanne au cours de sa brève existence. Voici les témoins de l'enfance, les compagnons de route, l'arrivée à Chinon et les juges de Poitiers, le siège d'Orléans, les témoins de la vie quotidienne, les premières prisons, les témoins de Rouen.

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de situer à sa date parmi les autres événements de l'Europe la plus fameuse procédure de révision dont notre histoire ait gardé le souvenir.

Bientôt les Anglais ne conserveront plus en France que Calais. Le jubilé de 1450 vient de faire affluer à Rome toute la chrétienté. Et par une rencontre qui nous paraît aujourd'hui surprenante, le rescrit du 15 juillet 1455 qui a autorisé Isabelle Romée et ses fils à engager le procès de réhabilitation, lui a été délivré par Calixte III, l'oncle du trop fameux Alexandre VI et le premier des Borgia.

René DOLLOT.

Pierre JACOMET. — *Vicissitudes et chutes du Parlement de Paris,* 1 v. 18,5×12 cm., Paris, Hachette, 1954.

Sous ce titre : *Vicissitudes et chutes du Parlement de Paris,* M. Pierre Jacomet qui a occupé au barreau une place distinguée et s'était déjà fait connaître par d'importants ouvrages concernant le Palais au temps de la Restauration et de Louis-Philippe, vient de nous donner un exposé clair et concis des manifestations les plus spectaculaires du célèbre corps de l'Ancien Régime au déclin de la Monarchie. Comme le marque bien son titre, il ne s'agit pas d'un ouvrage d'ensemble sur le Parlement mais d'un rappel des principaux épisodes de sa tumultueuse existence au XVIIIe siècle : procès des Jésuites, affaire du Collier de la Reine, procès Gœtz où nous rencontrons Beaumarchais.

Je voudrais ne retenir ici que le chapitre consacré à Lally-Tollendal. On sait que celui-ci était un Irlandais dont le père avait suivi en France la fortune de Jacques II. « Il remplissait une mission sur les côtes de France en prévision d'un débarquement en Angleterre, quand un ordre du roi le rappella à Paris ». Un mémoire dont il était l'auteur sur l'Inde y motivait son envoi. Les directeurs de la Compagnie avaient sollicité sa nomination parce qu'il voulait substituer les affaires à la politique. A sa désignation s'était opposé d'Argenson qui connaissait l'homme. Les directeurs insistèrent. « Vous le voulez. Je m'en lave les mains », répondit le ministre de la guerre. La politique de Ponce Pilate n'a jamais réussi. On sait la suite. Les haines que suscita Lally, son échec devant Madras, la perte de Pondichéry. D'abord prisonnier en Angleterre, il rentre en France, se laisse incarcérer à la Bastille alors qu'il eût pu s'enfuir : « J'apporte ici ma tête et mon innocence », écrit-il, à Choiseul, le 5 novembre 1762. On l'oubliait quand un hasard le livre au Parlement. Il était inculpé de trahison. Or on ne donnait pas alors d'avocat à ceux qui étaient accusés de pareil crime. Singulière conception de la justice. L'information fut conduite, nous dit M. Jacomet, avec « une odieuse partialité ». Derrière le soldat, le Parlement visait la Cour. Condamné à mort, Lally fut mené au supplice le 9 mai 1766 « dans un carrosse drapé de deuil ». « Louis XV n'avait pas osé intervenir. Mais il ne put dormir la nuit qui précéda l'exécution... Au moment où la tête tombait, un jeune garçon de quatorze ans se précipita vers l'échafaud. C'était le fils que Lally avait eu d'une liaison secrète, qu'il avait légitimé, et à qui on venait de révéler le secret de sa naissance ».

Il ne se lassera pas de réclamer la révision du procès de son père. On s'avisa en effet bientôt de l'iniquité de la sentence. « Je crois, écrit Voltaire à d'Alembert, que Lally était un homme odieux qui méritait d'être tué par tout le monde excepté par le bourreau ». L'arrêt cassé sous Louis XVI par le Conseil d'Etat, l'affaire fut renvoyée devant le Parlement de Rouen. La révision ne fut pas admise contrairement aux vœux d'une opinion publique surexcitée.

On observe un curieux parallèle entre le procès Lally-Tollendal et l'affaire Dreyfus, les parlements jouant ici le rôle qui sera celui des conseils de guerre au siècle suivant. L'arrêt du Parlement de Normandie fût à son tour cassé, cette fois par le Conseil du Roi. Cependant le Parlement de Bourgogne confirma encore l'arrêt de 1766. Mais finalement, le 4 septembre 1786, le roi réhabilita Lally sans recourir aux magistrats. De même, sur l'initiative de Waldeck-Rousseau la grâce amnistiante mettra fin à l'affaire Dreyfus.

La mort stoïque des Bochart de Saron et Le Pelletier de Rosambo, exécutés sous la Révolution, met une note d'héroïsme sur la fin de l'histoire du Parlement de Paris. Ne représentant qu'une partie du royaume, n'étant pas issu de la nation, simple compagnie de finances, égoïste et impuissant, il avait cependant représenté dans une certaine mesure un frein à l'absolutisme.

René DOLLOT.

Jean SARRAILH, Recteur de l'Université de Paris. — *L'Espagne éclairée de la seconde moitié du* XVIIIe *siècle,* Paris, Klincksieck, 1954, in-4° de VI-779 p.

C'est un monument considérable que M. Jean Sarrailh, trouvant enfin, dans les rares loisirs de ses hautes fonctions parisiennes, le temps d'achever la mise en œuvre de l'énorme dossier de ses enquêtes d'hispanisant, vient de consacrer à *l'Espagne éclairée de la seconde moitié du* XVIIIe. *siècle.* L'imprimerie nationale a donné à l'imposant volume la présentation impeccable que méritaient, sous une plume aussi autorisée, des recherches aussi neuves.

La bibliographie des « manuscrits, documents officiels, journaux, revues et ouvrages imprimés d'auteurs espagnols » de la période envisagée comporte 530 numéros, chiffre qui donne une idée de l'importance, j'allais écrire le fourmillement de l'appareil de citations et notes sur lequel s'appuie un texte constamment clair dans la ligne, pourtant très articulée, de ses commentaires. Avec la modestie et le scrupule des grands érudits, M. Jean Sarrailh confie pourtant à ses lecteurs, au seuil de son « Avertissement », qu'il eût souhaité poursuivre encore ses enquêtes « insuffisantes » à son gré : « Cet ouvrage qui ne prétend pas être exhaustif, dit-il, groupe nombre de renseignements utiles et de textes dispersés, peu connus ou inédits ; c'est comme un point de départ, une introduction à de nouveaux et multiples travaux qu'il doit être considéré, comme un guide et une aide pour les historiens et les synthèses de l'avenir ». Point de départ et guide sans doute, mais déjà aussi magistrale réalisation éclairée de la flamme de conviction que l'auteur partage avec l'équipe dont il révèle le rôle. Bien que l'espace me manque pour donner une idée même approximative de la richesse de l'apport de M. Jean

Sarrailh à la connaissance scientifique d'un champ, presqu'inconnu chez nous, de l'histoire politique, sociale, économique du demi-siècle le plus marqué de notre influence dans le monde, je voudrais du moins en esquisser les grandes lignes, avec les conclusions essentielles.

L'auteur a distribué les quelque 700 pages de son vaste sujet en trois parties, qui négligent délibérément l'ordre chronologique cher à « l'histoire pure » pour classer l'immense matière dans une série de rubriques méthodiques, d'où finalement la thèse à démontrer se dégage dans une lumière d'évidence : 1° *Masse et élite,* 2° *Les principes et les armes de la Croisade,* 3° *Panorama de la pensée nouvelle.*

La première situe l'un en face de l'autre « les deux groupes d'inégale importance qui vont s'affronter pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'un réduit mais animé d'une confiance et d'une ardeur généreuses dans sa mission d'apostolat et d'éducation, l'autre immense, figé dans sa routine et son indifférence pour les choses de l'esprit » : les deux Espagnes. En fait d'une part la quasi-totalité du pays, car la masse dans cette lutte englobe toutes les classes sociales, de l'autre, l'élite, une poignée de novateurs, exceptionnels eux-mêmes dans toutes, et dont les efforts, d'autant plus méritoires, ne seront en somme pas complètement vains.

Cinq chapitres, sur *la masse rurale,* écrasée par la misère, les privations, l'immobilisme à la fois voulu de chacun et imposé par le rigide cadre social, *le peuple des villes,* à peine moins primitif, avec d'ailleurs bien des différences de condition d'une région à l'autre, *les décevantes classes dirigeantes,* à peu près aussi ignorantes, superficielles, crédules et bornées. Trois chapitres pour l'élite, *individus* et *corps constitués :* « un roi, quelques hommes, grands seigneurs, politiciens, prélats, artisans intelligents, et quelques sociétés d'esprits éclairés ». Parmi les premiers ce curieux Bourbon, Charles III, qui chassa les Jésuites de ses Etats de « Roi Catholique », un Cavanillès, un Cabarrus et surtout ce Jovellanos dont les citations nourrissent de leur suc principal tout l'ensemble de l'ouvrage.

La deuxième partie fait ressortir *la croyance en la culture* des révolutionnaires modérés que furent, en somme, ces divers novateurs en matière d'économie politique, théorique et pratique, d'enseignement scolaire et universitaire, comme de vie et de pensée religieuses, effrayés d'ailleurs par les violences de la Révolution française quand celle-ci éclata sur des positions de départ assez analogues. Elle situe dans ses limites particulières la conception « utilitaire et dirigée » de cette « culture » conçue par les rationalistes d'Outre-Pyrénées. Elle traite sous les aspects opposés de la tradition et du progrès le problème de l'enseignement et de l'éducation, où l'expérience professorale et rectorale de l'auteur fait merveille. Elle présente ensuite le réseau (faut-il croire maçonnique ?) des « Sociétés économiques des Amis du pays », comme s'intitulent ces noyaux préfigurant le réseau jacobin de nos Sociétés populaires. Recherchant l'influence étrangère, alors ardemment recueillie dans les livres, les

correspondances, les échanges de visiteurs et de voyageurs, elle accompagne *l'étranger en Espagne, l'Espagnol à l'étranger,* avec notamment de très vivantes pages sur quelques grands ambassadeurs d'Espagne en France ou à Rome, un Aranda, un Fernan Nuñez, un Azara. Elle montre finalement le patriotisme espagnol de ces tenants du cosmopolitisme réformateur de nos philosophes.

La troisième partie présente dans le détail et, encore une fois, pour tous les domaines de l'action économique et sociale comme du mouvement scientifique, littéraire, pédagogique ou encore pour *le problème de régime politique,* enfin pour *la pensée religieuse : le procès de l'Eglise* et la marche *vers de nouvelles exigences,* leur guerre aux « forces de sclérose et de mort ».

Conclusion : « on ne saurait donc nier sans injustice que le XVIIIe siècle, surtout dans sa seconde moitié, ait voulu modeler une Espagne nouvelle ». *Aimer la vérité par dessus tout et avoir toujours en vue l'utilité publique,* formule française (de l'abbé Nollet en 1753), « voilà ce que les réformateurs espagnols ont tenté d'obtenir de leurs compatriotes en même temps que l'oubli de leurs imperméables égoïsmes et le souci d'un véritable christianisme. Petite troupe intrépide qui ne comptait de véritables escouades qu'à Madrid et dans les grandes villes mais éparpillait partout des tirailleurs, cette élite s'est heurtée à la masse inerte ou mal intentionnée qui ne se souciait ni de bien penser ni d'aider les autres à mieux vivre. Pourtant la semence était jetée et mûrira ».

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Bernardine MELCHIOR-BONNET. — *Le duc d'Enghien. Vie et mort du dernier des Condé,* Paris, Amiot-Dumont, 1954, in-8° de 273 p.

Sur un sujet qu'on pouvait croire rebattu et où la passion partisane a multiplié contre-sens et contre-vérités, une historienne que ses attaches de famille prédestinaient à cette vocation, apporte un volume de lucide mise au point et d'attachante présentation. Œuvre de début, le livre classe son auteur et se situe parmi les meilleurs de la collection *Présence de l'Histoire,* appliquée à maintenir à cette discipline son attrait de roman, intention non seulement légitime mais louable quand l'auteur entend bien s'entourer des garanties qu'assurent seules les méthodes éprouvées de la science historique. L'heureuse inspiration de Mme Melchior-Bonnet fut d'accorder presqu'autant de place dans son ouvrage à la vie qu'à la mort de son héros, d'évoquer sa jeunesse et les vicissitudes de sa brève existence avant le drame, aux épisodes tant ressassés, de son enlèvement, de son procès et de son exécution, accessoirement de ne pas s'arrêter sur la vision de la fosse des douves de Vincennes et

de suivre les acteurs de la trop fameuse tragédie dans leurs commentaires ultérieurs. Ainsi ajoute-t-elle à la sobre mise en relief des instants pathétiques, la note complémentaire de philosophie désabusée, voire d'ironie sereine, facilitées par le recul du temps.

L'art des premiers chapitres, qu'on pourrait appeler de préparation, est de faire surgir dans l'esprit du lecteur, averti du dénouement par l'émouvante image de la couverture, s'il l'avait oublié, la série de ses causes psychologiques. Le luxueux décor de Chantilly et de la cour de Versailles encadre la naissance et les jeunes ans du « prince charmant » qu'un patient académicien pourvoit d'une culture originale, sans arriver à dompter un caractère dont l'impulsivité avec le courage personnel et la fierté de son sang demeurera toujours le trait essentiel.

Ses parents sont ce joli et léger couple de l'opérette du *Petit duc*. Louis de Bourbon et Bathilde d'Orléans, brouillés dès la venue au monde de l'enfant, fruit de leur adolescente amourette. Leurs écarts de conduite creusant de plus en plus le fossé, s'aggraveront de la divergence politique qui fera de la sœur de « Philippe-Egalité » une « Citoyenne-Vérité », quand le duc de Bourbon, son père et son fils donneront le signal de l'émigration et attacheront leurs noms à cette catégorie d'aristocrates passés à l'ennemi pour combattre la Révolution française.

Le grand-père est ce prince de Condé dont l'aveuglement entêté pèsera aussi fatalement sur le sort du dernier rejeton de sa race que sur les affaires militaires de la Coalition. Les déceptions de l'exil, les rebuffades des grandes et petites cours monarchiques dont les Condéens escomptaient la solidarité et mendiaient l'appui pécuniaire, trempent le caractère du jeune prince, intrépide comme l'aïeul illustré par Rocroy, et font de ce libertin frivole, l'amant tendrement attaché de Charlotte de Rohan-Rochefort, nièce du Cardinal Collier. Celui-ci ferme les yeux sur une liaison dont Mme Melchior-Bonnet se croit fondée à écarter le caractère d'union morganatique, pieuse légende d'un entourage ému par l'indicible épreuve de cette noble femme et reprise par d'indulgents historiens.

Rupture complète avec une mère à ses yeux indigne, respect sans aveuglement pour un père dénué des vertus de sa race, chocs douloureux avec un grand-père dont l'orgueil sénile, pourtant asservi à une longue liaison, critique autant le chef militaire sous ses ordres que le petit-fils rétif aux brillants mariages politiques, isolent dans son amour le vaincu des campagnes contre la République. Or cet amour, le retenant, contre tous les avertissements des siens, à portée des armées dont il se proclame l'ennemi irréconciliable, scellera, avec l'intransigeante fierté des répliques à ses juges, la série des fatalités du fait de lui-même et des siens, quand l'enchaînement de fatalités étrangères va refermer sur lui les pièges du destin.

Dans la lutte de l'Angleterre contre la France révolutionnaire qu'elle veut frapper, en la personne du chef victorieux et pacificateur, par un complot d'assassinat où la cavalerie de Saint-Georges associe aux Chouans de Cadoudal un Pichegru, voire un Moreau,

ses agents ont annoncé la venue d'un prince. Des erreurs de gendarmes attribuent au duc d'Enghien des conciliabules avec un précédent stipendié de Pitt, Dumouriez. Cette dénonciation, corroborée en apparence par la correspondance du duc, s'offrant à Londres comme chef de nouveaux corps de partisans, décide le gouvernement consulaire à une arrestation complétant la capture déjà effectuée des principaux conspirateurs. Talleyrand se charge de justifier un enlèvement pour lequel l'Europe ne montra guère d'indignation et dont, convenons-en, la pratique s'est singulièrement généralisée de nos jours. Fatalités suprêmes, la hâte du général Savary à presser l'exécution du jugement de la commission militaire improvisée à l'arrivée du prisonnier, et la carence du conseiller d'Etat Réal à qui le Premier Consul avait destiné la direction du scénario de condamnation. Sur ces divers points, l'auteur résume avec une réelle objectivité, qui n'exclut pas de discrètes notes de sensibilité, les documents officiels et les différentes versions des intéressés. On lui reprochera sans doute la confiance excessive de ses citations d'une mémorialiste aussi tendancieuse que Mme de Rémusat, mais la confrontation des témoignages de cette partie du dossier nous vaut quelques pages piquantes et une conclusion qui n'appellera que des réserves de détail.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

Françoise DE BERNARDY. — *Charles de Flahaut, 1785-1870, « que deux reines aimèrent »*, Paris, Hachette, 1954, in-8° de 277 p.

Fils de Talleyrand, amant de la reine Hortense, père de Morny, resté surtout connu à ces trois titres de ceux qui savaient encore son nom, Charles de Flahaut méritait bien le portrait fouillé que vient de lui consacrer Françoise de Bernardy. Ce séduisant aide de camp de Napoléon Ier « que deux reines aimèrent » (rivale d'Hortense, Caroline Murat), a conquis à son tour son biographe et lui a inspiré un livre qui, à la fois se lit avec un grand agrément et repose sur l'érudition la mieux éclairée. L'auteur qui fit ses premières armes avec une thèse de doctorat sur le comte Walewski, familière avec tous les mémoires comme toutes les figures du monde napoléonien où le guida à l'origine Octave Aubry, est également servi par une étonnante connaissance du cœur humain et du mécanisme sentimental et mondain de la société du XIXe siècle. Cette préparation, secondée par les qualités d'intuition sensibles dans les ouvrages multipliés de nos sœurs de lettres, donne à chacune de ses pages un constant intérêt psychologique plus ou moins nuancé d'ironie, mais une saveur particulière dans leur instinctif manque

d'indulgence aux croquis et aux reconstructions d'états d'âme des personnages féminins rencontrés au cours du récit.

Né d'une de ces liaisons de l'Ancien régime finissant, que leur notoriété parait d'une sorte nouvelle de légitimité, l'héritier du vieux comte de Flahaut guillotiné sous la Terreur, avait été élevé par sa mère devenue romancière pour vivre de sa plume en émigration et tout de suite célèbre par son *Adèle de Sénange*. La protection de son père naturel, passé d'un évêché du roi Louis XVI au ministère des Relations extérieures du Directoire puis du Consulat, avant les grands honneurs de l'Empire, facilita les débuts du jeune engagé volontaire dans les armées de la République, autant que l'entregent et la fortune de la plus tendre des mères, remariée au diplomate portugais M. de Souza. Sa crânerie au feu et la souple intelligence qu'il déployait dans ses missions d'état-major, faisaient en une dizaine d'années du jeune dragon protégé par Louis Bonaparte, le brillant officier de cavalerie légère attaché à Murat puis à Berthier, conquérant grades, Légion d'honneur et baronnie, enfin général, comte, aide de camp de l'Empereur qui, perdant Duroc en 1813, songea à faire de lui son grand-maréchal.

Dans cette période à panache de sa vie, le fils de Talleyrand ne se fit pas moins apprécier dans les boudoirs et les salons que sur les champs de bataille de tout le continent. Mais un grand amour surtout marqua alors sa fulgurante carrière, celui de la femme de son premier protecteur, que la volonté de Napoléon avait faite reine de Hollande. Hortense de Beauharnais, ni belle ni même jolie, mais d'une grâce langoureuse et d'un sens de l'élégance hérités de Joséphine, éprouva pour l'irrésistible séducteur, amant déjà de sa belle-sœur Caroline Bonaparte, un sentiment dont l'auteur nous nuance savamment la nature et les étapes, longtemps refoulé puis couronné par quelques mois de bonheur, suivis de la naissance clandestine du futur organisateur du coup d'Etat rétablissant l'Empire pour son demi-frère, Napoléon III. Flahaut se laissa aimer par la reine plus qu'il ne l'aima, mais des tendres liens qui les unissaient, il tira un attachement, un dévouement où Hortense puisa bien du réconfort, sans s'illusionner sur la profondeur réelle d'une affection qui n'alla jamais chez lui jusqu'à la passion (1). Père de leur enfant, le général songea à régulariser son union avec son amante quand la conduite politique, après l'attitude privée, d'un lamentable époux puis la chute définitive du régime impérial semblèrent devoir lui rendre sa liberté. La reine ne voulut pas « déchoir », et leurs rapports devinrent ceux d'amis de plus en plus séparés par la vie.

Moralement proscrit après les Cent-Jours et passé en Angleterre, il y connut bientôt la seconde étonnante aventure de son destin hors-série. L'amour de Margaret Mercer, écossaise influente et très riche, fit de Flahaut le gendre de lord Keith, l'amiral qui avait reçu Napo-

(1) Discutant Frédéric Masson, Henry Bordeaux et Pierre de Lacretelle, qui font dater « la liaison » de l'été 1810, Mlle de Bernardy la fait remonter à la fin de l'été 1808 entre deux campagnes en Espagne (cf. p. 52).

léon sur *le Bellérophon,* connu pour sa haine méprisante de la France impériale. Ce mariage, qui fixa le ménage, avec les naissances de cinq filles, pour dix années en Angleterre et, vers la fin seulement de la Restauration, à Paris, assura à l'époux toujours léger mais charmant une compagne tolérante et bonne dont la vigoureuse ambition allait le pousser sous Louis-Philippe et Napoléon III aux rôles de premier plan.

Les souvenirs de gloire de l'épopée dont il avait été un des acteurs modestes, mais distingué et applaudi, avaient épuisé chez lui le goût des choses de l'armée. La Monarchie de Juillet rendit à l'aide de camp de l'Empereur son grade militaire, l'éleva à la pairie, mais fit surtout de l'ancien officier d'état-major déjà souvent chargé de négociations délicates, un ministre plénipotentiaire à Berlin (courte mission qui eut pour toile de fond le choléra et échoua dans la question de Pologne), puis, à dix ans de là, un ambassadeur du Roi-citoyen à Vienne. La jalousie de Talleyrand avait obstinément barré à son fils naturel l'accès du poste de Londres, objet des désirs passionnés du ménage. L'agonie de l'ex-évêque avec l'édifiante fin qui le réconciliait avec l'Eglise, l'avait peut-être réconcilié aussi en 1838 avec les Flahaut, mais ce fils plein de tact s'abstint de paraître aux obsèques, alors qu'un peu plus tard, au Retour des Cendres, il tiendrait un des cordons du poêle dans l'apothéose du cortège funèbre. En Autriche il retrouvait le vieil associé de Talleyrand, l'ami qui l'avait protégé — lui et Hortense — des rancunes légitimistes en 1815. L'ancien amant de Caroline Murat et de Laure d'Abrantès, jadis si alerte, maintenant un vieillard « gourmé et sentencieux, remarié à une femme trop jeune et trop arrogante, faisait régner à Vienne un conservatisme dont le principe essentiel était l'immobilité ». Le représentant de Guizot s'entendit à merveille avec le chancelier Metternich ; mais 1848 balayait les deux tout-puissants ministres, Flahaut démissionna et regagna l'Angleterre.

Il refusera de servir la République, même sous un président du nom de Bonaparte. Confident du coup d'état à travers son fils Morny, sénateur du second Empire, il recevra enfin cette ambassade de Londres, où sa situation personnelle dans la haute société apparentée à sa femme lui réservait d'exceptionnelles possibilités d'action conciliatrice, quand l'annexion au Piémont de l'Italie méridionale tendra à l'automne 1860 les relations franco-anglaises. Il démissionnera pourtant dès la fin de 1862, désapprouvant aussi bien l'aventure mexicaine que la politique romaine du « neveu si différent de l'oncle ». Napoléon III fixera enfin à Paris, comme grand-chancelier de la Légion d'honneur, le vieillard qui survivra à son fils Morny et à son épouse anglaise jusqu'aux premières défaites de 1870, à la veille — le 1er septembre — de la catastrophe suprême des Aigles restaurées.

Marcel DUNAN.
de l'Institut.

Jules Bertaut. — *Le Roi Jérôme,* 1 v. in-8°, 263 p., Paris, Flammarion, 1953.

Ce livre M. Jules Bertaut, si familier de l'époque impériale, l'a composé en se jouant et l'on sent qu'il s'est beaucoup amusé en l'écrivant. Nul doute que les lecteurs ne partagent le plaisir de l'auteur. C'est que le roi Jérôme, encore qu'il se soit montré courageux et ai figuré avec honneur à Waterloo, n'en est pas moins un fantoche qui n'eût pas dû avoir sa place dans l'épopée. Mais il était le frère de l'Empereur et qui plus est, le Benjamin et nous savons depuis Frédéric Masson quelle a été la faiblesse de Napoléon pour les siens. Avec Jérôme, elle apparaît sans mesure, voire criminelle.

A dix-huit ans le favori de Mme Letitia se découvre à nous comme un joyeux luron et tel que nous le retrouverons à toutes les périodes de sa pittoresque existence : vanité, goût du plaisir, horreur du travail, désir de briller, indiscipline foncière. Pas méchant au demeurant, mais dont les médiocres penchants ont trouvé dans le Consulat une terre d'élection. « Un Paris fiévreusement enthousiaste du général Bonaparte reporte sur la famille entière la passion qu'il lui a voué ». Ainsi sa parenté promet Jérôme aux plus grands honneurs. Ils ne se feront pas attendre. Après six ans de croisières intermittentes marquées par une désertion, un mariage avec une charmante américaine, Elisabeth Patterson que Napoléon l'oblige à répudier, Jérôme quitte la marine sans avoir connu les étoiles et, parce qu'il n'est qu'un pion dans les combinaisons impériales, époux d'une princesse allemande, monte sur le trône nouveau de Cassel. Le royaume de Westphalie, « prodigieuse ferme en Beauce », va être jusqu'à la catastrophe finale, le grand duché de Géroldstein.

Tout cela qui risque de discréditer l'Empire, Napoléon l'a toléré, avec des sautes d'humeur, mais sans sévir : c'est la famille ! Rien pourtant d'irrémédiable. Mais voici la faute maîtresse, Jérôme soldat amateur et promu chef de corps va laisser échapper l'armée de Bagration et compromettre le plan de la campagne de Russie. « Mis sous les ordres de Davout, il déserte comme jadis il a déserté son bateau et va s'amuser à Varsovie. « Qui, écrit M. Bertaut, est le plus coupable, de Jérôme ou de l'Empereur qui a osé confier 80.000 hommes à cet écervelé » ?

Ecervelé, séduisant et séducteur, il le restera jusqu'à sa mort. La chance ne l'abandonnera jamais. Marié à une princesse qu'il trompe et qu'il adore, il devra aux alliances de Catherine avec les vieilles dynasties d'éviter la misère. Toujours besogneux, Trieste, Rome, Florence seront pour lui des exils dorés. L'union de sa fille Mathilde avec un Russe extravagant, la sienne avec une épouse clandestine après la mort de Catherine, interviendront à point pour lui permettre de maintenir son train de vie jusqu'au jour où reviendront les jours fastueux de la jeunesse avec Napoléon III aux Tuileries. Il deviendra gouverneur des Invalides et maréchal de France,

quoi encore ? Environné du prestige de la légende, il connaîtra de solennelles obsèques.

Pour le juger, il faut se garder des grands mots. Ce n'était, dit M. Bertaut, « qu'un personnage d'opérette »... « Il aura été, ajoute-t-il, le bouffon de l'ère impériale ». Sans doute, mais répétons le : sans son aîné il n'eût jamais occupé la scène. A mesure qu'on les connaît mieux, les faiblesses de Napoléon pour sa famille, pour son clan, apparaissent de plus en plus sans excuse. Taine eût goûté ce piquant ouvrage.

René DOLLOT.

Jacques CHASTENET, de l'Institut. — *Histoire de la Troisième République*, t. II, *La République des Républicains, 1879-1893*, 1 v. 15×22,5 cm de 336 p., Paris, Hachette, 1954.

De 1870 à 1879, la Troisième République apparaît comme un régime de transition (1). Avec Thiers ou Mac-Mahon, elle est plus proche de la Monarchie de Juillet que du gouvernement populaire issu de la Révolution de 1848. Servie par des hommes expérimentés, obligée de compter avec une opposition qui la menace dans son existence, elle se garde des imprudences et se consolide insensiblement.

L'élection du successeur de Mac-Mahon marque le début de la seconde période : celle de la République des Républicains, 1873-1893. Elle ne change rien à cet état de choses. Avec Grévy, c'est un représentant du passé qui entre à l'Elysée et fait appel, non pas à Gambetta, l'homme de l'avenir, mais à un interprète déjà mûr du libéralisme modéré, William H. Waddington. La transition continue.

La date du 30 janvier 1879 n'en accuse pas moins une coupure. L'atmosphère change du tout au tout. Il s'agit maintenant de consolider la République en réduisant ses ennemis extérieurs : la réaction catholique et l'hostilité monarchique. Ce sera l'œuvre d'une famille spirituelle différente de la précédente sinon opposée. La pensée française est alors dominée par la doctrine positiviste, philosophie un peu courte. « Science et rationalisme sont les maîtres mots de l'époque », mais aussi le patriotisme, le culte du drapeau qui fait l'union de tous les partis.

Avec la même sérénité de jugement qu'au cours du tome précédent, dans un volume remarquablement équilibré où rien d'essentiel n'est omis — les notes ajoutant d'utiles précisions — M. Jacques Chastenet établit le bilan nettement positif de cette seconde période. Si pourtant elle a connu plus que d'autres une assez large incom-

(1) V. sur le t. I de l'*Histoire de la Troisième République* de M. Jacques Chastenet, notre compte rendu dans la *R.H.D.*, 1953, pp. 99-101.

préhension des contemporains, c'est que, nous allons le voir, les résultats acquis ne l'ont pas été sans heurter des sentiments légitimes.

La réforme de l'enseignement qui impliquait l'éviction du clergé de l'école publique devait, blessant les consciences catholiques, provoquer un réveil des passions religieuses. La laïcisation opérée par une équipe inspirée et dominée par la forte personnalité de Jules Ferry (1) qui compte des protestants notables : Waddington, Léon Say, Freycinet, n'en représente pas moins, encore qu'elle eût pu se garder d'un certain sectarisme, l'étape majeure d'une nécessaire évolution. On juge mieux du mérite qu'il y eût à l'accomplir quand on constate que depuis qu'elle a été réalisée, en dépit de la bonne volonté ou de la valeur de certains ministres, aucune réforme d'ensemble n'est encore venue se substituer à celle des années 1880.

La France doit également à Jules Ferry la fondation de son quatrième empire colonial. Si sa création a suscité presqu'autant de réserves que les mesures intéressant l'enseignement, elles s'expliquent plus encore par l'extrême susceptibilité d'un patriotisme ombrageux que par l'incompréhension des événements d'outre-mer. Beaucoup redoutaient en effet de voir le pays se détourner de l'Europe, oublier l'Alsace. Moins que de tout autre, ce devait être le cas de l'homme d'Etat vosgien. En étendant le réseau de ses intérêts, il permettait à la France de reprendre son rang de grande puissance et de s'assurer une place digne d'elle dans le monde de l'avenir.

D'aucuns lui reprochent pourtant aujourd'hui de nous avoir détourné de notre vocation africaine lorsqu'il a renoué en Extrême-Orient la tradition du Second Empire. Challemel-Lacour a loué au contraire, lui succédant à la Présidence du Sénat, l'homme d'Etat trop attaqué qui nous avait donné la Tunisie et le Tonkin ». Pouvait-on en 1885 prévoir ce qu'il adviendrait soixante-dix ans plus tard ? C'est méconnaître cette évidence que le sort des peuples dépend d'abord du présent et que leur existence est le résultat d'une continuelle et difficile adaptation. Pour reprendre sa place parmi les Etats du premier rang, il fallait que la France au temps de Jules Ferry devînt une puissance coloniale comme il semble aujourd'hui nécessaire si elle veut demeurer parmi les grands qu'elle devienne une puissance atomique.

Sans doute — et ceci pour répondre encore à de récentes critiques — tous les résultats obtenus par Jules Ferry n'ont-ils pas été délibérément voulus par lui, mais sans son action l'auraient-ils été ?

M. Chastenet a eu raison de rapprocher du sien le nom d'Eugène Etienne dont Gambetta disait : « Etienne est franc comme la lame d'une épée ». Point orateur — je l'ai maintes fois entendu — sa parole était difficile et embarrassée, avec un léger bégaiement,

(1) V. René Dollot, *Deux grands lorrains : Jules Ferry et Poincaré. Esquisse d'une psychologie lorraine, R.H.D.*, 1941, 172-214, et dans la *Bibliothèque internationale et diplomatique* de la Librairie Pedone, 1 br. in-8°, 45 p., 1948.

mais il s'imposait par sa conviction. Un certain laisser-aller le rendait plus proche de son grand patron que de Jules Ferry. Sa popularité algérienne était immense et l'on m'a conté que lorsqu'il se rendait à Oran — son fief électoral —, toute la population se pressait sur le port pour l'accueillir. Il représentait à ses yeux une sorte de proconsul.

Citerais-je auprès des noms de deux fondateurs de notre empire d'outre-mer, celui de François de Mahy qui, en 1883, dans l'éphémère cabinet Fallières, se signala par une initiative heureuse à Madagascar ? Oui, pour rappeler un propos de Joseph Bédier, son compatriote de La Réunion, M'entretenant un jour avec lui de l'ancien ministre que j'avais connu au soir de sa carrière politique, l'auteur des *Légendes épiques* s'écria dans un élan d'admiration : « Le grand François de Mahy ». Je verse ce témoignage peut-être influencé par la communauté d'origine, au dossier d'un des fils les plus distingués de l'Ile Bourbon. Du successeur d'Alexandre Ribot au Ministère des Affaires Etrangères, M. Chastenet dit simplement « l'obscur » Jules Develle. N'est-ce pas un peu sévère ? Tenu pour l'un des meilleurs, sinon le meilleur ministre de l'Agriculture après Méline, ayant frisé la Présidence du Conseil, son passage au Quai d'Orsay fût marqué par un acte d'énergie à l'égard du Siam.

A côté des hommes de gouvernement, M. Chastenet fait aux pionniers leur juste place : les Brazza, les Lagarde, d'autres moins notoires, quelques inconnus. J'ai été amusé de rencontrer parmi ces derniers le nom de l'armateur Verdier, de La Rochelle, dont au temps de ma jeunesse, on pouvait voir souvent dans le petit bassin à flot du vieux port les frêles voiliers qui faisaient la navette entre le Grand Bassam et l'Aunis. On eût bien étonné ce brave homme un peu vulgaire en lui disant que son nom figurerait un jour à l'honneur dans une histoire de la Troisième République.

Comment, à côté de l'Instruction et des Colonies, ne pas mentionner une autre des grandes réalisations de l'époque, celle-là due à Charles de Freycinet ? Onze mille kilomètres de chemins de fer, 1.500 de canaux, 50.000 de routes mis en exploitation. Assurément les gouvernements d'alors ont eu à compter avec trop de lignes électorales, mais qui pouvait envisager l'essor d'un mode de transport n'existant pas encore ? Seul, je crois bien et déjà sous la Monarchie de Juillet, Stendhal avait signalé le danger d'un programme trop étendu, prévoyant sans le nom la naissance de l'automobile et par elle, une certaine dépossession de la voie ferrée au profit de la route.

Nous allons retrouver Freycinet dans ce que l'on pourrait appeler la seconde partie de la période retracée dans le volume de M. Chastenet, celle où nous assistons à la renaissance de l'armée française et où nous voyons naître l'alliance russe. Il y bénéficie au Ministère de la Guerre de la longue permanence qu'il a connue aux Travaux publics. Elle va lui permettre de faire aboutir une très importante réforme militaire dont la loi du 18 juillet 1889, supprimant le tirage au sort et fixant en principe à trois ans la durée du ser-

vice militaire, marque le sommet. Parallèlement, tandis qu'Etienne poursuit l'œuvre coloniale, Alexandre Ribot dont M. Chastenet trace un portrait nuancé négocie le rapprochement entre Paris et Moscou.

Est-ce parce qu'il s'agit d'une période plus lointaine ou que la Russie s'est écartée des voies de l'Occident, les événements diplomatiques des années 90 ne semblent pas avoir gardé le prestige des négociations corrélatives aux accords franco-britanniques de 1904. Cela tient, je crois, à ce que les pourparlers qui ont précédé l'alliance russe ont eu un caractère différent. Il ne s'est pas agi, comme ce sera le cas à Londres, du renversement calculé, d'une longue tradition mais une nouvelle situation qui se traduira dans le secret des chancelleries par la signature de conventions militaires. L'isolement respectif de la Russie, et de la France, le péril allemand, la menace de la Triple Alliance, la réserve parfois hostile de l'Angleterre en seront les causes déterminantes. Les ministres — du côté français, Freycinet et Ribot ; Giers, du côté russe — approuvés par leur opinion publique, en ont été les artisans plus que les diplomates dont l'action personnelle ne prendra toute son importance que lorsqu'il s'agira de la mise en pratique de l'alliance. Armée, marine : le général de Boisdeffre, l'amiral Gervais, voilà les noms de la première heure.

M. Jacques Chastenet se demande pourquoi ses éminentes qualités n'ont pas poussé plutôt Ribot au premier rang. J'ai bien souvent observé l'illustre parlementaire — il habitait rue de Tournon — se rendant à la Chambre et suivant comme moi qui gagnais à la même heure le Ministère des Affaires Etrangères, le boulevard Saint-Germain : il avait alors soixante-dix ans. Toujours vêtu d'une longue redingote — on racontait qu'il avait voulu l'imposer, d'ailleurs sans succès, quand il était ministre, aux agents du Quai d'Orsay — arborant un impressionnant haut-de-forme qui le grandissait encore, comme obéissant aux oscillations d'un balancier, il rejetait alternativement à droite et à gauche sa belle tête, Maurice Barrès a dit « de pianiste », je dirais plus volontiers de chef d'orchestre dont il avait le geste. Jaurès qui ne l'aimait pas l'avait comparé à un saule pleureur. Légèrement voûté, naturellement majestueux, il avançait à pas précipités.

Je me souviens d'une allocution prononcée par lui à l'Ecole des Sciences Politiques où, chargé d'exprimer les regrets de l'absence de Joseph Caillaux, alors ministre des Finances, qui devait présider le banquet, il le fit avec une verve courtoise et caustique empreinte, plus que d'ironie, de la plus savoureuse perfidie. C'était volontiers sa manière. Ceux qui s'en trouvaient les victimes devaient la lui pardonner difficilement.

On connaît sur lui le mot d'Edouard Aynard : « Alexandre Ribot, lui disait-il, vous êtes condamné aux peines énernelles puisque vous êtes protestant. Vous êtes-vous demandé le châtiment que vous auriez à subir en enfer ? Non, n'est-ce pas ? Vous serez au fond d'un puits avec un individu qui, pendant l'éternité, vous dira du bien des autres ».

Sa place eût été dans la génération républicaine libérale d'avant 79, celle des Jules Simon. Cela explique qu'il n'ait compris ni Gambetta, ni Ferry et que, quoique s'étant imposé à elles par une supériorité et une probité indiscutables sinon par le caractère, il soit demeuré spirituellement étranger aux équipes de l'opportunisme. Ses succès oratoires ne s'accompagnèrent d'ailleurs jamais de cette emprise sur l'opinion dont d'autres bénéficièrent qui ne le valaient pas et, aujourd'hui encore, le *Petit Larousse,* citant le peintre et le philosophe du même nom, ne mentionne pas l'homme d'Etat.

La grande politique dont il a été l'éminent interprète ne fut rendue possible que grâce à la réorganisation de l'armée, mais aussi à l'excellence de l'administration financière. Le mérite en revint surtout, après Léon Say qui appartient plutôt à la période précédente, à Maurice Rouvier.

Toute cette œuvre constructive n'est pas celle qui a frappé le plus les contemporains impressionnés surtout par les scandales ou les grands remous de la politique. Il en sera toujours ainsi. L'affaire des décorations qui mit un terme à la présidence de Grévy constitue un événement minime, le boulangisme une agitation sans lendemain mais qui eût pu mettre le régime en péril si le mouvement s'était incarné dans un homme d'autorité. Lors du Panama, on regrette l'ingratitude de l'opinion publique envers Ferdinand de Lesseps et l'incompréhension du gouvernement qui n'a pas su réserver à la France le privilège de mener à bonne fin la seconde grande œuvre du créateur du canal de Suez. Et l'on sait gré au Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur de s'être refusé à la radiation du nom de Gustave Eiffel dont la tour, quoiqu'on puisse penser de sa valeur esthétique, évoque les sept merveilles du monde de l'antiquité et va nous valoir un considérable prestige, l'exposition du Centenaire de 1789 sanctionnant aux yeux du monde notre relèvement.

On aimerait à pouvoir dire qu'il a eu sa contre-partie dans les plus hauts domaines de l'intelligence, mais entre les hommes d'hier, Victor Hugo qui meurt en 1885, Renan, Taine, Pasteur, Berthelot et ceux qui prendront la suite, on traverse une période un peu grise.

Bientôt seulement, dans le domaine de l'art (Manet, Cézanne, les impressionnistes sont encore méconnus), Clemenceau imposera Rodin. Il l'imposera mais non sans des réserves qui s'appliquaient à lui-même. Beaucoup plus tard, au temps où le Tigre était ministre de la Guerre, Léonce Bénédite, alors Conservateur du Musée du Luxembourg, résolut, m'a-t-il conté, d'apporter dans son cabinet, mais subrepticement, tant on craignait ses coups de boutoir, le buste dont, s'il m'en souvient bien, la fonte venait d'être achevée. Quand il aperçut le bronze sur la cheminée Clemenceau jeta simplement : « Otez-moi ça ! ».

(1) Cité par Jacques Bardoux, *La défaite de Bismarck,* p. 250.

Clemenceau, ce n'était encore que le tombeur de ministères. Sa personnalité l'avait jusqu'alors écarté du pouvoir comme, au début de la période dont nous venons de tracer l'esquisse, Léon Gambetta. M. Chastenet a justement consacré de nombreuses pages à l'animateur de la Défense Nationale. Qu'eût-il réalisé si l'ostracisme dont il fut l'objet de la part de Jules Grévy ne lui avait interdit de donner pleinement sa mesure ? « Peut-être — peut-être seulement — Gambetta, écrit M. Jacques Chastenet, s'il s'était maintenu au pouvoir et s'il avait vécu, aurait-il réussi à orienter cette République qu'il avait tant contribué à fonder vers des voies assez différentes, moins semées de fondrières, moins coupées de chicanes, plus larges et plus droites ». Je ne sais. On voit mal ce qu'il eût pu accomplir qui ne l'ait pas été par ses lieutenants ou ses émules. « Chaque régime a ses tares, dit encore M. Chastenet : celles de la Troisième République, balancées par de solides vertus, ne l'empêcheront point de réaliser de grandes choses ». Si la République des Républicains ne s'inscrit pas parmi les périodes grandioses de notre histoire, c'est assurément une des plus fécondes (1).

René DOLLOT.

Jacques BARDOUX, Membre de l'Institut. — *Quand Bismarck dominant l'Europe*, 1 v. in-8°, 328 p., Paris, Hachette, 1953. *Id. La défaite de Bismarck. L'expansion coloniale française et l'Alliance russe*, 1 v. in-8°, 358 p., 1953.

Nous avons rendu compte ici même (2) de l'important volume que, sous ce titre : *Les origines du malheur européen, l'aide anglo-française à la domination de la Prusse*, M. Jacques Bardoux, de l'Institut, a consacré, l'éclairant d'un jour particulier, à la formation de l'unité allemande. L'Académie Française, en lui décernant la Médaille Richelieu, a rendu un légitime hommage à ce beau travail.

La période à laquelle il se référait chevauche sur le Second Empire et la Troisième République (1863-1875). Le tome suivant que M. Jacques Bardoux a intitulé : *Quand Bismarck dominait l'Europe*, se centre autour du Congrès de Berlin. Dominée par la puissante personnalité du chancelier de fer, elle est aussi fortement marquée par les réactions des hommes d'Etat britanniques. A cet égard, l'ouvrage de M. Jacques Bardoux est, au moins autant qu'une histoire des rapports anglo-franco-allemands, une histoire des relations entre

(1) Nous dirons bientôt, à propos de l'*Histoire des Présidents de la République* de M. Adrien Dansette, comment l'attitude du Président de la République eût pour conséquence de fausser le fonctionnement normal du régime parlementaire à l'anglaise.

(2) *R.H.D.*, 1950, pp. 239-241.

l'Angleterre et la France. La méthode de l'auteur nous est familière. Sans s'attarder à un exposé d'ensemble, il procède par coups de sonde, s'en tenant à l'essentiel et négligeant l'accessoire, il se fonde le plus souvent sur les documents d'archives publiés par les commissions de la guerre de 1870 et de 1918 dont ses études se trouvent ainsi constituer de pertinents commentaires. En opposition avec une tendance du XXe siècle qui a pourtant vu Lénine, Hitler, Mussolini, Staline, il fait à l'individu sa part. Nous avons déjà signalé son goût pour les portraits qui jadis a inspiré à Taine d'admirables eaux-fortes et à Albert Sorel des images plus nuancées qui n'étaient pas seulement de brillants exercices de rhétorique.

Nous avons particulièrement goûté les pages qu'il a consacrées à lord Salisbury. Certains propos impertinents sur le Sahara et le coq gaulois nous eussent volontiers incités à voir dans le célèbre ministre britannique qui occupa le Foreign Office pendant quatorze années un homme d'Etat teinté de gallophobie. M. Bardoux nous montre qu'il fut un titulaire clairvoyant du ministère des Affaires Etrangères qui, sans parti pris, dès l'affaire du Schleswig-Holstein, discerna les objectifs et les méthodes de la politique bismarckienne.

Ecrivant le 1er octobre 1870, alors que 600.000 soldats assiégeaient Paris, il stigmatisait Bismarck qui prétendait « que la pacifique et idyllique Allemagne avait besoin d'être protégée contre son formidable et turbulent voisin ». Dénonçant l'intoxication de la Germanie triomphante, il concluait : « L'Allemagne pacifique n'est qu'un lieu commun diplomatique. Il n'existe rien dans l'histoire, pour justifier pareille prétention ». Et ceci : « Un territoire cédé commémore constamment une humiliation ». On pourrait citer d'autres exemples qui prouvent qu'il voyait loin dans l'avenir.

A propos d'un minuscule incident au Brésil, il avait écrit le 3 mars 1863 ces lignes qui si elles sont d'un politique avisé ne sont pas non plus d'une âme médiocre : « Quant à moi, je pense que la plus grande gloire de notre pays serait de traiter toutes les nations faibles et puissantes, avec la même équité et la même courtoisie et de ne pas profiter d'une force accidentelle, qui existe aujourd'hui et peut s'évanouir demain, pour commettre vis-à-vis d'un Etat ami un affront qu'il pourrait ne jamais oublier ». Les hommes d'Etat britanniques et lui-même se sont-ils toujours inspirés de cette haute conception ?

Serviteur d'une souveraine qui n'était pas sans faiblesses pour le pays du prince consort, intellectuellement il était très proche de nous et se plaisait en France où il s'était fait construire une maison proche de Dieppe « sûr que son isolement serait respecté par les paysans ». J'ai entendu Gabriele d'Annunzio, me parlant de son ermitage du Moulleau, rendre le même hommage à la discrétion rurale.

Salisbury engage toute « cette politique mouvante, empirique, multiple, aussi difficile à saisir qu'à contrebattre », qui marquera de 1875 à 1895 la prise de contact de la Grande-Bretagne avec « la politique de juristes terriens », caractéristique de la IIIe République

française (Préface, pages 9-10). Les deux politiques se trouvent en 1875 devant un risque de guerre européenne issu d'une crise balkanique en Bosnie, ce qu'on reverra en 1914. Mais l'idée d'une alliance effective franco-britannique pour la paix n'est pas encore possible. Salisbury peut discerner très exactement l'opinion nationale française lors de sa rencontre avec le duc Decazes à Paris le 21 novembre 1875 avant de joindre Bismarck à Berlin le lendemain. Il sait déjà par une dépêche de Paris que « comme les Français n'ont pas probabilité de pouvoir concevoir l'espérance d'obtenir une aide effective de l'Angleterre pour recouvrer l'Alsace et la Lorraine, ils ne sont pas aussi ardents pour une alliance anglaise que pour une alliance russe ». (Page 74).

Tel est le texte de base qui ouvre une étude dont le texte de conclusion est une pensée de Bismarck datée de novembre 1882 à un moment où il semble obsédé par le fameux projet Kaunitz, objet du récent travail du Dr. Max Braubach analysé ici même (1) : « Si Berlin abandonnait Vienne, il dépendrait chaque jour de la Russie de faire agir sur nous la tradition de Kaunitz — Russie, Autriche, France — à laquelle nous ne pourrions pas tenir tête ». L'origine de la Duplice est là, avec son complément dans la nouvelle Sainte-Alliance des Trois Empereurs et son extension à la Méditerranée par l'Italie. Mais l'esprit de Kaunitz subsiste à Vienne : François-Joseph refuse, en janvier 1883, de s'engager à donner à l'Allemagne un « secours actif », pour le cas où elle serait « attaquée par la France ». M. Bardoux, à ce propos, p. 313, conseille à l'historien de « noter cette fidélité, chez François-Joseph et ses sujets à des souvenirs français ». Et il remarque que, de son côté, la Russie fait intervenir dans le texte du pacte des modifications relativement rassurantes pour la France.

Il n'empêche que la France traverse, en cette année 1883, une des périodes de son histoire où elle a vécu le plus dangereusement. Le bloc des quatre « cimenté par un maître maçon, peut exercer une attraction sur d'autres Etats, Angleterre et Espagne par exemple... » (p. 323). Déjà, le 30 octobre 1883, la Roumanie, qui doit tant à la France de Napoléon III, a souscrit son additif à la triplice.

Le troisième drame de la trilogie politique recomposée par M. J. Bardoux va pouvoir commencer sous le titre : *La défaite de Bismark* ». Sous le titre *Quand Bismarck dominait l'Europe*, nous venons de le voir, la diplomatie française s'efforcera d'éluder les desseins du chancelier qui visait à notre isolement par l'immobilisation de la Russie, l'asservissement de l'Italie et la domination de l'Autriche. *La défaite de Bismarck* mène, sur le même plan, au dénouement libérateur.

Son premier chapitre : *l'acquisition de la Tunisie et la perte de l'Egypte* occupe près de la moitié du volume. Il évoque ces mémoi-

(1) *R.H.D.*, 1952, p. 150. Versailles und Wien von Ludwig XIV bis Kaunitz. Compte rendu de René Roux.

res du XVIII[e] siècle où les grands commis des Affaires Etrangères, un Le Dran, retraçaient pour le Département les étapes d'une négociation. Les élèves de l'Ecole d'Administration auront profit à s'y instruire, en apprenant comment on analyse un dossier avec les occasions perdues comme dans l'affaire d'Egypte et aussi avec les occasions saisies comme dans l'affaire tunisienne. Au reste on peut se demander si notre action dans la Méditerranée orientale ne débordait pas les limites que la géographie semblait avoir marquées à notre empire africain d'alors, à un moment où la vocation de l'Angleterre impliquait pour elle l'obligation de contrôler l'isthme de Suez vers lequel toutefois nous inclinaient plus encore que des intérêts, les souvenirs glorieux de Bonaparte et de Lesseps. Et ceci n'excuse pas les erreurs commises, quoique le temps semble en avoir singulièrement limité la portée. Les problèmes se présentent aujourd'hui bien différemment.

Ferry, Granville et Bismarck ; le Drame de l'isolement français, les Acteurs et les Etapes (26 juin 1885 - 30 juillet 1889), tels sont les titres des chapitres suivants. Les personnalités y jouent un rôle important. Au cours de sa longue carrière, M. Bardoux nous avait surtout présenté des *Silhouettes d'Outre-Manche,* mais cette fois, sans les négliger entièrement, il s'agit essentiellement de physionomies françaises. Exprimerais-je le regret que les trois volumes de l'Histoire de la nouvelle guerre de Trente Ans ne soient pas accompagnés d'une table des noms propres ? Nous allons tâcher d'y suppléer pour quelques-uns.

Voici entre Grévy et Gambetta dont les tempéraments expliquent l'incompatibilité d'humeur (12-13) un parallèle qu'éclaire une vue cavalière sur la période précédente (14-15), des portraits de Freycinet (21-22), Barthélémy-Saint-Hilaire (33-35) (1), un parallèle encore entre Gambetta et Freycinet (97-98), un croquis de Duclerc (145). Maintenant, c'est à Jules Ferry qu'est comparé Freycinet (163-168). Flourens, Goblet, Spuller (2), Ribot nous sont ensuite présentés (252-256). La série française s'achève avec Delcassé (343) (3). Passant Outre-Manche, un parallèle entre Granville et Rosebery (259-262) et quelques touches encore sur Salisbury déjà copieusement étudié, nous l'avons vu, dans le t. II. Bismarck est partout présent.

(1) « Né de père et mère inconnus », écrit M. Bardoux. V. l'article de M. François Michel, *Barthélémy-Saint-Hilaire était-il le fils de Napoléon ?* dans cette revue, 1952, pp. 102-120. Sur l'ancien ministre des Affaires Etrangères on lira également avec curiosité les pages que lui a consacrées le Comte de Sainte-Aulaire au début de la *Confession d'un vieux Diplomate.*

(2) Spuller n'a pas été ministre du 22 février 1889 au 27 février 1892, mais seulement jusqu'au 17 mars 1890, date à laquelle il est remplacé par Ribot. Son père, boucher à Seurre (Côte-d'Or) n'a pas non plus été comme son fils un des 363 (255).

(3) M. Bardoux cite à diverses reprises Sibyl (Charles Benoist) dont les *Fresques parlementaires* (1891) contiennent de piquants portraits.

Du point de vue français, un homme domine cette période : Jules Ferry. A côté du fondateur d'Empire, M. Bardoux nous montre, sans d'ailleurs les en séparer, le ministre des Affaires Etrangères et le Président du Conseil que l'on a moins souvent étudié. Dans un parallèle déjà cité, il écrit : « Freycinet conserve et continue. Jules Ferry entreprend et intensifie. Il a, plus que son contemporain, la vision du destin colonial de la France moderne ». Il acceptera, chose si rare en politique et qui fait honneur à son caractère, des risques électoraux et se laissera renverser, plutôt que de biaiser avec sa conscience. Son intransigeance morale le desservira auprès de ses contemporains, elle le grandit aux yeux de la postérité.

Persuadé comme tous les ministres des Affaires Etrangères qui se sont succédé au Quai d'Orsay depuis 1870 que la France et la Russie sont destinées à s'entendre en raison de la communauté de leurs intérêts, il estime nécessaire « une entente entre elles pour maintenir l'équilibre européen que désirent les deux nations ». Ne pouvant que préparer les voies, il veille attentivement sur le choix de nos représentants à Saint-Pétersbourg et s'attache à associer la Russie à notre action en Egypte. Sa politique est celle d'un précurseur de l'alliance russe dont le nom ne saurait être séparé de celui des hommes qui l'ont réalisée.

Mais si l'heure n'est pas venue pour lui de trouver « une réassurance diplomatique » à Saint-Pétersbourg, il ne peut la chercher qu'à Berlin. Est-elle réalisable ? Dans quelle limite ? Avec quels risques ? Tirant parti de la « neutralité bienveillante de Bismarck, dont la cordialité varie dans la mesure où la France vit dans l'isolement diplomatique et cherche des compensations coloniales », il va manœuvrer constamment avec adresse, prudence et dignité. Il préconisera avec l'Allemagne une entente sur des intérêts communs. « Rien de moins, rien de plus », ne voulant pas que la France, comme il l'écrira un jour à Mme Jules Ferry « s'enveloppe dans son impuissance comme dans un linceul » (p. 222).

La partie la plus difficile, il la jouera avec l'Angleterre.

Le titre du chapitre III « Le Drame de l'Isolement Français : Les Acteurs », donne bien l'impression que nous sommes à la dernière tragédie de cette trilogie politique que nous avons évoquée plus haut. Les acteurs s'opposent : « la France et l'Angleterre sont dominées l'une et l'autre par deux personnalités essentiellement différentes, celle de Freycinet et celle de Salisbury » (page 264) (1). Mais Anglais et Français ne jouent « que des tragi-comédies de second ordre » tandis qu'en Allemagne le drame est de la taille de Bismarck et des Empereurs dont il a fait l'alliance. En outre, il y a un autre drame des trois Empereurs, — ceux-là Allemands — Guillaume Ier, mort le 9 mars 1888, Frédéric III, mort le 15 juin 1888 et Guillaume II

(1) Ainsi avait été marquée, quelques années auparavant (page 80), « la différence de tempérament entre deux vieillards, un philosophe français, Barthélémy Saint-Hilaire, et un grand seigneur britannique, Granville ».

« qui n'étant équilibré ni dans son corps, ni dans ses amitiés, ni dans ses idées, ni dans sa politique », va être le personnage de « démesure » qui hâte le dénouement dans les drames antiques.

Toutefois la situation de la France n'est pas bonne du fait de l'incompréhension presque générale que provoque à l'étranger le difficile établissement de son régime républicain. On n'a guère confiance dans les programmes français de politique intérieure que l'on estime dangereux pour l'ordre européen. Aussi n'est-il pas trop difficile à Bismarck d'attirer dans son jeu l'Angleterre elle-même et c'est le sujet du chapitre « la réalisation de l'isolement français, 1885-1889 » qui se termine pratiquement par une entente anglo-germanique dont un des signes est la cession d'Heligoland par la Grande-Bretagne. On en arrive en 1886, dans les milieux conservateurs de Londres, à déclarer aux émissaires de Berlin : « Au fond c'est la France qui est notre ennemie commune » (page 304). La France de cette époque « vit et travaille à la merci d'un gigantesque filet » qui risque d'être « manié par un empereur nerveux et anormal, ambitieux et inexpérimenté ». La conclusion qui est celle des trois volumes montre le salut par le passage « de l'isolement total à l'alliance libératrice ».

Le rapprochement de certaines dates est significatif : le 17 mars 1890 Bismarck sort de la Chancellerie Impériale pour ne plus y rentrer ; le 11 mai 1890 le Grand-Duc Nicolas demande à rencontrer Freycinet et a avec lui un long entretien qui devait mettre fin à l'isolement de la France et rétablir l'équilibre européen ; le 6 novembre 1890 la Chambre française entend pour la première fois le discours d'un jeune député de Foix, Théophile Delcassé, « qui allait bâtir plus difficilement que Bismarck par pièces et par morceaux, malgré crises et chocs, une seconde armature aussi hardie que celle de Bismarck, une triplice continentale et une triplice méditerranéenne ». L'Angleterre, non sans avoir parfois ironisé la politique de Jules Ferry, a fini par s'engager avec la France vers une étape de règlement colonial qui liquidera un lourd passé de querelles et assurera la coopéération franco-britannique en Europe. M. Bardoux a raison de relever en image symbolique l'accueil fait par la Reine Victoria à l'escadre française de l'Amiral Gervais se rendant en août 1890 à l'invitation de la Marine russe, prologue de l'alliance. Trois ans auparavant, le 31 janvier 1887, au moment où l'on s'attendait à une rupture franco-germanique, Salisbury notait : « La Reine pense toujours à 1870 : on ne fit pas assez pour éviter la guerre » (page 312).

Une telle phrase pourrait servir d'épigraphe à une étude de critique politique consacrée aux responsabilités franco-anglaises dans l'avènement de l'Allemagne impériale. Le grand art de M. Jacques Bardoux est d'évoquer l'histoire et en même temps les leçons de l'histoire grâce à ces observations vivantes tirées des contemporains eux-mêmes en face des événements. Certaines sont émouvantes par leur force prophétique : A la suite d'un entretien où Bismarck a parlé à notre Ambassadeur à Berlin « d'amener la France à par-

donner Sedan », le baron de Courcel fait cette remarque : « Si nous l'écoutions, peut-être un jour, un de ses successeurs ne dirait-il pas à nos neveux : « Je désire que vous me pardonniez une nouvelle défaite et un nouveau démantèlement comme vos pères ont pardonné Sedan » ? Une nation, à moins de courir avec indifférence au devant du sort de la Pologne, ne doit jamais rien pardonner, rien oublier ».

Ce désir allemand d'imposer à la France une politique de pardons successifs s'est bien renouvelé en 1940 comme le prévoyait le baron de Courcel, mais il s'est heurté au travail accompli par « une génération qui n'a pas oublié. Celle-ci a construit un Empire qui, un jour, en 1940-1945, réparera un second Sedan et évitera un second Francfort » (Page 237).

Ce commentaire apporté par M. Bardoux à la perspicacité de notre Ambassadeur illustre particulièrement l'esprit d'un ouvrage écrit pour montrer les perpétuelles conséquences politiques du passé sur l'avenir. Bien des événements actuels prennent un relief singulier avec cette méthode d'exposition des choses. Ainsi l'évolution de notre politique tunisienne dérive de notre défaite de 1870 à la suite de laquelle le Sultan a réduit le Bey de Tunis à l'état de gouverneur provincial, situation qui suggère à la France une délicate politique d'émancipation d'un fonctionnaire ottoman. Et enfin ce qui frappe et émeut dans l'ouvrage de M. Bardoux, c'est l'arrière-plan familial qui est constamment présent. Ainsi (page 255) l'évocation de Spüller : « Il était l'ami de mon père (le père de M. Bardoux fut, comme on le sait, ministre dans un cabinet de 1877), sa femme était l'amie de ma mère et son beau-fils fut mon camarade de guerre ». Et on ne peut passer sous silence la dédicace du tome III :

« A mes dix petits-fils, A mes neuf petites-filles, avec l'ardent espoir qu'ils ne revivront pas les drames sanglants déclenchés par les imprévoyances anglo-saxonnes et les collusions germano-russes que mes parents et moi avons vécus : trois dans le bref espace de soixante-dix ans. »

René DOLLOT, René ROUX.

André SIEGFRIED. — *Tableau des Etats-Unis*, 1 vol. in-8° de 345 p., Paris, Colin, 1954.

Le tableau que l'éminent philosophe politique vient d'accrocher à une cimaise déjà magnifiquement chargée, ressemble comme un frère à celui qu'il nous avait donné il y a vingt-sept ans et qui avait été considéré comme un chef-d'œuvre.

Mais en un quart de siècle le paysage a changé, les foules qui le peuplent ont évolué, les couleurs sont plus éclatantes, au lendemain

de la première guerre mondiale, les Etats-Unis s'étaient repliés sur eux-mêmes ; ils semblaient se désintéresser de l'Europe et même de l'Orient. Ils ont vu depuis combien le monde en se rapetissant, les distances en se rapprochant, les destins tendaient à se confondre.

En un quart de siècle, la formation, la composition, la psychologie du peuple américain ont peu changé. M. Siegfried a cependant pensé que son nouvel ouvrage devait se suffire à lui-même et que ces questions constituaient obligatoirement le fonds du tableau. Mais la grande crise économique de 1929-30 a modifié certains états d'esprit : les Américains ont compris qu'ils avaient été trop vite et trop fort : l'œuvre de Roosevelt, malgré les critiques dont elle fut l'objet, demeure ; en très perspicace économiste qu'il est, l'auteur étudie la grande dépression et les remèdes apportés par le New Deal.

Roosevelt n'a pas de doctrine ; c'est un opportuniste et non un révolutionnaire de principe : les réformes qu'il va imposer, soufflées par un *brain trust* étrangement composé, vont cependant avoir une influence durable sur la vie du pays. L'économie dirigée, sorte de socialisme d'état est pour le peuple américain une redoutable nouveauté. Roosevelt l'impose ; chacun s'incline devant la nécessité. La majorité des mesures alors adoptées est abandonnée quand la crise disparaît ; mais l'esprit de la masse est frappé ; on comprend que tout n'est pas possible, que le développement n'est pas infini.

Le peuple américain voit venir la menace allemande sans s'inquiéter ; il ne croit pas qu'elle puisse l'atteindre. Il est résolument pacifique, neutraliste, mais son économie profite de la nouvelle guerre : « En disant ceci je sais que je choque les Américains, mais c'est vrai », écrit M. A. Siegfried.

Roosevelt mesure cependant l'accroissement du danger, il sent notamment que la main-mise du Japon sur tout l'Extrême-Orient ne peut être plus longtemps supportée ; lentement il accule le Japon au recul ou à un coup de tête : et c'est Pearl-Harbour : la secousse est terrible pour l'amour-propre yankee ; l'Amérique entre en guerre avec l'ardeur que l'on sait ; elle se confie pour la troisième fois à l'homme qui lui a rendu confiance en elle-même et voici une ère de « néo prospérité ». Les femmes et les jeunes exercent l'influence prédominante ; « idéalisme moral », volonté de répondre à deux insupportables défis (car c'est Hitler qui provoque son plus redoutable adversaire). Roosevelt ne verra pas la victoire finale mais il la sentira proche. Sa responsabilité personnelle est énorme non seulement dans l'écrasement de l'Allemagne mais dans la victoire soviétique. Il a une aveugle confiance en Staline : ses concitoyens seront lents à se rendre compte de l'erreur alors commise.

L'auteur n'insiste pas longuement sur « les relations extérieures ». Il note bien « le décalage » entre la transformation de fait qui suit la seconde guerre mondiale et l'évolution beaucoup plus lente de la psychologie américaine. MM. Truman et Eisenhower mesurent l'un après l'autre, l'étendue de leur responsabilité, de la responsabilité de leur peuple. Ils combattent le traditionnel désir du retour à l'iso-

lationnisme en montrant précisément la mission nouvelle qui incombe au peuple américain ; cette charge morale de la direction des affaires du monde qui coïncide avec ses intérêts. L'économie américaine est devenue mondiale : l'aide à l'Europe décimée est juste et nécessaire ; elle est conforme, en outre, à une sorte de nécessité matérielle. La guerre de 1941, les Etats-Unis en ont peu souffert ; ils en ont profité ; c'est un des leurs, note M. Siegfried, qui le reconnaît : ce fut « la période du plein emploi d'absorption de la crise dans le dynamisme de la production retrouvée ».

Alors, ne peut-on pas redouter que, sans vouloir la guerre, les Américains, lancés dans leur croisade anti-communiste, ne l'envisagent comme une chose naturelle, fatale ? M. Siegfried termine ses pertinentes et profondes observations par cet angoissant point d'interrogation.

Si l'Américain « s'emballe » parfois, il garde généralement la tête froide. Ses chefs ont donné à plusieurs reprises des preuves de prudence, de sagesse. En 1927 M. Siegfried évoquait un dialogue imaginaire « entre Ford et Gandhi ». Aujourd'hui la discussion s'élargit encore entre deux civilisations, entre deux mystiques différentes ; la place qu'y tiennent les Etats-Unis est prépondérante.

Pierre Rain.

Alain Decaux, *De l'Atlantide à Mayerling, treize grandes énigmes de l'histoire*, 1 vol. in-8° carré de 245 p., Lyon, Iac, 1954.

Alain Decaux a réuni dans ce livre un ensemble de mises au point dont la première forme dut être celle d'articles de journal ou d'émissions de radio. Son but en chacune de ces petites études était, plutôt que de l'instruire, de montrer au lecteur ou à l'auditeur de rencontre l'attrait des problèmes de l'histoire bien digne de rivaliser avec les œuvres d'imagination et aussi apte à faciliter l'évasion chère à nos contemporains. A cet égard il connaît un succès complet, mais le travail auquel il s'est livré sait joindre l'utile à l'agréable, car l'ensemble des énigmes qu'il a groupées et qui nous mènent de l'antiquité légendaire à la fin de la « belle époque » de l'avant-guerre mondiale, a été étudié déjà par d'innombrables chercheurs, et sa besogne propre est de faire le point de l'immense enquête. Son talent est de puiser dans les diverses explications proposées, dans les diverses versions présentées, un ensemble d'arguments choisis pour leur donner tout leur poids, en en répartissant assez bien la discussion pour que l'hésitation demeure permise le plus longtemps possible, et que la solution apparaisse finalement la plus plausible, sinon toujours absolument convaincante. Elle est en effet, *grosso*

modo, de deux types selon que les chercheurs dont il invoque l'autorité sont arrivés ou non à une lumière décisive. Dans les deux cas l'intérêt habilement ménagé a pu se soutenir jusqu'au bout, et quand le lecteur n'avait pas déjà sa conviction faite par des informations ou des réflexions personnelles antérieures, il a la satisfaction soit d'estimer son siège fait, soit au contraire de se sentir désormais armé pour le complément d'éclaircissements réservés à l'avenir.

Ainsi le *mystère de l'Atlantide* ou le miracle du *Suaire de Turin* apparaissent-ils en suspens à travers les premières précisions scientifiques du préhistorien Poisson et du géologue Termier, du docteur Barbet et du biologiste Legrand ; la nationalité de Christophe Colomb, gênois ou castillan, peut-être juif, incertaine à travers les hypothèses de Marcello Gay et de Salvador de Madariaga. L'incognito du Masque de fer est à peu près complètement levé grâce surtout à son dernier biographe Georges Mongrédien pour qui, après la romanesque piste louis-quatorzienne lancée par Voltaire, le doute n'est plus possible qu'entre le (traditionnel) mantouan Matthioli et plus vraisemblablement l'empoisonneur Dauger. Mystérieuse encore *la fin du tsar Alexandre Ier*, avec son dernier effet de surprise, le tombeau vide quand Alexandre II le fit ouvrir. Au contraire, depuis Edmond Bapst, il n'est plus guère raisonnable de nier que Gaspard Hauser était bien le fils de la grande duchesse de Bade, Stéphanie de Beauharnais, sacrifié aux ambitions teutonnes de la dynastie morganatique des Hochberg. Le sexe du chevalier d'Eon n'est plus douteux non plus depuis que les travaux de P. Pinsseau et d'A. Frank, de même que le motif de nos rois à vouer l'ex-capitaine de dragons, leur agent secret, aux vêtements féminins qui avaient été son déguisement professionnel.

Les si consciencieuses enquêtes d'Hastier sur la mort de Louis XVII au Temple n'ont, il est vrai, pas suffi à guérir tout à fait Alain Decaux de ses inclinations naundorffistes de naguère, et l'on s'étonne qu'à propos du drame de Mayerling, il fasse encore état du romantique écho donné par l'ambassadeur Paléologue aux confidences d'une ex-impératrice. On est gêné de le voir mettre trop impartialement en balance les ragots qui ont pu ébranler la piété française en face du martyre de Jeanne d'Arc avec les certitudes de la science historique devant lesquelles il s'incline finalement. Il est avec Louis André sceptique sur le « suicide » du dernier Condé et sévère à ce sujet pour la baronne de Feuchères, et même pour Louis-Philippe, mais écarte par contre pour ce dernier avec Vitrac et André Castelot la légende de la substitution d'enfants qui infirmerait la légitimité des prétendants d'Orléans.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS